

Le Conseil Parisien de la Jeunesse : Entre militantisme traditionnel et « militantisme d'initiation »

Présenté par :

Guillaume NICOLLE

Sous la direction de:

Loïc BLONDIAUX

Mémoire de DEA de Science Politique :

« Communication, Technologie, Pouvoir »

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Septembre 2005

Remerciements

Ce mémoire est le fruit de plusieurs mois de travail et achève un cycle d'étude, riche de souvenir, à Paris 1.

Aussi, c'est avec émotion que j'adresse mes remerciements aux personnes qui m'ont épaulé, qui m'ont guidé, qui m'ont soutenu dans cette recherche

Je remercie cordialement Loïc Blondiaux pour ses conseils avisés, l'ANACEJ qui m'a ouvert ses portes et Valérie Becquet pour ses précieuses remarques.

Je remercie vivement mes amis et ma famille qui m'ont aidé à prendre du recul lorsque je n'y parvenais plus et m'ont encouragé tout au long de ce travail.

J'adresse, enfin, mes remerciements les plus chaleureux aux membres du CPJ m'ont accordé un entretien. Cette relation de travail s'est doublée d'une rencontre humaine très enrichissante que je n'oublierai pas.

Introduction

Conseils de quartier, conseils municipaux de la jeunesse, conseils des résidents étrangers, ou encore, conseils de jeunes sont autant de formes d'assemblées, de pratiques politiques communément regroupées sous l'appellation de démocratie participative locale¹. Leur essor est directement lié à la crise de la représentation politique². L'engagement politique des français diminue sinon prend d'autres formes, multiples, qui ne correspondent pas au système représentatif politique traditionnel³.

Pour remédier à cette crise, la démocratie participative locale, axée sur d'autres formes de participation que les élections périodiques, a été mise en avant dans les années 60. Le mouvement des Groupes Communaux d'Actions initié par quelques élus « a remis en vogue l'idée d'une démocratie de participation »⁴ rappelle A. Mabileau. Celle-ci aurait une fonction de socialisation politique et l'apprentissage quotidien de la démocratie se ferait dans les institutions locales. La commune est donc redevenue « la cellule de base »⁵ de la démocratie, la proximité entre le citoyen et les institutions politiques étant considérée comme le moyen de développer un intérêt pour la politique puisque l'on sait que la proximité entre un individu et l'enjeu est un des facteurs de mobilisation.

Les conseils de jeunes font partie de ce mouvement. L'émergence de l'idée d'une structure politique dédiée aux jeunes date précisément de 1944. Néanmoins elle restera sans conséquence jusque dans les années 60 où les premiers conseils de jeunes verront le jour avant de rapidement décliner. Ces derniers connaissent un nouvel essor dans les années 80

¹ Pour un aperçu sur l'état de la réflexion sur la démocratie participative voir Blondiaux, L. « Démocratie délibérative et démocratie participative : une lecture critique », *Conférence de la Chaire MCD*, 11/11/2004.

² Les symptômes de cette crise sont nombreux. La baisse constante du taux de participation aux élections, l'intérêt décroissant des citoyens pour les affaires publiques, le faible taux d'audience des émissions politiques sont des indicateurs parmi d'autres de l'apathie politique caractérisant la société française contemporaine.

³ Pour plus de détails, voir Perrineau, P. (dir), *L'engagement politique, déclin ou mutation?*, Paris : Presse de la fondation nationale de sciences politiques, 1994, 443p.

⁴ Mabileau, A., *Le système local en France*, Paris : Monchrestien, 2^e ed., coll. Clefs politique, 1995, p127.

⁵ *Ibid*, p127.

et notamment à travers les lois de décentralisation de 1982. Depuis leur succès ne s'est pas démenti, la loi de 1992 sur l'administration territoriale renforcera le phénomène de démocratisation de la vie locale. Le mouvement des conseils de jeunes, est, par conséquent, un phénomène récent dont l'organisation et la forme sont laissées à l'initiative des élus locaux. Mais ce phénomène reste encore marginal. Il existe, de facto, seulement un peu plus de 1200 conseils répartis sur les 36000 communes que compte la France. Le Conseil Parisien de la jeunesse (CPJ) – objet de notre étude - a été créé tardivement, en mars 2003, au regard de l'histoire des conseils de jeunes. Il regroupe des jeunes parisiens âgés de treize à vingt cinq ans issus des conseils de jeunes d'arrondissements (CJA).

La littérature traitant de ce sujet aborde, le plus souvent, le rôle des maires et l'intérêt qu'ils ont à mettre en place ce type de structure. Ces structures renforcent leur pouvoir symbolique sans les mettre en danger puisqu'elles bénéficient d'un large consensus ; le recours aux jeunes ne pouvant ni être perçu négativement par la population, ni être décrié par l'opposition qui passerait pour rétrograde. De plus ces conseils jouent un rôle uniquement consultatif sans pouvoir décisionnel de telle sorte qu'ils ne peuvent modifier réellement une décision et, par là, infléchir la politique de l'élu. Enfin ils sont dotés d'un budget peu élevé ce qui permet à l'élu d'obtenir un rendement symbolique et améliorer son image à un moindre coût. En un mot, ces conseils sont une opération politique positive pour l'élu et sa carrière sans peser financièrement et politiquement sur les actions développées par ce-dernier. Les jeunes sont alors un instrument au service de l'élu.

Ce point de vue critique¹, d'inspiration bourdieusienne, est à nuancer. Un courant de recherche étudiant la socialisation politique des jeunes voit dans cette émergence des conseils de jeunes un moyen d'éducation à la citoyenneté, un apprentissage de la vie de la Cité et une sensibilisation à la pratique politique. Ce courant relaie le discours des élus. En un mot, les conseils ont une vertu pédagogique et sont, d'une certaine manière, complémentaires au rôle de l'école pour assurer la socialisation politique de la jeunesse. Ce courant assimile les conseils à une « école de la citoyenneté, constituant une citoyenneté réelle et immédiate »². Il apparaît également que les jeunes ont une réelle volonté de

¹ Cf. Koebel, M., *Le recours à la jeunesse dans l'espace politique local, les conseils de jeunes en Alsace*, Thèse de doctorat, Université de Strasbourg 2, sous la direction de B. Michon, 1997, 1329p. ; Blatrix, C., « Les conseils municipaux d'enfants et de jeunes » in Darras, E. (Dir.), *La politique ailleurs*, Paris : P.U.F, 1998, p72-84

² Gallet, G., *Les conseils municipaux d'enfants et de jeunes : l'intégration par la participation*, Paris : L.G.D.J, 1997, p160.

s'investir, de participer, d'agir sur l'environnement et souhaitent constituer un « espace d'intervention politique local et autonome »¹. Le conseil, est donc, un moyen de responsabilisation de la jeunesse. Ce courant démontre que l'idée d'une jeunesse aisément manipulable, soumise aux adultes et irresponsable est à relativiser. En effet les jeunes sont conscients qu'ils peuvent être manipulés et se méfient de l'emprise que l'élu pourrait exercer sur le conseil, ils se sentent indépendants et sont libres de produire leur propre discours détaché, distancié des discours politiques institutionnels ou de l'influence parentale. Mais ont-ils, pour autant, une réelle influence sur l'agenda politique de leur conseil ? Les thèmes qu'ils abordent sont-ils le fruit de leur discussion ou proviennent-ils de l'extérieur, autrement dit, de l'élu ou d'une manière plus générale, de l'administration, du personnel qui entoure le conseil ? Comment gèrent-ils cette situation ?

Le recours à la jeunesse en politique ne se présentait pas, à priori, comme évident. La sociologie de la jeunesse nous apprend que la définition de cette notion est ambiguë et changeante. C'est une construction arbitraire qui est un enjeu de lutte dans chaque société². Par ailleurs les jeunes sont perçus comme ambivalents. Ils peuvent susciter tour à tour peur et attraction c'est pourquoi les jeunes ont rapidement été encadrés dans des institutions, des mouvements. Ils ne disposent pas du droit de vote et on les considère souvent apolitiques puisque seulement une minorité d'entre eux rentrent dans les clivages politiques partisans traditionnels. Cette faible participation entretient certainement l'idée, largement répandue dans l'opinion, d'une jeunesse peu politisée dont le désintérêt pour la politique est massif. Cependant, sur certains points, l'attitude politique des jeunes ne diffère en rien de celle de leurs aînés³. En effet l'attitude des jeunes comme des adultes vis-à-vis de la politique est faite de méfiance ; le personnel politique comme les institutions souffrent d'un déficit de crédibilité. En dépit de cette distance à l'égard de la politique et du regard critique et lucide qu'ils entretiennent, ils ne sont pas, pour autant, ni dépolitisés ni démobilisés.

Les jeunes ont, en effet, une conscience affirmée des problèmes touchant la collectivité comme la défense des droits de l'Homme, la lutte contre le racisme, l'engagement dans des

¹ Muxel, A., *Les jeunes et la politique : débat avec Pascal Perrineau*, Paris : Hachette, 1996, p63.

² Bourdieu, P. « La jeunesse n'est qu'un mot » in *Questions de sociologie*, Paris : Minuit, p143-160.

³ Pierre Bréchon souligne qu'en matière de politique comme « dans beaucoup de domaines, les jeunes ne sont pas très différents des générations plus âgées » p135, Bréchon, P. « une jeunesse globalement peu contestataire » in Galland, O., Roudet, B., (dir), *Les valeurs des jeunes. Tendances en France depuis 20 ans*, Paris : L'harmattan, 2001

causes de type humanitaire. Au final, s'ils prennent leurs distances avec le monde politique tel qu'il est, ils n'ont pas pour autant délaissé la scène politique. Ils en demeurent des acteurs à part entière et l'occupent à leur façon. Autrement dit, ce qui est en jeu est un lien différent avec la politique et le politique ; la Cité, le collectif ne sont pas désinvestis mais investis différemment.

Ce qui différencie les jeunes des générations précédentes est leur expérimentation politique. Alors que les générations précédentes pouvaient se positionner par rapport à un « avant », les jeunes n'ont pas accès à ce répertoire politique classique. La socialisation politique des jeunes, contrairement à leurs aînés, est dans cette mesure plus expérimentale. Ils se caractérisent donc par une volonté de se démarquer d'une façon de faire ou d'user de la politique dans laquelle ils ne se reconnaissent pas et ne s'approprient guère le langage des hommes et des appareils politiques actuels. Leur souci est bien de réconcilier le terrain des idées et celui de l'action politique, de nouer un véritable dialogue démocratique engagé avec des valeurs humanistes, bref, de faire de la politique au sens noble.

A ce stade de notre réflexion plusieurs éléments essentiels apparaissent : d'une part, l'importance accrue de la socialisation secondaire qui passe principalement par l'expérimentation politique et les mutations des modalités d'engagement politique et, d'autre part, l'émergence de structures, telles que le conseil de jeunes proposant un espace politique dont l'originalité est de conjuguer la forme associative à un type d'organisation se rapprochant des instances politiques traditionnelles. Pour l'instant, nous avons délimité une dimension spatiale et temporelle de la socialisation politique ; il reste maintenant à déterminer les acteurs.

« Qui sont les membres du CPJ ? » telle est notre interrogation centrale. Il semble intéressant de se pencher sur les membres de cette instance en tant que nouveaux acteurs de la vie politique puisque ce type d'instance est récent. De fait on ignore les motivations qui les ont poussés à rejoindre cette structure. De surcroît, ils vont à l'encontre des préjugés sur la désaffection des jeunes pour la politique, ils peuvent également éclairer les recherches sur la participation publique puisque les enquêtes révèlent qu' « une minorité, un quart au maximum des citoyens déclarent avoir, en dehors du vote, un acte au moins qui puisse être

considéré comme une action politique »¹. Or les membres du CPJ font partie de cette minorité.

Nous cherchons à comprendre qui sont ces militants qui s'engagent pour défendre les intérêts des autres. De quel milieu social viennent-ils ? Appartiennent-ils à une génération particulière ? Forment-ils une élite au sein de la société de demain² ? Détiennent-ils d'importants capitaux culturels ? Bref, qui sont-ils ? Nous examinerons les raisons d'un tel engagement, autrement dit les motivations qui mènent à cet engagement. D'où vient cet intérêt ? Comment s'est-il formé dans l'esprit de ces personnes ? Est-ce que ce sont des motifs politiques, religieux, personnels qui les ont incité à rejoindre le CPJ ?

C'est pourquoi dans un premier temps, nous mettrons en exergue le processus de socialisation de ces militants pour cerner comment s'est construit cet intérêt pour la politique et pour comprendre ainsi les motivations de leur engagement. Il s'agit de mettre en évidence certains déterminismes sociaux comme le niveau d'étude, la profession, les revenus des parents. Notre première hypothèse est qu'ils ont grandi dans un milieu politisé, peut-être même, leurs parents étaient engagés dans des structures traditionnelles. Autrement dit, nous supposons qu'ils ont, au minimum, développé un intérêt pour la chose publique. Disposent-ils d'un important « capital militant » ? Ont-ils en commun un environnement socioculturel ?

Néanmoins, et cela constitue notre seconde hypothèse, faisant partie du mouvement général de rupture avec les formes politiques traditionnelles et partageant ainsi la vision commune des jeunes sur la chose politique, ils se sont détournés de ce type d'engagement et ont voulu expérimenter, à leur manière, le politique.

Ce premier engagement a pu prendre la forme d'une adhésion à une association, des implications dans la vie scolaire, l'école jouant un rôle important dans la socialisation primaire. Ce présupposé d'un engagement précédent l'engagement dans le Conseil de jeunesse renvoie à l'idée de membre déjà engagé c'est-à-dire disposant d'une expérience politique antérieure. La participation à un conseil de jeunes est alors considérée comme une poursuite d'un processus de la socialisation politique. Autrement dit, le conseil parisien de la

¹ Mabileau, A., *op cit*, p127.

² Poujol, G., *Des élites de société pour demain*, Ramonville St Agne : Eres, 1996, 190p.

jeunesse est-il le prolongement d'autres engagements ou constitue-t-il un engagement spécifique ? Les membres cumulent-ils les engagements, sont-ils, d'une certaine manière, des professionnels de la politique ? Il est alors intéressant de distinguer les membres dont le Conseil Parisien de la Jeunesse constitue le primo-engagement et ceux qui l'inscrivent dans une continuité militante, le CPJ représentant alors une étape dans une carrière militante, dans la mesure où l'usage qui en est fait peut varier. On peut aussi se demander si la parole qui y est véhiculée est la reproduction d'une parole déjà institutionnalisée issue d'associations ou de partis. Si cette hypothèse est validée, le CPJ serait alors un simple lieu de reproduction plutôt qu'un espace de débat singulier.

Mais auparavant la question des motivations qui ont poussé le conseiller à rejoindre le Conseil se pose. Pourquoi ont-ils choisi de participer aux conseils de jeunesse ? Plusieurs hypothèses peuvent être avancées. La première est liée à la structure. En effet, la flexibilité, sa volontaire dépolitisation et sa forme hybride entre association et instance traditionnelle peut être perçue comme un lieu idéal de l'exercice politique. Elle se caractérise par son statut à mi-chemin entre une association et une instance consultative plus traditionnelle. C'est pourquoi, dans le même temps, il convient de s'interroger sur la structure elle-même. Comment y accède-t-on ? Quel est son fonctionnement ? Quels usages les membres en font-ils ? Son fonctionnement favorise-t-il une participation active ? Autrement dit, l'intégration des membres favorise-t-elle une dynamique d'engagement ? Ensuite l'idée de rejoindre le conseil peut être guidée par l'envie de se rapprocher d'une forme plus traditionnelle, avec le sentiment d'agir là où l'on décide. Cette deuxième hypothèse suppose que les jeunes souhaitent se rapprocher d'instances plus traditionnelles afin de se faire mieux ou plus entendre et de renforcer la légitimité de leur action. Une troisième hypothèse considère le conseil de jeunes comme le premier engagement. Il est alors une occasion pour le jeune de s'impliquer, de concrétiser une envie, il est un lieu d'apprentissage, d'émancipation. On peut alors se demander pourquoi ils ont choisi de rejoindre le CPJ plutôt qu'un parti ou une association. Enfin le Conseil de jeunes peut être vu comme un tremplin à une future carrière politique ou administrative. Cette dernière hypothèse est celle d'une logique stratégique. Ces quatre hypothèses ne s'excluent pas l'une l'autre et plusieurs logiques peuvent intervenir, se compléter, se retrouver à des degrés différents. Elles ont aussi en commun d'aboutir sur une expérience politique.

La question de l'expérience politique qu'offre le CPJ est essentielle. Elle permet de soulever la question de l'intégration des membres. Le CPJ offre-t-il une expérience homogène ?

Existe-t-il un but commun à l'ensemble des membres ? On peut supposer, en allant dans le sens de la littérature existante sur le sujet, qu'il offre un apprentissage, des compétences nouvelles mais, au delà de cet apprentissage, qu'apporte-t-il ? Si l'intégration est liée à cet apprentissage commun, ne varie-t-elle pas en fonction de l'âge des membres et surtout de leur date d'arrivée dans l'instance. L'intégration peut également dépendre de l'implication des membres dans la structure et de leur prise de fonctions. A cet égard, on peut postuler que l'intégration est forte lorsque les membres ont des fonctions dans les commissions et sont à la commission permanente, elle est moyenne lorsque les membres n'ont pas de fonctions, elle est faible quand les membres assistent aux commissions plénières sans s'impliquer dans les commissions. Si l'âge peut être un frein à l'intégration, on peut supposer que le temps que prend le CPJ, l'importance accordée à son action ou encore les rétributions symboliques qu'il offre sont autant de freins supplémentaires.

L'expérience politique se focalise sur la dimension personnelle de l'acteur, son rapport avec l'instance et les rendements qu'il peut en obtenir. Pour étudier l'expérience qu'ils en ont eu mais aussi tous processus de socialisation, il est indispensable de remettre leur socialisation en perspective avec les projets qu'ils ont menés et les événements socio-historiques qui les ont marqués puisque les usages et les actions entreprises ont pu susciter de l'épanouissement ou de la frustration. On peut supposer que la participation à ce conseil va modifier leur vision de la politique et leur permettre de créer un nouveau rapport à soi. Quels rendements les jeunes tirent-ils de cette expérience ? Comment légitiment-ils leur engagement et comment le valorisent-ils ? En d'autres termes quels bénéfices symboliques en retirent-ils, accèdent-ils à une certaine forme de reconnaissance ? Cette dimension explore les interdépendances sociales dans lesquelles ils évoluent pendant leur socialisation secondaire, leurs relations avec leurs parents, leurs amis, leurs camarades de classe, les élus au sujet de leur implication dans la vie locale. Autrement dit, le CPJ est-il une expérience qu'il est aisé de partager ou, a contrario, une expérience intime ? Pourquoi et avec qui, en définitive, en parle-t-on ? Quelles sont les réactions que suscite un tel engagement et comment les gère-t-on ?

L'objectif est de dresser une typologie des membres. Pour cela une comparaison avec les autres formes d'engagement, associatif et partisan, s'impose. En effet l'engagement des membres se rapprochent-ils davantage de l'engagement associatif ou partisan, concilie-t-il ces deux formes d'engagement ? A l'inverse, ce type d'engagement est-il unique et alors quels en sont les traits spécifiques ? Quelle signification les membres attribuent-ils à leur

engagement ? La recherche sur le militantisme peut être divisée en deux ensembles de théories : celles qui restent fidèles à l'axiome de base dans lequel s'inscrit le paradoxe olsonien, à savoir la théorie du choix rationnel, et celles qui sortent de ce paradigme en tentant d'expliquer l'action collective sous l'angle de la structure et de l'identité. Notre étude s'inscrit, d'une certaine manière, dans ce second courant. Notre objectif est de cerner le « pourquoi » et le « comment », autrement dit les causes et le processus de l'engagement, de placer les membres dans leur environnement et de mettre à jour les influences mutuelles. En croisant la socialisation politique initiale des membres, leurs motivations et leur intégration c'est-à-dire la nature de leur expérience, il semble possible d'en dresser une typologie.

Néanmoins notre étude se démarque de ce courant en raison de la nature du CPJ. En effet bien que certains éléments rapprochent la participation dans des instances de démocratie participative locale de l'engagement dans des partis ou des associations, de nombreuses différences se font jour. Si la participation aux instances de démocratie locale ne déroge guère aux logiques sociales qui président à l'engagement politique avec ce que cela implique en termes de formation intellectuelle et d'insertion sociale, elle ne se fait pas au nom de la défense d'une idéologie. En effet la participation des citoyens à ce type d'instance est souvent liée au règlement d'un problème personnel et immédiat et cela particulièrement dans le cas des conseils de quartier, l'espace géographique très circonscrit favorisant probablement ce type d'intervention. Aussi la plupart des participants font un usage ponctuel de cet espace public, seuls ceux dont les ressources sociales et culturelles sont élevées participent régulièrement. La participation à ses instances n'est en outre, contrairement à l'engagement partisan ou associatif, régie par aucun système formel d'adhésion pour marquer son appartenance.

Par ailleurs, il faut souligner la dépendance de ces instances vis-à-vis des autorités qui les ont mises en place. Leur autonomie est relative et les modalités de prise de parole ainsi que la représentation du local concourent à une conception de la participation qui assigne comme objectif normatif la production d'un consensus¹.

¹ Blondiaux, L., « Représenter, délibérer ou gouverner ? Les assises politiques fragiles de la démocratie participative de quartier », in Blondiaux, L., Marcou, G. et Rangeon, F. (dir.), *La démocratie locale. Représentation, participation et espace public*, Paris : P.U.F, 1999, p367-404.

Pour mener à bien cette recherche, une approche qualitative par entretien semi directifs compréhensifs a été retenue parce qu'elle permet de développer une compréhension fine de l'objet et qu'elle respecte l'environnement de l'enquêté. La pertinence de la démarche qualitative apparaît à trois niveaux. Au niveau épistémologique ; elle se distingue par un rapport à l'objet d'étude qui est holiste c'est à dire « voulant prendre en compte, au départ, la totalité de la situation étudiée »¹. La distance par rapport au phénomène est réduite dans le but « de parvenir à une connaissance première et personnelle du phénomène »², cette distance est proximale. Ce rapport est direct puisque la médiation avec les sujets de l'étude se fait à travers le langage commun. En outre elle est interprétative puisqu'il s'agit d'une quête de sens du vécu. D'un point de vue méthodologique, elle s'avère pertinente puisque sa logique est compréhensive. C'est pourquoi la description des processus, la profondeur des analyses et la richesse des données sont privilégiées. Enfin socialement, elle présente « une option scientifique pertinente dans la mesure où elle est près des gens, des milieux, des expériences, des problèmes, où elle est écologique, technologiquement légère, et dans la mesure où elle est, presque par principe, collaborative »³. Elle est, par conséquent particulièrement adaptée à l'étude des expériences parce que cela nécessite de dégager une connaissance intime du phénomène de l'étude. C'est pourquoi la dimension de proximité épistémologique, méthodologique et sociale avec le sujet s'avère pertinente. Avant d'entamer l'analyse, deux remarques s'imposent, la première porte sur la constitution de l'échantillon, la seconde sur le mode de production des données et sa mise en œuvre.

L'échantillon

Nous employons le terme échantillon parce qu'il est largement employé. Il est cependant mal adapté dans une optique qualitative, car il porte en lui-même l'idée de la représentativité et de la stabilité au sens statistique du terme. Si notre échantillon n'est pas représentatif, au sens mathématique, de la population du conseil parisien de la jeunesse, il cherche à s'approcher de la représentativité. En effet les entretiens, au nombre de 13, ont été multipliés jusqu'à l'apparition de différents discours redondants et les profils des interviewés ont été diversifiés. Il est donc significatif de la diversité des expériences des membres du CPJ. les membres ont été répartis, a posteriori, en actifs/passifs⁴. Le choix de la distinction actif/passif

¹ Mucchieli, A., (dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin, 1996. p159.

² *Ibid.*, p159.

³ *Ibid.*, p159.

⁴ voir notre partie sur l'intensité de l'engagement

est lié au présupposé de la différence de nature et de densité du discours produit en fonction de la participation et des écarts potentiels. Ce présupposé semble fondé et opérationnel puisque G. Gallet souligne que « le point de vue des jeunes diffère en fonction de leur participation active ou passive. Il leur est d'autant plus facile d'en parler [de leur expérience au conseil de jeune] quand ils ont contribué à l'activer. Pour ceux qui ont été passifs, même si la communication des conseillers était bonne, c'est un regard « extérieur » qui domine. »¹.

Néanmoins, et c'est le propre des méthodes qualitatives, les résultats issus d'une semblable démarche ne peuvent prétendre à un même degré de présentation de validité que les résultats issus des méthodologies formelles dans la mesure où il renferme une part d'« empirisme irréductible ». Les preuves de validité sont alors à chercher dans la « cohérence de l'ensemble de la démarche de recherche »²

L'échantillon de cette étude se caractérise par une communauté d'expérience générationnelle, liée aux conditions d'accès au CPJ en terme d'âge. Leurs années de naissance s'échelonnent en considérant leur arrivée en 2003 au CPJ de 1978 pour les plus âgés, les 25ans, à 1990 pour les plus jeunes, les 13ans, et délimitent un temps politique marqué par des événements décisifs dans le cours de l'histoire politique française. Enfants de ce que l'on a appelé la « Génération Mitterand » c'est-à-dire de l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, ils ont aussi connu l'alternance politique et la cohabitation, l'érosion du clivage idéologique gauche/droite et aussi l'arrivée au second tour du candidat d'extrême droite aux élections présidentielles de 2002. Ces événements sont autant d'événements qui constituent des clés d'interprétations essentielles pour comprendre l'évolution du système politique en France dans la période récente, mais aussi pour saisir les transformations du rapport à la politique des citoyens de ce pays ce qui fait dire à A. Muxel que les jeunes « ont appréhendé la vie politique française à travers un prisme de références et de repères en partie brouillés par rapport à ceux des générations plus anciennes, mais aussi de valeurs et d'enjeux nouveaux pouvant relayer une expérience politique spécifique.»³ Or les travaux sur

¹ Gallet, G., *op cit*, p156.

² Quivy, R., Van Campenhoudt, I., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris : Dunod, 1988, p.225.

³ Muxel, A., « la participation politique des jeunes : soubresauts, fractures et ajustements » in *Revue Française de Sciences politiques*, n° 5-6 vol 52, 2002, p521-544, p525

la construction de l'identité politique ont montré que la conjoncture historique et politique joue un rôle actif dans la politisation des jeunes¹.

L'entretien semi-directif compréhensif

Pour le recueil des données, l'entretien a été préféré à la technique du questionnaire. D'abord il fait construire un discours à l'interviewé tandis que le questionnaire provoque une réponse où le contexte est absent. Le discours recueilli par entretien bien que coconstruit par le processus interlocutoire est « le prolongement d'une expérience concrète ou imaginaire »², ce qui permet de connaître le monde de référence de l'interviewé ainsi que son système de cohérence.

De plus « le caractère souple et la faible directivité du dispositif permettent de récolter les témoignages et les interprétations des interlocuteurs en respectant leurs propres cadres de référence : leur langage et leur catégorie mentale. »³. En effet l'entretien contrairement au questionnaire, ne préjuge pas de la hiérarchie de l'information. En outre, plus souple, il est davantage adapté à l'étude des groupes restreints et permet des réajustements en cours de route. Enfin il permet de mettre à jour « la logique d'une action »⁴, déroule le cours des choses, propose des éléments contenus dans les phénomènes étudiés, leurs composants.

L'entretien se caractérise par ses processus de communication et d'interaction humaine : « A l'inverse de l'enquête par questionnaire, les méthodes d'entretien se distinguent par un contact direct entre le chercheur et ses interlocuteurs et par une faible directivité de sa part. Ainsi, s'instaure en principe un véritable échange au cour duquel l'interlocuteur du chercheur exprime ses perceptions d'un événement ou d'une situation, ses interprétations ou ses expériences. »⁵ Ce processus d'interaction permet d'obtenir les données les plus riches. L'attitude générale de l'enquêteur est donc en permanence compréhensive, empathique et épouse les positions prises par l'enquêté. Tout chez l'enquêteur invite l'enquêté, durant

¹ Muxel A. (1991) « le moratoire politique des années de jeunesse » in Percheron, A., Remond, R. (dir.) (1991), *Age et politique*, Paris : Economica, p. 203-232

² Blanchet, A., Gotman, A., *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan, coll. 128, Paris, 1992, p40.

³ Quivy, R., Van Campenhoudt, L., *op cit.*, p186.

⁴ Blanchet, A., Gotman, A., *op cit.*, p41.

⁵ Quivy, R., Van Campenhoudt, L., *op cit.*, p184.

l'entretien, à se sentir en terrain ami permettant ainsi de libérer quelques-unes de ses défenses.

D'ailleurs A. Gotman s'insurge contre le désengagement c'est-à-dire la neutralité et la déshumanisation de la relation entre l'enquêteur et l'enquêté puisque, dit-elle, « rien ne sert de s'effacer, de regarder de biais, de baisser les yeux, de prendre un air modeste, de se faire tout petit et oublier, nul ne croira que vous n'avez pas d'opinion sur le sujet qui vous occupe, ni préférence aucune »¹. En d'autres termes, croire en une parfaite neutralité est totalement illusoire. Aussi exprimer légèrement ses émotions : rires, mimiques d'étonnement, d'incompréhension comme froncer les sourcils, livrer brièvement sa propre opinion, complimenter peuvent au contraire faire émerger un discours plus dense, plus détaillé. L'empathie est un instrument qui aide à faire parler pour entrer dans le monde de l'informateur. Le ton est alors beaucoup plus proche de celui de la conversation entre deux individus égaux que du questionnement administré de haut. L'idéal souligne, J.-C. Kaufman, est de « rompre la hiérarchie sans tomber dans une équivalence des positions : chacun des deux partenaires garde un rôle différent. L'enquêteur reste maître du jeu, il définit les règles et pose les questions, l'autre répond. »²

La grille de questions est un guide très souple (annexe 1). Une fois rédigées, il est très rare que l'enquêteur ait à les lire et à les poser les unes après les autres. C'est un simple guide pour faire parler les informateurs autour du sujet, l'idéal étant de déclencher une dynamique de conversation plus riche que la simple réponse aux questions, tout en restant dans le thème. La difficulté principale réside dans l'explicitation des tournures idiomatiques qui leur sont spécifiques comme « je comprend pas le délire ». Aussi l'enquêteur a pris le parti de relancer, de reformuler pour développer le propos. Par exemple à la tournure citée, l'enquêteur relance : « Le délire...c'est-à-dire ? ». On peut raisonnablement avancer que les interviewés présupposent une intersubjectivité avec l'enquêteur et que celle-ci est d'autant plus grande que l'écart d'âge avec l'enquêteur est faible. Cette intersubjectivité explique, dans une certaine mesure, l'emploi d'un vocabulaire inégalement soutenu et l'usage de tournures idiomatiques spécifiques voire argotiques.

¹ Gotman, A., « La neutralité vue sous l'angle de l'E.N.D.R » in Blanchet, A. (dir.), *L'entretien dans les sciences sociales*, Paris : Dunod, 1985, p163.

² Kaufman, J.-C., *L'entretien compréhensif*, Nathan, coll. 128, 1992, p46.

L'étude portait sur l'expérience des membres, aussi, des éléments biographiques entraient en jeu. Or le problème de la reconstruction se posait. En effet La reconstruction est inévitable puisque les interviewés se trouvent dans l'impossibilité d'honorer les règles tacites du récit biographique qui veut qu'une vie puisse être décrite comme le déroulement linéaire d'une série d'événements s'enchaînant de façon logique et continue¹. C'est pourquoi ils sont conduits à s'inventer une identité sur mesure, qu'ils doivent en permanence ajuster. Le problème de la reconstruction se pose notamment lors des motivations de l'engagement. En effet il risque d'y avoir un décalage entre les motifs réels et les motifs exprimés et ce, d'autant plus, qu'il porte sur des événements passés. A titre d'exemple, la hiérarchie des motivations a pu être modifiée, les motivations ont pu être reconstruites d'après la norme organisationnelle. Il est difficile pour les interviewés de s'extraire du parcours qu'ils ont emprunté et notamment de la norme et de l'identité organisationnelle qu'ils ont intégrées. D'un point de vue méthodologique, l'entretien qualitatif est nécessaire mais insuffisant pour saisir les motivations des acteurs, surtout leurs motivations passées. Pour surmonter cet écueil, il serait utile de compléter l'entretien par des entretiens avec leur entourage de l'époque, voire par une immersion dans leur univers de l'époque (journaux intimes). Néanmoins il est évident que ces variables de contrôle sont très lourdes à mettre en oeuvre.

Pour finir, quelques remarques s'imposent sur la mise en œuvre des entretiens. La prise de contact avec les interviewés a été directe. Une personne a été rencontrée lors d'une soirée à l'Hôtel de Ville tandis que les autres ont été contactés par mail grâce au fichier des membres. Dans un premier temps de nombreux courriels personnalisés ont été envoyés. Puis, en fonction du retour et des possibilités horaires de chacun, des rendez-vous ont été pris. Ce mode d'accès présente l'avantage d'être neutre.

Pour favoriser la prise de distance sur l'expérience, la réalisation de l'entretien au domicile de l'interviewé est idéal. Il offre des conditions de calme et de concentrations suffisantes. Néanmoins un problème est apparu. En effet les membres vivent tous chez leurs parents. Aussi mener un entretien au domicile alors que des questions portaient sur les relations avec la famille aurait pu freiner le discours et, particulièrement, si les membres de la famille étaient présents. La parole n'aurait pas été libre. Au final la majeure partie des entretiens se sont déroulés dans des lieux publics (principalement des cafés retenus pour leur calme). Or cette disposition du lieu ne semble pas avoir nui à la qualité du discours sans doute parce

¹ Bourdieu, P. « L'illusion biographique » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62/63, 1986

que l'entretien traitait d'un engagement public, d'une expérience d'exposition du moi. Il faut souligner que les membres ont, en règle générale, l'habitude de parler publiquement. Les entretiens ont duré, en moyenne, quatre vingt minutes.

Partie 1 : Politique de l'expérience :

**Ou la difficile mise en place d'un dispositif de participation
destiné aux jeunes**

Chapitre 1 : Approche contextuelle

1.1 Jeunes, jeunesse et politique

1.1.1 L'invention de la jeunesse

La différenciation progressive, à partir du XVIII^e siècle, entre une sphère publique et une sphère privée, familiale, a donné naissance à de nouvelles représentations de la jeunesse. A cette époque on assiste à une véritable reconnaissance et promotion de l'enfance et de l'adolescence à travers l'éducation. L'enfant, pour la noblesse puis pour une part plus large de la société devient un être à éduquer. Auparavant, au Moyen Age et encore au XVII^e siècle, une fécondité et un taux de mortalité infantile très élevés n'incitent guère les parents à investir en éducation et en affection pour un enfant dont l'existence est si précaire. Aussi l'âge de 7 ans correspond à l'entrée dans l'âge adulte.

La socialisation des jeunes évolue considérablement au XVIII^e siècle. D'une situation où la socialisation s'opère principalement dans les groupes de pairs, on passe progressivement à l'idée d'une reconnaissance et de promotion individuelle de l'enfant par l'éducation : « l'individualisation progressive de l'éducation en même temps que son institutionnalisation dans le cadre de la vie scolaire vont contribuer à dévaloriser la fonction intégrative du groupes des pairs »¹. L'enfant est alors séparé des adultes pour recevoir une éducation.

Cette découverte de l'enfant est directement liée à la montée de l'économie marchande, « idéologie bourgeoise », qui s'étend et gagne la société en son entier. Alors que les enfants issus de familles aristocratiques étaient liés de manière intangible au patrimoine familial, l'enfant des familles bourgeoises devient une valeur, « un capital qu'il faut faire fructifier »²; son éducation devient, par conséquent, un véritable investissement qui lui permettra de « se lancer dans la vie pour réussir ou échouer selon ses capacités et non plus seulement selon les privilèges associés à son nom »³. Cette conception de l'enfance s'étendra par la suite, favorisée en cela, par la scolarisation croissante des enfants dans des écoles qui permettent le contrôle mais aussi la reproduction sociale.

¹ Galland, O., *Les jeunes*, Paris : La Découverte, 6^e ed., Coll. Repères, 2002, p9.

² *Ibid.*, p11.

³ *Ibid.*, p11.

Dès lors, la scolarisation, devenue un enjeu politique, a concerné une part de plus en plus importante de la population avec la multiplication des établissements scolaires, la gratuité et l'obligation de la scolarité avec la loi Ferry de 1882, pour embrasser progressivement l'ensemble de la société. Au XIX^e siècle la reconnaissance de la jeunesse en tant que catégorie sociale à part entière triomphera.

1.1.2 Première prise en compte politique

Devenue une catégorie sociale reconnue, la jeunesse, subdivisée en enfance et adolescence, va constituer un objet d'intervention sociale. Depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle vont se succéder différentes manières de gérer la jeunesse tantôt prise en main directement par l'Etat tantôt déléguée à d'autres organisations par l'intermédiaire de l'agrément ou de la subvention.

Les mouvements de jeunesse catholique

Dès 1849, les milieux catholiques, moins exclusivement centrés sur l'école que les laïcs et les républicains, créent des patronages en faveur de la jeunesse ouvrière. Différentes organisations telles que les *Cercles catholiques ouvriers*, *l'Association catholique de la jeunesse française* vont se succéder jusqu'en 1926 avec la création de la *Jeunesse ouvrière chrétienne*, premier véritable mouvement de jeunesse. Ce mouvement initial va donner naissance à nombre de mouvements plus spécialisés. Ces différents mouvements vont se charger du temps libre laissé par l'école pour poursuivre la formation des jeunes. Ils tendent à occuper la fonction éducative extrascolaire auparavant dévolue aux parents.

Le mouvement laïc

Les mouvements laïques ont, pendant longtemps, limité leur action au cadre de l'école. Il faut attendre 1928 et la création de *l'Union fédérale des œuvres laïques d'éducation physique* et *l'Union fédérale des œuvres laïques d'éducation artistique* en 1933 pour qu'apparaissent des œuvres de nature plus récréative. Entre 1933 et 1936 les thèmes du « loisir populaire » et de la « culture » insufflés par le Front Populaire se substituent à ceux de l'éducation.

Néanmoins la jeunesse populaire, créée malgré elle, va au fur et à mesure s'affirmer de manière autonome dans des mouvements affranchis à la fois de la tutelle des adultes, du

clergé et des bourgeois. O. Galland déplore le manque d'éléments concernant le mode de vie des jeunes de l'entre-deux-guerres qui empêche de « porter une réelle appréciation sur le succès de ces tentatives et les réactions des adolescents »¹.

Le succès des mouvements de jeunesse soutenus une première fois par l'Etat en 1936 va se transformer en une véritable politique de la jeunesse symbolisée par la création d'un sous-secrétariat d'Etat chargé des Sports et des Loisirs occupé par Léo Lagrange. L'intérêt porté à la jeunesse continuera de s'accroître sous Vichy malgré l'inversion de l'arrière plan idéologique qui le sous-tendait. En effet le gouvernement de Vichy voit dans l'encadrement des jeunes un moyen de conditionner idéologiquement les générations futures et de les contrôler. La promotion de la jeunesse occupe une place centrale dans la politique vichyssoise. Cette période marquera la définition ultérieure des politiques en direction de la jeunesse.

1.1.3 Les politiques de la jeunesse à la Libération

A la Libération, une Direction des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, confiée à Jean Guéhenno, est créée. Si ses principes politico-idéologiques sont en complète opposition avec ceux formulés par le Régime de Vichy, la diversité et le pluralisme, la libre adhésion sont désormais respectés, elle s'inscrit néanmoins dans une même logique politique. En effet, il s'agit de mener une politique publique cohérente en direction de la jeunesse dont le projet éducatif est « d'orienter une vie, de former un caractère, de préparer un citoyen en faisant l'apprentissage indispensable de la collectivité dans un cadre nouveau, plus proche que l'école ou la famille des difficultés de l'existence »². La reconnaissance par la puissance publique de la catégorie appelée « jeunes » est alors définitivement institutionnalisée et pérennisée. L'attitude de l'Etat vis à vis de cette catégorie est, en partie, déterminée par les sentiments ambivalents que les jeunes suscitent. Ils diffusent, à la fois, une image positive mais sont aussi perçus comme capables de mouvements violents et de déviances d'où la nécessité pour l'Etat d'intervenir. « La jeunesse est avant tout un ensemble de représentations sociales qui évoluent au rythme et de la manière dont la sociétés des « adultes » se projette dans son avenir. La jeunesse est en même temps la

¹ Galland, *Op. cit.*, p27.

² Secrétariat d'Etat à l'Enseignement technique, à la Jeunesse et aux Sports, 1950 cité par Galland, *Op. cit.*, p29.

bonne et la mauvaise conscience d'une société. Elle est voie de salut, elle est rêve de la société sur elle-même »¹.

Dans les années 50 et 60 s'affirme une véritable sociabilité et culture juvéniles liées à l'avènement de la société de consommation qui fait prendre conscience à la jeunesse de son poids économique et social lié à l'accroissement démographique de cette catégorie issue du Baby boom et à la scolarisation massive de jeunes issus de milieux sociaux différents. Néanmoins l'émergence de cette culture dans une société qui n'y était pas préparée a conduit à des affrontements dont l'expression la plus spectaculaire fut Mai 68.

La difficulté d'insertion des jeunes dans la vie active et les faits de délinquance engendrés par une crise économique ainsi que l'urbanisation massive a modifié, depuis les années 1970, la représentation de la jeunesse qui est de plus en plus connotée négativement. Ce mouvement s'accompagne du déclin des organisations traditionnelles de jeunes, des organisations politiques et syndicales délaissées par les jeunes qui se tournent vers des formes de participations politiques plus éphémères comme les manifestations, les pétitions, les grèves ou un type d'engagement apolitique incarné par les associations. Néanmoins, simultanément, de nouvelles formes de participation politique mises en place par les représentants du pouvoir politique sont apparues tels les conseils de jeunes.

Cette brève généalogie de la notion de jeunesse met en évidence le caractère dynamique et évolutif de cette notion issue de mutations sociétales profondes. Construction sociale relativement récente, ses évolutions témoignent, portent la trace, des différents rapports de force et des courants idéologiques qui ont traversé la société française depuis le XVIII^e siècle. Ce processus, de l'émergence de cette notion à sa reconnaissance puis son progressif encadrement jusqu'à un total embrigadement sous le régime vichyssois, montre bien la constitution de la jeunesse comme enjeu politique de premier ordre et la volonté de contrôler, d'encadrer des jeunes. Ce processus est lié à l'ambivalence de la représentation des jeunes qui sont à la fois une source d'espoir pour la Nation mais aussi une force relativement autonome qui peut faire peur. La jeunesse a donc bien été constituée en enjeu politique. Loin d'être le fruit du hasard, l'apparition des conseils de jeunes dans le discours et

¹ Tetard, F., « Les trente glorieuses. Recherche politiques de la jeunesse désespérément... », in *Territoires*, N° 362-363, Nov-Déc. 1995, p. 56.

dans les pratiques des élus locaux, semble être l'aboutissement d'un lent mûrissement du rapport que la société entretient avec la jeunesse.

1.2 Emergence et développement des conseils de jeunes

1.2.1 Les premiers conseils de jeunes en France

La notion de conseil de jeune apparaît, pour la première fois, en 1944. André Basdevant, militant des Eclaireurs de France, propose de mettre en place des structures de participation des jeunes à la vie communale. F. Tetard, historienne, rappelle que dans un « Projet pour un Commissariat Général de la Jeunesse » daté du 22 mars 1944 et transmis à René Capitant, futur Ministre de l'Education Nationale dans le gouvernement d'unanimité nationale présidé par De Gaulle, il « se soucie de la formation politique des jeunes, et fait une suggestion originale, celle d'un Parlement de Jeunes, et de Conseils Généraux et Conseils Municipaux des Jeunes, chargés de recueillir les besoins exprimés par les jeunes et les solutions à y apporter »¹. Cependant cette idée restera sans conséquences.

C'est dans les années 60 qu'apparaissent les premiers conseils municipaux de jeunes c'est-à-dire de 15 à 25 ans. Le premier congrès national des conseils municipaux des jeunes, réunissant dix délégations de conseils de jeunes de France, se tient à Paris en 1967. Ces structures ne perdureront pas en raison « du rapport conflictuel à la norme qui caractérise le rapport des jeunes à l'autorité, symbolisée ici par le pouvoir municipal, de l'apparition de conflits idéologiques et politiques entre les jeunes élus et la municipalité, entre fractions de jeunes élus au sein du même conseil (entre mouvements lycéens et mouvements ouvriers), ou par manque de soutien municipal »². Aucun de ces conseils ne subsistera aussi bien local que national après 1968. Néanmoins la volonté politique de ces jeunes de s'organiser reste et aura des échos en 1968.

¹ Tetard, F., « L'histoire d'un malentendu : les politiques de la jeunesse à la libération » in *Les cahiers de l'animation*, n°57-58, Marly-le-Roy : INJEP, 1986, p92.

² Koebel, M., *Le recours à la jeunesse dans l'espace politique local, les conseils de jeunes en Alsace*, Thèse de doctorat, Université de Strasbourg 2, sous la direction de B. Michon, 1997, p10.

1.2.2 Essor des conseils de jeunes

Dans les années 70, de nouveaux conseils consultatifs voient le jour. En effet les conseils de jeunes disparaissent quasiment tous tandis que des conseils municipaux d'enfants sont créés.

Le phénomène de création de conseil de jeunes est marginal puisque l'évolution de leur nombre de 1960 à 1980 rapporté à l'ensemble des communes « n'a, à aucun moment, concerné plus de 2,5% des communes »¹. La création du conseil municipal d'enfants de Schiltigheim, en novembre 1979, marquera le renouveau des conseils. Ce conseil est d'ailleurs considéré par la mémoire collective comme le premier conseil de jeunes alors que la recherche historique, comme nous l'avons vu plus haut, situe les premiers conseils dans les années 1960.

Leur développement s'est intensifié depuis 1985 à un rythme régulier. La France est, aujourd'hui, le pays où l'on semble trouver le plus de conseils de jeunes, plus de 1200, mais ce chiffre, rapporté au nombre de communes n'atteint que 4,3%. Il apparaît donc que les conseils de jeunes restent un phénomène marginal. Il faut néanmoins souligner leur apparition au niveau départemental et régional.

En résumé, l'historique de ce mouvement peut être découpé en trois grandes périodes. Les années 1960, 1970 sont marquées par des initiatives isolées s'adressant au 15-25ans. Ensuite quelques initiatives centrées sur les enfants font leur apparition au début des années 1980. Elles sont suivies de la création d'associations fédérant une quarantaine d'expériences dans la seconde moitié des années 1980. La troisième période correspond à un premier décollage après les municipales de 1989 (200 en 1990) qui se poursuit avec un fort développement au début des années 1990 (750 en 1992).

¹ *Ibid.*, p13.

1.3 Les conseils de jeunes en France

Les conseils de jeunes sont des dispositifs originaux ne répondant à aucune norme juridique. Ils illustrent la question, devenue récurrente dans le débat politique et social, de l'implication des jeunes dans la vie de la Cité et leurs rapports aux institutions politiques. Ils illustrent également la question de l'accès à la citoyenneté des mineurs. Créés à l'initiative des maires, les CMEJ remplissent donc un double objectif de formation et d'expression.

Le premier objectif vise à prolonger l'apprentissage de la citoyenneté, à prolonger l'éducation civique amorcée à l'école et permet une mise en pratique de ces notions. Le conseil est le lieu de l'expérimentation. A. Vulbeau résume cet objectif par « une formation au principes de la vie civique dans une perspective d'éducation civique appliquée »¹. Le second cherche à fait émerger la parole des jeunes en tant que catégorie sociale identifiée disposant, en principe, d'un droit de parole. Il s'agit d'introduire sur la scène politique locale, les préoccupations, les problèmes, un regard différent sur la politique d'un groupe dont la caractéristique est de ne pas disposer du droit de vote. En d'autres termes, l'objectif est de « promouvoir une expression des enfants sur des sujets qui les concernent, dans l'esprit d'un groupe de pression actif. »². Cette conception réfère aux jeunes comme une ressource.

Cette démarche peut être mise en parallèle avec le développement d'autres structures, visant à faire intervenir des « catégories d'acteurs traditionnellement « exclues » du jeu politique »³ comme les conseils d'étrangers. C'est une participation « octroyée »⁴. Or lorsque la participation est « octroyée » sa crédibilité est amoindrie puisqu'il est rare, en effet, de voir des responsables se dessaisir volontairement de leur autorité et de se mettre sciemment en position de faiblesse surtout que le recours à la délibération complexifie la prise de décision. Ce préalable est pourtant une condition essentielle de la participation. Aussi l'enjeu est de renforcer la crédibilité de l'instance et de veiller à ce que les responsables jouent le jeu de la participation et ce d'autant plus que la légitimité des jeunes est faible en comparaison de la légitimité élective de leurs interlocuteurs.

¹ Vulbeau, A., *les inscriptions de la jeunesse*, Paris : L'harmattan, coll. Débats jeunesse, 2002, p103.

² *Ibid.*, p103

³ Blatrix, C., « Les conseils municipaux d'enfants et de jeunes » in Darras, E. (Dir.), *La politique ailleurs*, Paris : P.U.F, 1998, p72.

⁴ *Ibid.*, p77. L'auteur soulève ainsi un paradoxe. En effet ces conseils ne naissent pas à la suite de revendication mais de la volonté du maire.

1.3.1 Une structure flexible

Les conseils de jeunes fonctionnent comme des comités consultatifs auprès de la mairie. Une loi d'orientation du 6/02/1992, relative à l'Administration territoriale de la République indique que « *le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune, comprenant des personnes qui ne peuvent pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales* »¹. Cet article figure dans le titre II sur la démocratie locale qui prévoit plus largement « *le droit des habitants de la commune à être informés des affaires de celle-ci et à être consultés sur les décisions qui les concernent, indissociable de la libre administration des collectivités territoriales, est un principe essentiel de la démocratie locale* ». Les conseils de jeunes s'inscrivent donc dans une logique de démocratisation de la vie locale. La participation est un enjeu majeur.

Néanmoins, les conseils de jeunes présentent la singularité d'être un dispositif informel régi par des règles flexibles. Cette flexibilité se retrouve dans le statut, le public, l'équipement, les adultes et les règles de fonctionnement. Les conseils de jeunes n'obéissent à aucune norme juridique. Généralement le conseil municipal vote une délibération en séance plénière pour la création du Conseil des jeunes. Les partenaires ou parfois les membres eux-mêmes rédigent ensuite un règlement intérieur, outil de référence pour l'organisation des élections, le fonctionnement, etc.

Bien qu'apparenté, au départ, à une commission extra-municipale la fonction d'instruction des dossiers qui limite, légalement, le rôle de la commission est dépassée par l'implication des enfants. Cette implication se poursuit au-delà de leur fonction initiale dans la réalisation de projet. C'est pour ces raisons que l'on peut conclure que « les conseils de jeunesse se rapprochent de la forme associative sans en avoir cependant ni les statuts ni l'organisation formelle »².

La définition du public des CMEJ est très vague et variable. Le public visé correspond aux « enfants » et aux « jeunes » dont nous avons déjà vu la relativité de la définition. Or selon les conseils on peut participer dès l'âge de 7 ans, mais ailleurs, seulement à partir de 14 ans.

¹ (Art. 22, L. 121-20-01)

² Vulbeau, A., *Op. cit.*, p103.

Cette variabilité se retrouve également au niveau de l'âge limite de participation. Dans certains conseils, il peut être fixé à 14 ans et, dans d'autres, à 25 ans comme au Conseil Parisien de la Jeunesse. Il est intéressant de noter la relativité de la notion de majorité civique qui ne constitue plus, alors, un seuil ni dans un sens, l'apprentissage avant l'accès, ni dans un autre, la fin de l'expérimentation avec l'obtention du droit de vote à 18 ans.

Les conseils de jeunes ne disposent d'aucun lieu spécifique d'accueil, aisément repérable dans l'espace physique communal. Ils peuvent s'activer dans les locaux de la mairie même ou dans d'autres locaux communaux, dans les écoles, les locaux consacrés aux loisirs, etc. Cette indétermination du lieu, la mobilité spatiale des conseils sans, pour autant, remettre en cause sa dimension civique met en avant sa dimension relationnelle. Le conseil est là où se trouvent ses membres réunis. Il peut être considéré, dans cette mesure, comme un dispositif.

Les adultes qui encadrent ces conseils ne sont pas systématiquement des professionnels en ce sens qu'ils seraient nommés et qualifiés en tant que tels. Parmi ce personnel, on retrouve des élus, des fonctionnaires territoriaux chargés de la jeunesse, des intervenants du travail social ou de l'animation socio-culturelle, enseignants, parents, etc. S'il on peut raisonnablement supposer que l'ensemble des intervenants ont des repères communs comme les modes d'intervention, l'implication, cette compétence ne relève pas, pour autant, d'une qualification professionnelle.

Si les conseils de jeunes ont un point commun initiale à savoir la désignation de représentants sur la base de programmes, la concrétisation peut varier d'un lieu à un autre ; il n'existe pas de règles fixes. Les indicateurs en sont nombreux : durée du mandat des jeunes élus, modalité de l'élection, profil des électeurs et des élus, budgets alloués, typologie des réalisations, etc. Les règles varient d'un lieu à l'autre mais aussi, au fil du temps, à l'intérieur d'un même lieu. En d'autres termes, il existe autant de conseils différents que de communes différentes. La flexibilité est dans la nature même des conseils. Cette même flexibilité n'offre pas aux membres les moyens d'une prise de pouvoir qui pourrait se substituer à celui des adultes.

Si les conseils de jeunes au niveau municipal sont apparus de manière désordonnée et existent depuis 30 ans dans leur forme actuelle, il n'en va pas de même pour les conseils de

jeunes au niveau départemental. Ils ont été officiellement créés en 1998 sous l'impulsion de la ministre de la jeunesse et des sports de l'époque : Marie-George Buffet. Nés d'une volonté politique et institutionnelle ministérielle, leur fonctionnement est davantage normatif. Valérie Becquet¹ décrit le processus qui a abouti à la mise en place de ces conseils et, notamment, la volonté affichée par les pouvoirs publics d'instaurer un dialogue permanent avec les jeunes dans le souci d'une prise en compte des aspirations tant au niveau local que national. Après des résistances administratives, 84% des conseils départementaux ont été créés avant le 1^{er} mars 1998.

L'objectif de ces instances de représentation est aussi, comme pour les conseils municipaux, de lutter contre la désaffection des jeunes pour la chose publique. Néanmoins cet objectif diffère en ce sens qu'il est issu d'une volonté nationale alors que les conseils municipaux, comme nous l'avons vu, se caractérisent par leur caractère décentralisé et créés en opposition au niveau national. Ensuite leur implantation est aussi liée à la taille de la commune : « Outre une logique de la périphérie, la répartition géographique des conseils de jeunes en France semble suivre la même logique que la taille des communes (et notamment la taille moyenne des communes) dans les différents départements et régions qui semble jouer un rôle fondamental dans le nombre de conseils qui s'y sont développés »². En clair, le phénomène touche plus les régions urbaines et urbanisées ; dans les régions rurales, ce sont plus souvent les villes que les villages qui choisissent de mettre en place ce type de conseils. Il existe aussi des conseils régionaux de la jeunesse dont l'essor est récent et leur proportion reste faible.

1.3.2 Attitudes des politiques et conseil de jeunes

Pour rompre avec le flou qu'entraînent certaines notions telles que le « civisme », la « participation » ou encore la « citoyenneté » permettant de rassembler artificiellement des pratiques et des conceptions différentes, M. Koebel a dégagé, en reliant l'appartenance politique au discours produit à propos des conseils de jeunes, quatre modèles de discours. Il apparaît clairement que la conception et les valeurs attribuées à un conseil de jeunes sont liées à l'appartenance politique se structurant dans une opposition à l'extrême droite, « l'idée

¹ Becquet, V., « Autrement c'est possible : les conseils de la jeunesse » in *Agora*, n°30, Paris : L'harmattan, 2002, p46-58 et *Les conseils de la jeunesse. Intuition politique, réalités territoriales*, Marly-le-Roy : INJEP , n°60, décembre 2002, 80p.

² Koebel, M., *Op cit.*, p22

de pacte ou de front républicain semblant jouer un rôle important dans la signification des conseils »¹

Le discours critique

Le premier discours est critique et s'oppose à tous les autres. « Il correspond aux agents ne reconnaissant aucune capacité, ni chez l'enfant, ni chez le jeune, à exercer un quelconque pouvoir, fût-il consultatif, au sein d'une structure municipale »². Les conseillers municipaux d'opposition y sont hostiles, estiment les jeunes incapables de comprendre les problèmes municipaux et dénie toutes capacités d'intervention sauf pour y apprendre à respecter des valeurs comme la patrie, la nation. L'auteur souligne que « les représentants de ce type de réaction estiment indirectement que le conseil de jeunes a pour objectif l'instruction civique, puisque, le plus souvent, ils estiment que c'est le rôle de l'école (parfois de la famille) et non celui de la mairie. »³. Les représentants de ce type de discours s'opposent, logiquement, à la réalisation de projets entrepris par les jeunes en invoquant le mauvais des crédits ou en dévaluant l'importance des productions. Ce type de discours est le plus caractéristique du Front national. A ce discours s'oppose un ensemble de discours de promotion plus moins fort, allant de la sensibilisation à la participation tout en gardant un certain regard critique.

Le discours d'initiation

Caractérisé par une faible reconnaissance de la capacité politique des enfants et des jeunes, le discours d'initiation et de sensibilisation « correspond à une volonté de sensibiliser les membres des conseils de jeunes aux mécanismes démocratiques et au fonctionnement d'une mairie »⁴. Autrement dit, cette conception a une visée pédagogique pour développer le civisme des jeunes. Cette conception varie selon deux axes. Le premier insiste sur l'apprentissage d'une connaissance institutionnelle de la République tandis que le second porte sur l'inculcation de valeurs, principalement celle de l'apprentissage de la vie en collectivité. Ce type de discours envisage le conseil comme un « cours d'éducation civique grandeur nature » venant compléter ou prolonger l'action scolaire. Si la concrétisation de projets existe, elle sert avant tout à entretenir la motivation des jeunes élus, ou parfois, à

¹ Koebel, M., « La préoccupation de la jeunesse comme ressource politique » in Vulbeau, A. (dir.), *La jeunesse comme ressource. Expérimentations et expérience dans l'espace public*. Paris : Ovides, 2001, p53.

² *Ibid.*, p54.

³ *Ibid.*, p54.

⁴ *Ibid.*, p54.

apprendre aux jeunes, par exemple, à gérer un budget. Dans tous les cas, la réalisation de projets n'est pas le souci premier et ce modèle ne vise pas à l'exercice immédiat de responsabilités. Il s'agit de former des jeunes à la pratique politico-institutionnelle pour en faire des citoyens plus actifs dans le futur. L'auteur constate que le conseil occupe une place secondaire dans la politique municipale. Ce modèle est aussi lié à une « conception de l'engagement politique comme une affaire de gestion, de programme, d'action »¹. Ce modèle semble ancré à droite.

Le modèle consultatif

Le modèle consultatif se présente comme un modèle intermédiaire. Il reconnaît chez les jeunes une certaine capacité à intervenir dans le débat public communal. Il s'agit avant tout de les consulter parfois spécifiquement sur des « sujets qui les concernent », tout dépend alors des limites de l'espace consultatif que se représente le promoteur du conseil. Ils peuvent aussi être libres d'aborder les sujets qu'ils souhaitent. La réalisation d'actions concrètes comme objectif est rarement citée par les agents correspondant à ce modèle. Les actions, quand elles voient le jour, ont pour fonction de crédibiliser la structure et les élus. Ce modèle se rapproche, par certains aspects, du modèle de sensibilisation pour ce qui est de la transmission des valeurs notamment le service de la collectivité. Dans ce modèle, « l'exercice *de* démocratie et l'exercice *de la* démocratie se confondent, mais se limitent à apporter aux élus en place un éclairage supplémentaire pour leurs décisions »². Il n'est donc pas étonnant que le conseil n'occupe pas une place centrale dans la politique municipale. Cette conception caractérise les élus qui ne se sont jamais engagés dans aucun parti politique et se déclarant plutôt à gauche ou plutôt à droite.

Le modèle participatif

Le modèle participatif concerne « les agents qui ont la plus forte reconnaissance dans les capacités de l'enfant et du jeune [...] à intervenir et à participer tant dans le débat communal que dans la réalisation d'actions concrètes, perçue comme l'octroi d'un pouvoir sur la ville »³. On attribue au jeune une vision originale de son environnement que n'a pas ou ne peut plus avoir l'adulte, ce qui est en partie vrai aussi dans le modèle consultatif. Sa légitimité est incontestable puisque c'est dans ce modèle qu'on lui reconnaît le plus « une capacité d'agir

¹ *Ibid.*, p55.

² *Ibid.*, p56.

³ *Ibid.*, p56.

en tant que véritable partenaire et acteur »¹ . La concrétisation de projets dans la commune est primordiale puisqu'elle incarne, elle est le symbole de cette reconnaissance de l'aptitude politique de l'enfant. Sans surprise, dans ce modèle se trouvent les plus fervents promoteurs des conseils. Le conseil de jeunes a une place importante dans la politique municipale. Bien que les objectifs aient toujours un versant participatif, les autres versants (la consultation, l'initiation) peuvent être présents à des degrés divers. Les valeurs sous-tendues à cette démarche tournent autour des notions de démocratie locale, directe, de proximité. « La défense d'un idéal démocratique, de valeurs, voire d'une certaine idéologie, dans la conception de l'engagement politique des représentants de ce modèle se retrouve dans leur conception de l'engagement des jeunes dans les conseils : la défense d'idées et de valeurs y tient une place importante »² Ce modèle se retrouve à gauche et particulièrement au PS ; les mouvements autogestionnaires et écologistes se retrouvant principalement dans son pôle le plus purement participatif.

Si chaque modèle caractérise une famille politique, cela semble être « plus un effet induit qu'une tendance de fond qui signifierait que les conseils de jeunes participent à des enjeux politiques profonds »³ relativise M. Koebel puisque son analyse a montré que cela relève surtout de stratégies de distinction entre communes. Les partis politiques laissent ces initiatives au plan local ce qui montre que les conseils ne semblent pas révolutionner la politique et n'inquiètent pas le personnel politique.

1.4 Objet de l'étude : le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ)

1.4.1 Historique

Les premières initiatives d'instauration de conseil de jeunes à Paris sont apparues au niveau des arrondissements. Elles ont vu le jour en 1996, dans le 11^e, 19^e et 20^e arrondissement dont les maires sont politiquement situés à gauche et dans le 17^e dont le maire est à droite. Ces conseils de jeunes sont nés de la volonté des maires d'arrondissement. Dans le 18^e arrondissement, un conseil de la jeunesse existe depuis 1999 mais il s'inscrit dans le cadre de la politique de M. G. Buffet, alors ministre de la jeunesse et des sports, donnant lieu à la création d'un conseil national, de conseils départementaux et locaux de la jeunesse.

¹ *Ibid.*, p56.

² *Ibid.*, p56.

³ *Ibid.*, p57.

Avec l'arrivée de B. Delanoé, ce mouvement s'est généralisé et a été institutionnalisé au niveau de la Mairie de Paris bien que ce mouvement connaisse des entraves dans les arrondissements détenus par l'opposition municipale. C'est une des raisons pour lesquelles les conseils de jeunes des arrondissements du 8°, 15°, 16° n'existent pas ou connaissent d'importantes difficultés. Les conseils du 8 et 16° arrondissements n'ont pas d'animateurs, ils se sont « désengagés » après avoir élus des représentants au CPJ tandis que le conseil du 15° est géré indépendamment de la mission citoyenneté des jeunes.

Les Conseils de la Jeunesse d'Arrondissement

Avant d'aborder le Conseil Parisien de la Jeunesse, il convient de revenir succinctement sur les Conseils de la Jeunesse d'Arrondissement (CJA) en ce qu'ils constituent le passage préalable à toute entrée dans le Conseil Parisien de la Jeunesse et qu'ils sont apparus 2 ans avant le CPJ¹. Ils ont été créés en novembre 2001 à la suite d'un vote au Conseil de Paris. Auparavant, à partir de juin 2001, un groupe d'experts réunis par Clémentine Autain, adjointe chargée de la jeunesse, avait pour mission de réfléchir à la mise en place d'un Conseil parisien de la jeunesse. Néanmoins si le vote date de novembre 2001, leur lancement sera effectif, après avoir connu des difficultés d'ordre matériel et humain, en mars 2002. Ils s'adressent à tous les jeunes âgés de 13 à 25 ans, habitant, travaillant ou étudiant à Paris.

Si un vote du Conseil de Paris a entériné la création des conseils de jeunes d'arrondissement, ces derniers n'ont pas pour autant de fonctionnement unifié. Ils sont très variables d'un arrondissement à l'autre, ils sont libres de choisir le nombre de jeunes conseillers, leur mode de désignation ainsi que leurs missions et modes de fonctionnement. La classe d'âge varie, en outre, selon les arrondissements, à titre d'exemple, l'âge limite du CJA du 15° arrondissement est fixé à 18 ans. La participation des jeunes repose, en général, sur le volontariat. Pour y participer, il faut contacter sa mairie.

Les conseils de jeunes d'arrondissement ont une double compétence consultative et participative. La compétence consultative signifie que les membres peuvent être interpellés sur des questions municipales ou formuler des propositions et les soumettre aux élus, et participative. La compétence participative met en avant la réalisation de projets. Ils disposent

¹ Pour plus de détails notamment sur l'historique et sur la diversité des fonctionnements des CJA, voir Becquet, V. *Les conseils de la jeunesse*, contribution au rapport de l'observatoire parisien de la démocratie locale, 2005, document ronéotypé.

annuellement d'un budget de 200 000€. Il est géré par la Mission citoyenneté des jeunes et réparti entre les projets des arrondissements. Initialement le suivi de ce conseil était assuré par un animateur mais en juin 2002, ils ont réclamé une augmentation de salaire et un meilleur statut. Cette « fronde » a plongé la mairie dans un certain malaise. Certains animateurs ont quitté leur fonction et n'ont pas nécessairement été remplacés immédiatement. Cet aperçu montre que les moyens humains et matériels sont gérés de manière centralisée. Le rapport de l'Observatoire de la mission locale pour l'année 2004 fait état d'une « difficulté apparente à développer partout un réel dynamisme des conseils de la jeunesse d'arrondissement. Léthargie et ankyloses semblent guetter certains, voire une forme de paralysie pouvant conduire à un pur et simple arrêt d'activité ». Cette situation semble liée au déficit des supports d'animation initialement prévus. Au final, l'accomplissement de la mission de consultation et de participation semble difficilement réalisable. V. Becquet¹, en confrontant les différentes chartes des conseils, leur fonctionnement réel et leurs objectifs conclut à une grande hétérogénéité des conseils, cette situation peut créer une certaine incohérence.

- *Le conseil parisien de la jeunesse*

La délibération instituant le Conseil Parisien de la Jeunesse est votée en février 2003. Son installation officielle par le Maire aura lieu fin mars 2003 pendant la séance plénière du samedi 29. En mars 2004, est paru un premier bilan couvrant la période mars 2003-2004. Il fait état des différentes actions du CPJ ainsi que des forces et faiblesses de l'instance. En juin 2004 s'est tenu le premier séminaire à Marcoussis, le second a eu lieu en juin 2005 à Clairefontaine. Ils sont l'occasion de faire le point sur le fonctionnement et les différentes difficultés connus par les membres. Ces dernières tiennent surtout au fait que les membres découvrent les circuits administratifs, les blocages politiques et à l'apprentissage du travail en groupe. Le mandat des membres présent à la création du CPJ s'est achevé en juin 2005. Cette étude porte sur ces membres. Comme nous le verrons plus loin, une des caractéristiques de notre échantillon est qu'ils ont « essuyé les plâtres ». Si le conseil parisien de la jeunesse présente de nombreux points communs avec les CJA, son ancrage au niveau parisien permet à ses membres d'accéder à des moyens nettement supérieurs et de bénéficier d'une proximité avec l'équipe municipale qui devrait, en toute logique, accroître leur influence.

¹ *Ibid.*

1.4.2 Fonctionnement

Le nombre de conseillers est proportionnel à la taille de l'arrondissement. Le Conseil Parisien de la jeunesse compte 108 conseillers désignés par les conseils de la jeunesse d'arrondissement dont ils sont issus selon la répartition suivante : un minimum de trois représentants par arrondissement + deux représentants par tranche de 10000 jeunes de 13 à 25 ans. Le mandat dure 2 ans, il est renouvelable une fois. Le mode de désignation des représentants du CPJ est le fruit d'un accord entre les jeunes et les élus des arrondissements. En règle générale les représentants des CJA sont élus pour le CPJ. Mais, dans certains cas, la nomination peut être faite sur la base du volontariat ou « par défaut » puisque le CJA compte moins de membres que les places qui lui sont attribuées au CPJ, ou encore, il manque de candidats pour le CPJ. La participation au CPJ repose alors sur la « bonne volonté » de certains membres.

Si la quasi-totalité des membres étaient présents à la première séance plénière leur nombre va régulièrement décroître pour se stabiliser autour de 40 à 60 personnes. Ces chiffres sont confirmés par notre observation puisque nous avons dénombré 51 membres à la séance plénière du 12 février et 37 membres à celle du 4 juin 2004. V. Becquet attribue cette chute des effectifs « au fait que des jeunes n'ont pas été intéressés par l'instance, ou ont considéré que les débats étaient trop politisés ou encore ont été déçus compte tenu du temps consacré à définir les modes de fonctionnement du conseil (la charte). Dans certains cas (...) les absents ont été remplacés »¹. Par ailleurs les séances plénières ont été ouvertes aux membres des CJA, non mandatés pour le CPJ, afin qu'ils viennent « pour voir », ce qui n'a pas été sans créer des tensions entre « anciens » et « nouveaux » qui ne connaissent pas le fonctionnement de l'instance. A titre d'exemple, lors de l'observation du 4 juin 2004, un nouveau venu s'est présenté en citant ses multiples appartenances syndicales et associatives ce qui a suscité un vif tollé ainsi que l'indignation de certains. Cette ouverture semble ne pas être efficace puisque fréquemment « les jeunes des arrondissements « venus pour voir » ressortent quelque peu perplexes de la plénière constatant un réel décalage entre le conseil parisien et les conseils de la jeunesse d'arrondissement »²

Le fonctionnement du conseil, doté d'un budget de 80 000€, est évidemment régi par une charte (annexe 2). Elle témoigne du sérieux de l'organisation et vise à responsabiliser les

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

membres notamment sur l'absentéisme. Les objectifs du conseil y sont rappelés. Elle se présente également comme un outil de régulation des débats. Elle a connu des modifications en 2005 pour s'adapter à l'évolution du conseil et tenir compte de la première année de fonctionnement du conseil. En juin 2004, il a été décidé de porter le nombre de séances plénières de 3 à 5. Cette séance commence par une présentation des activités des commissions, un point d'information sur les actions municipales dont certaines peuvent intégrer la participation des membres, une intervention d'un(e) adjoint(e) au maire, parfois d'un élu de l'opposition municipale. De fait des adjoints sont invités à intervenir sur des questions précises concernant leur secteur et proposées par les jeunes conseillers. Des élus de l'opposition municipale sont également invités à participer. La séance se termine par un temps réservé aux questions diverses.

Le CPJ se déroule toujours dans la grande salle du Conseil de Paris et se réunit une fois par an en séminaire. Depuis sa création, B. Delanoé a assisté à 2 séances plénières, celle d'ouverture et celle du 7 février 2004. Clémentine Autain en assure la présidence. Elle anime les débats et y participe ce qui n'est pas sans poser problèmes : « ses prises de paroles, voire parfois son attitude, ont une influence sur le contenu des débats et sur les votes qui en résultent. En tant que présidente, elle ne fait pas seulement que réguler les échanges entre les membres du conseil mais pèse, alors qu'elle ne vote pas, sur les choix du conseil »¹ diagnostique V. becquet. Cette situation soulève la question épineuse du rôle et de la position de l'élue au sein du conseil parisien et, d'une manière plus générale, de la relation entre « adulte » et « jeune » et du ton qui peut être employé.

Les débats se déroulent calmement. Ils sont souvent ponctués d'un vote. La prise de parole entre les différents membres et la présidente varie d'une séance à l'autre. Certains membres ne prennent pas part aux débats. Les animateurs de commissions prennent le plus parole, suivis des personnes particulièrement investies dans les commissions. Les autres interviennent en fonction des sujets, certains n'ont même jamais pris la parole². L'intensité de l'engagement est une variable que nous retrouverons dans l'expérience des jeunes.

¹ *Ibid.*

² Ces observations sont issues du travail de V. Becquet et ont été corroborées par mes propres observations (séances plénières du 12 février et du 4 mai 2005)

1.4.3 Les commissions

En mai 2003 sept commissions sont instaurées. Six sont thématiques : Discrimination, Sports et Cultures, Santé, Communication, Environnement et Urbanisme, International, la septième est la commission permanente. Composée de l'animateur, du trésorier et du secrétaire de chaque commission, présidée par C. Autain, elle a consacré une large partie de son travail à la Charte de fonctionnement du conseil. Elle se réunit avant les séances plénières et en fixe notamment l'ordre du jour.

Chaque commission est composée d'un animateur, d'un trésorier et d'un secrétaire élu en leur sein. Leur rôle est de définir et de mettre en oeuvre des projets soumis en suite au vote en assemblée plénière. S'ils sont retenus, ils sont alors présentés au maire qui a le pouvoir de décision finale. Elles se réunissent au minimum une fois par mois

En général les commissions réunissent les membres les plus actifs, soit entre vingt et trente personnes. Elles sont inégalement actives, par exemple la commission Santé et la commission Environnement et Urbanisme après avoir été très dynamiques à leur création ont ensuite été délaissées. Nous y apporterons un morceau de réponse. Il semble, en effet que des membres viennent avec un projet déterminé en tête et une fois celui-ci achevé freinent voire arrêtent leur investissement au sein des commissions. Par ailleurs certaines commissions présentent un attrait plus grand telle la commission International qui permet à ses membres de voyager.

1.4.4 Réalisations

Les réalisations des CPJ sont nombreuses et variées. Il est par ailleurs difficile d'en évaluer la portée. Doit-on les examiner à l'aune du public qu'elles ont attiré ou, à l'opposé, se pencher sur le rôle qu'elles ont joué dans la construction du groupe et de la « communion symbolique »¹ des membres qu'elles ont pu engendrer ?

Ce travail, comme en attestent les deux pistes d'études proposées ci-dessus, pourrait être l'objet d'un mémoire à part entière. Présentement, ces informations sont données dans un

¹ Ce concept emprunté à Sfez L., *La politique symbolique*, Paris, P.U.F, coll. Quadrige, 489p., renvoie à la construction identitaire d'un groupe, à son unité qui se réaffirme dans le cadre de manifestations ponctuelles.

but contextuel, pour approfondir la connaissance de l'organisation. C'est pourquoi nous ne rentrerons ni dans les détails et ni dans la genèse de ces actions. Nous en livrons, en les présentant commission par commission, un aperçu synthétique et documentaire.

- *Commission Communication*

La commission communication sort, au rythme d'un numéro par un an, un journal gratuit. Le premier numéro de ce journal, intitulé « le journal du Conseil Parisien de la Jeunesse » correspond au premier semestre 2004. Il était initialement prévu d'en faire un biannuel mais les difficultés rencontrées ont réduit la fréquence à un journal par an. Il est imprimé à 100000 exemplaires. Les membres ont conçu un message promotionnel pour les Conseils de la Jeunesse diffusé sur les panneaux municipaux. Cette campagne d'affichage s'appelait *QCM*. Ils ont également réalisé une campagne d'affichage incitant les parisiens à aller voter lors du référendum sur la Constitution européenne. Ils ont contribué au développement du site internet. Ils assument également une fonction de représentation du CPJ dans divers événements.

- *Commission Discriminations*

Cette commission a conçu une campagne pour lutter contre les discriminations liées à l'exclusion sociale, au racisme, aux handicaps, au sexisme et à l'homophobie. Cette action s'est matérialisée par la conception de « cartes com' » et d'un message sur les panneaux d'affichage de la ville. Des conférences et des débats ont été organisés. Les membres ont également participé à des débats notamment sur les « relations filles/garçon au quotidien à Paris » à l'occasion de la journée internationale des femmes.

- *Commission Sports et Culture*

Les membres ont organisé et monté un projet Graff réalisé par les jeunes et exposé de façon itinérante. Ils ont rédigé une charte sur l'usage du roller à Paris et organisé une randonnée à roller à l'occasion de la Nuit Blanche 2004.

- *Commission Internationale*

Son objectif est de tisser des liens avec des conseils de jeunes étrangers. Pour cela, ils ont participé à un séminaire à Melun en décembre 2003 avec l'association « Youth Planet¹ », sur le thème : « Vivre la solidarité pour construire la démocratie ». Ils ont fait parvenir une lettre de soutien au conseil madrilène de la jeunesse lors des attentats du 11/03/04. Leur action s'est aussi matérialisée par la plantation d'un olivier dans le square de la Paix. Ils ont participé au Festival mondial de la jeunesse à Barcelone en août 2004. Ils ont organisé une rencontre européenne à Paris, en décembre 2004, de jeunes impliqués dans la démocratie participative. Ils préparent actuellement un voyage à Montréal pour rencontrer leurs homologues québécois et préparer leur venue à Paris. Des contacts sont également noués avec le Conseil de la jeunesse de Dakar.

- *Commission Santé*

Cette commission a élaboré un cahier des charges lié au lancement d'une formation aux premiers secours (AFPS) et l'a mise en œuvre dans trois lycées parisiens. Elle est également présente aux « Solidays » à travers le stand de la mairie de Paris.

- *Commission Urbanisme et Environnement*

Cette commission, créée en 2004, a travaillé à la réalisation d'une synthèse sur leurs visions et leurs intentions concernant le plan local d'urbanisme. Elle traite également des problèmes de pollution.

- *Commission Solidarité*

Cette commission éphémère, créée pour dépenser le reliquat budgétaire 2003, a participé au travers de l'achat et la distribution de cadeaux aux enfants de familles défavorisées, aux arbres de Noël de l'association « Les Restos du Cœur ».

¹ En 1997, l'Italie, la Hongrie, la Roumanie, la Suisse et la Pologne et la France ont créé l'association « youth planet » dont l'objectif est de promouvoir, au niveau européen, la citoyenneté par la participation des jeunes à la démocratie locale.

Chapitre 2 : Approche théorique

2.1 Les jeunes et l'expérience politique

2.1.1 Regard sur la politique

Si l'on s'en tient au taux de participation électorale, les jeunes peuvent être, effectivement, perçus comme largement dépolitisés puisqu'une fois les abstentionnistes et les non-inscrits sur les listes électorales décomptés seulement une petite moitié d'entre eux votent lors des échéances électorales. Cette faible participation entretient certainement l'idée, largement répandue dans l'opinion, d'une jeunesse peu politisée dont le désintérêt pour la politique est massif. Cependant, sur certains points, l'attitude politique des jeunes ne diffère en rien de celle de leurs aînés. En effet l'attitude des jeunes comme des adultes vis-à-vis de la politique est empreinte de méfiance et le personnel politique comme les institutions souffrent d'un déficit de crédibilité. Pour eux l'absence de solution ou la présentation des problèmes économiques comme une fatalité, ôte toute crédibilité aux discours politiques. Ils dénoncent également la vanité des querelles politiques ainsi que la corruption.

Pour A. Muxel, le constat d'un « malentendu » et d'une « méprise » s'impose lorsque l'on observe le rapport entre les jeunes et la politique : « Tous d'abord un malentendu au sens propre du terme. Car les jeunes ne sont pas « entendus » dans une société n'arrivant pas à les intégrer correctement, pas plus qu'ils ne veulent « entendre » une classe politique jugée dans son ensemble peu crédible, peu responsable et peu digne. »¹. Autrement dit, d'un côté, la société n'arrive plus à intégrer les jeunes, recevoir leur parole et donner un écho à leurs préoccupations et, ces derniers, ont renoncé à se faire entendre d'une classe politique qu'ils jugent inadaptée. La « méprise » porte, quant à elle, sur l'image qu'on accole aux jeunes et les besoins, les caractéristiques, les aspirations qu'on leur attribue : « la méprise [...] est celle que l'on trouve dans nombre d'analyses et de commentaires qui cantonnent les jeunes dans un individualisme et une forme de renoncement détournant leurs intérêts et leurs préoccupations hors du champ politique »².

¹ Muxel, A., *L'expérience politique des jeunes*, Paris : Presse de Sciences Po, 2001, p47.

² *Ibid.*, p47.

2.1.2 Un idéalisme pragmatique

En dépit de cette distance à l'égard de la politique et du regard critique et lucide qu'ils entretiennent¹, malgré le constat d'une incompréhension, d'une rupture entre la classe politique et les jeunes, ces derniers ne sont pas, pour autant, ni dépolitisés ni démobilisés, et, si l'on ne réduit pas l'engagement à la participation électorale, « les jeunes se définissent comme d'aussi bons, voire comme de meilleurs citoyens que les autres »² souligne A. Percheron.

Les jeunes ont, en effet, une conscience affirmée des problèmes touchant la collectivité comme la défense des droits de l'Homme, la lutte contre le racisme, l'engagement dans des causes de type humanitaire, ou encore, les manifestations pour conserver un système d'éducation et de formation gratuit : 45% des 15-24 ans contre 18% des plus de 65 ans se déclarent prêts à faire partie d'une association pour la défense des droits de l'Homme ou contre le racisme, 57% d'une association pour la paix ou le désarmement, contre 29% et 46% des 65 ans et plus ; pour l'ensemble de l'opinion les proportions sont respectivement de 40% et 52%³. Cette tendance est constante puisqu'un sondage récent⁴ montre que trois jeunes sur quatre pensent que les associations permettent d'améliorer les choses, et deux sur trois estiment que l'engagement associatif est un bon moyen de lutter contre l'égoïsme social. En d'autres termes, ils se sentent concernés par des sujets qui sont à la fois plus fondamentaux mais aussi plus concrets par exemple la lutte contre le racisme, la liberté d'opinion et les questions liées à la formation scolaire qui sont autant de « sujets « politiques » par excellence, mais surtout éthique, hors des clivages politiques traditionnels et généralement abordés par d'autres voies que celles offertes par la démocratie parlementaire »⁵. La représentation qu'ils ont des enjeux politiques est mondiale et bien que peu d'entre eux aient le sentiment d'être européens, « l'attachement à une ville ou à une

¹ Les jeunes ont en effet conscience de l'existence d'un double discours des pouvoirs publics à leur égard, auquel s'ajoute celui des médias. Cf. Bieb, B., « L'analyseur Villepinte » in Vulbeau, A. (dir.), *La jeunesse comme ressource*, Eres, 2001.

² Percheron, A., « les jeunes et le politique ou la recherche d'un nouveau civisme » in *Jeunes d'aujourd'hui, regards sur les 13-25ans en France*. Paris : La documentation Française, 1987, p126.

³ Chiffres extraits de Percheron, A., *op cit*, p121.

⁴ Chiffres extraits de Muxel, A., *op cit*, p48.

⁵ Muxel, A., *op cit*, p47.

région reste un sentiment très fort »¹. En d'autres termes, ils sont attachés à l'idée de penser global mais d'agir local.

Au final, s'ils prennent leurs distances avec le monde politique tel qu'il est, ils n'ont pas pour autant délaissé la scène politique. Ils en demeurent des acteurs à part entière et l'occupent à leur façon. Autrement dit, ce qui est en jeu est un lien différent avec la politique et le politique ; la cité, le collectif ne sont pas désinvestis mais investis différemment. Qu'est ce qui les caractérise alors en tant qu'acteurs politiques à part entière ?

2.1.3 Une approche expérimentale

D'abord on dénombre aujourd'hui autant de jeunes adhérents de partis ou de groupements politiques que dans les années 1960 généralement considérées comme l' « Age d'or » de l'engagement politique des jeunes, soit entre 2% et 3%. Le principal changement est la forme et les motivations qui président à leur engagement : « les contenus de leur engagement et de leur intérêt ont changé. Les formes d'implication et les thèmes qui peuvent conduire à leur implication se sont déplacés »². Partis politiques et syndicats sont délaissés au profit des associations. Néanmoins cet engagement est à nuancer seul 11,5% des jeunes y participent et les associations recueillent également la sympathie des adultes. Cet engouement correspond à une mutation plus profonde du rapport de la société entretient au collectif. « Les jeunes en cela ne font que s'inscrire dans une évolution d'ensemble de l'action collective qui a caractérisé tous les grands mouvements sociaux en France ces dernières années »³.

Ce qui différencie les jeunes des générations précédentes est leur expérimentation politique. Ils évoluent dans un environnement sans repères politiques forts avec la chute du clivage binaire, l'essor de l'échelle supranationale, une complexification croissante du système politique et une offre politique qui correspond de moins en moins aux clivages sociologiques traditionnels : « les lignes de clivages politiques recoupent moins que par le passé les clivages sociologiques traditionnels et laissent des interstices par lesquels s'engouffrent de

¹ Loizeau, M., Gianada, J-P. "les 15-25 ans et le devenir citoyen ou entre risque et désir de "prendre à son compte" une place d'acteur dans la cité" in Berlioz, G., Richard, A. (dir.) *Les 15-25 ans, acteurs dans la Cité*, Paris : Syros, 1995, p158.

² Muxel, A., *op cit*, p48.

³ *Ibid.*, p48.

nouveaux types d'expression ou de revendications politiques »¹. Autrement dit, le brouillage des repères politiques, la disparition des « réserves de sens collectifs »² conduisent à de nouvelles formes d'expression politique. Alors que les générations précédentes pouvaient se positionner par rapport à un « avant », les jeunes n'ont pas accès à ce répertoire politique classique. Aussi ils découvrent, dans un contexte de « relative désinstitutionnalisation de l'action politique »³, de nouvelles formes de mobilisation collective. La socialisation politique des jeunes, contrairement à leurs aînés, est dans cette mesure plus expérimentale. Ils se caractérisent donc par une volonté de se démarquer d'une façon de faire ou d'user de la politique dans laquelle ils ne se reconnaissent pas et ne s'approprient guère le langage des hommes et des appareils politique actuels. Leur souci est bien de réconcilier le terrain des idées et celui de l'action politique, de nouer un véritable dialogue démocratique engagé avec des valeurs humanistes, bref, de faire de la politique au sens noble.

En résumé, les jeunes se caractérisent par une prise de distance à l'égard des formes traditionnelles de la politique, une contradiction entre une adhésion soutenue aux valeurs de la démocratie et la réalité du mode de fonctionnement politique. S'ils sont en rupture avec leurs aînés dont l'engagement se caractérisait « par la poursuite de grandes fins, au nom de doxa, de systèmes théoriques, de discours universaux. »⁴, leur disposition à s'engager demeure élevée.

Cette attitude peut être perçue comme un appel à une autre forme de démocratie, « entre héritage et expérimentation, bien des signes dans les attitudes et les comportements des jeunes Français esquissent les grandes lignes d'un « nouveau » répertoire politique »⁵ assure A. Muxel. La question du lien entre les conseils de jeunes et ce « nouveau » répertoire politique mérite d'être posée et ce d'autant plus que les caractéristiques des conseils de jeunes semblent, d'une certaine manière, correspondre aux attentes des jeunes.

¹ *Ibid.*, p40.

² Beck, U. (2001), *La société du risque*, Paris : Aubier, 521p.

³ Muxel, A., *op cit*, p48.

⁴ Lagrée, J.-C. « Les jeunes se désintéressent-ils de la politique » in *Agora*, n°30, Paris : L'harmattan, 2002, p99.

⁵ Muxel, A., *Op cit*,p50.

2.2 Sur le militantisme

2.2.1 Qu'est-ce que l'engagement ?

L'engagement peut être défini comme la participation individuelle à une organisation dont les objectifs sont de nature politique. Cette définition exclut de l'analyse la participation aux associations culturelles, de loisir ou de sport, pourtant plus nombreuses et au sein desquelles la participation est plus importante, dans la mesure où leurs objectifs ne dépassent, ou très rarement, l'espace privé. Cette délimitation du sujet se réfère à une définition large du terme *politique*, à l'image de celle de D. Memmi¹ : « dans les faits, beaucoup d'autres activités sont prises en considération : adhésion à toute organisation visant à obtenir des décisions en faveur de la collectivité, ou d'un groupe (associations de défense, groupes de pression), voire à gérer une partie de la vie collective (associations de parents d'élèves, conseils de quartier) ou encore à la penser simplement (clubs de réflexion, société de pensée) (Vedel, 1962 ; Lancelot 1961 ; colloque France-Forum, 1963). Ici le terme politique est plutôt pris en son sens général de « relatif à la cité, à la chose publique » (Robert 1970, p.1967) ». Dans cette perspective, le Conseil Parisien de la Jeunesse est incontestablement une organisation à caractère politique. L'engagement est en définitive une prise de conscience de son appartenance à la société et le refus de rester « spectateur ». L'individu se met au service d'idées, de causes qui se matérialise par le fait de rejoindre une organisation à caractère politique. Le militantisme réfère à un degré d'activité, à l'intensité de l'engagement dans cette organisation qui va du simple adhérent à l'activiste.

2.2.2 Historique

L'avènement du militantisme dans les sciences sociales correspond à une sociologisation du problème que M. Olson² a posé le premier, mais dans une perspective purement économiste alors qu'une approche sociologique était nécessaire : qu'est-ce qui peut expliquer l'engagement dans des organisations d'individus qui ne retireront aucune satisfaction matérielle de l'action collective ? Il fallait donc « aller sur le terrain » pour dénouer cette contradiction qui ne l'avait été que partiellement par l'idée d' « incitations sélectives » proposée par M. Olson. On assiste alors à une complexification de la théorie rationaliste

¹ Memmi, D., « L'engagement politique » in Grawitz, M., Leca, J. (dir.) *Traité de science politique, L'action politique*, vol. 3, Paris : P.U.F, 1985, p. 313-314.

² Olson, M. *Logique de l'action collective* (1966), trad. Rééd., Paris : P.U.F, 1978, 199p.

puisque les rétributions du militantisme ne sont plus seulement d'ordre matériel¹, et que les déterminants de l'engagement ne concernent plus uniquement le calcul individuel.

Néanmoins le militantisme est resté longtemps peu étudié en France². L'abondante littérature française consacrée aux partis politiques s'est traditionnellement peu souciée, de façon spécifique, aux adhérents et aux militants, à l'exception de la littérature dédiée au Parti Communiste³. Longtemps la recherche française a privilégié le traitement du militantisme du point de vue de l'organisation : le système des partis, leur histoire, la structure du pouvoir au sein de l'organisation⁴... Le militantisme analysé sous l'angle de l'individu demeurait un terrain à investir. A cet égard, on observe, dans les années soixante dix, un renouvellement de l'approche, la science politique française « redécouvrant » l'engagement, avec le renouveau de la participation politique dans ses formes conventionnelles et non conventionnelles⁵. Certaines études portaient alors sur les militants mais, principalement, à leurs caractéristiques sociales⁶. C'est pourquoi la question des motifs de l'engagement et d'une manière plus générale des déterminants subjectifs de l'engagement restait délaissée. Autrement dit, la recherche se concentrait sur la structure et le comment plutôt qu'aux individus et au pourquoi.

La recherche sur les mutations du militantisme a recentré la recherche sur les militants notamment avec l'ouverture des études sur l'engagement à l'engagement associatif à la fin des années quatre vingt. Une partie de la recherche s'est alors penchée sur les militants et

¹ D. Gaxie est le premier à évoquer les rétributions symboliques du militantisme liées à l'être-ensemble, même s'il s'inscrit encore partiellement dans le paradigme olsonien en insistant sur les rétributions matérielles, tels les emplois, les postes de permanent, de l'engagement. Il démontre cependant la prépondérance, dans les partis politiques de masse dont les stratégies d'accès au pouvoir ne peuvent pas reposer sur le recrutement de « mercenaires », mais sur l'activité des militants de base, des rétributions symboliques liées au prestige conféré par l'obtention d'un poste à responsabilité dans le parti, l'apprentissage de nouvelles compétences, et surtout des satisfactions apportées par l'être-ensemble militant et permises par la forte capacité intégrative des partis. Gaxie, D., « Economie des partis et rétributions du militantisme » in *Revue française de science politique*, n°27, vol. 1, février 1977, p123-154.

² Subileau, F., « Le militantisme sous la cinquième République, état des travaux de langue française » in *Revue française de science politique*, 5-6, octobre-décembre 1981.

³ Cf. A titre d'exemple : Mothe, D., *Le métier de militant*, Paris : Le Seuil ;1973 Bourdet, Y., *Qu'est ce qui fait courir les militants ? Analyse sociologique des motivations et des comportements*, Paris : Stock ; 1976 ; Lavau, G., *A quoi sert le parti communiste français ?*, Paris : Fayard, 1981.

⁴ Cf. A titre d'exemple : Duverger, M., *Les partis politiques*, Paris ; 1951 ; Charlot, J., *Les partis politiques*, Paris ; 1971, Offerlé, M., *Les partis politiques*, Paris : P.U.F., 1987

⁵ Mayer, N., Perrineau, P., *Les comportements politiques*, Paris : Armand Colin, 1995.

⁶ Gaxie, D., *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris : Seuil, 1978, 264p. ; Bourdieu, P., *La Distinction*, Paris : Minuit, 1979, 670p.

leurs univers, pour comprendre l'apparent déclin du militantisme traditionnel (dans les partis et les syndicats pour aller vite) au profit de ce qu'E. Reynaud appelait dans un célèbre article éponyme, le « militantisme moral », dans les nouvelles associations¹. De nombreux travaux ont alors été consacrés à cette approche² : on serait passé de l'engagement militant à l'engagement distancié, de l'identification à l'individuation, du « timbre » au « post-it », du « militant affilié » au « militant affranchi » pour reprendre la terminologie de J. Ion³.

2.2.3 « *Le militantisme moral* »

Florence Passy⁴ qui s'est intéressée à l'action altruiste, renouvelant ainsi l'approche d'E. Reynaud, c'est-à-dire la participation à des organisations luttant pour des biens dont, en cas de succès, les militants ne profiteraient pas, a testé le modèle olsonien. Elle observe ainsi une combinaison de trois facteurs au niveau individuel : le contexte socio-culturel, c'est-à-dire l'appartenance à certaines catégories sociales, notamment celle des « spécialistes socio-culturels », une frange de la classe moyenne qui porterait les nouvelles formes de militantisme, le contexte relationnel et, enfin, la perception de l'efficacité de l'action en comparaison des risques encourus. Outre que le calcul coût/avantage ne représente qu'un des trois facteurs de l'engagement dans une action de militantisme moral, il est à noter que les facteurs agissent conjointement, si bien que la perception des coûts et avantages n'est pas fixée une fois pour toutes. Le contexte relationnel, caractérisé par des rapports sociaux dans un cadre militant, modifie l'identité de l'individu jusque dans l'évaluation des risques.

2.2.4 « *Carrière militante* », une approche dynamique

Pour éluder la question du pourquoi de l'engagement, les facteurs identitaires ont donc pris, progressivement, le pas sur les facteurs relationnels. Les problématiques et les modèles se sont complexifiés, notamment en intégrant l'étude du phénomène de désengagement qui met en lumière, en retour, l'engagement lui-même dans une perspective dynamique et

¹ Reynaud, E., « le militantisme moral » in Mendras, H. (dir.) *La sagesse et le désordre*, Paris : Gallimard, 1980, p. 271-286.

² Cf. A titre d'exemple : Perrineau, P. (dir) *L'engagement politique : déclin ou mutations ?*, Paris : Presses de Sciences Po, 1994, 443p. ; Ion, J., *La fin des militants ?*, Paris : Les éditions de l'Atelier, 1997, 124p.

³ Ion, J., *Op. cit.*, 1997 ; *Militer aujourd'hui*, Paris : Autrement, 2005, 138p.

⁴ Passy, F., *L'action altruiste, contraintes et opportunités de l'engagement dans les mouvements sociaux*, Genève : Droz, 1999, 270p.

relationnelle, ce qui autorise Olivier Filleule à parler de « carrière militante »¹. Elle est dynamique dans la mesure où la dimension historique devient essentielle et relationnelle car l'engagement est perçu comme un phénomène inextricablement individuel, organisationnel, contextuel et structurel. L'engagement est par conséquent un élément d'un système historiquement constitué au gré d'évolutions à la fois sociales et individuelles. Pour intéressant qu'il soit, et notre revue de la littérature eût été incomplète si nous ne l'avions abordé, le concept de carrière militante ne semble pas approprié à notre étude. En effet compte tenu de l'âge des membres de notre échantillon, cet engagement correspond à leur premier engagement. Il est aussi trop tôt pour dégager un éventuel désengagement et de nouveaux engagements, bien que, nous le verrons lors de l'analyse, certains membres cumulent les engagements tandis que d'autres se sont déjà engagés puis désengagés mais le terme de carrière suppose une progression, une évolution. Or si l'on devait parler de carrière notre étude porterait uniquement sur le tout début. Autrement dit, le jeune âge des membres ne permet pas de saisir une logique de leur engagement dans la durée. Néanmoins certains éléments mettent en évidence des motifs de désengagement correspondant à une histoire individuelle comme le commencement d'étude aux contraintes horaires et en charge de travail très élevé, ou encore, le passage d'examen.

2.2.5 Militant « affilié » vs militant « affranchi »

Une part importante de la littérature se concentre sur les *différences* entre les militantismes : associatif, syndical, partisan et ce que l'on appelle abusivement les « nouveaux » mouvements sociaux². Malgré les précautions rhétoriques dont ils s'entourent, le thème de

¹ Il s'est particulièrement intéressé aux trajectoires d'engagement, ou carrières militantes, en mettant l'accent sur les processus d'engagement et de désengagement dans cette perspective dynamique et relationnelle. Le militantisme est considéré comme « une activité sociale, individuelle et dynamique » et le concept de carrière semble convenir à ce type d'activité en ce qu'il prête « une attention égale aux processus et à la dialectique permanente entre histoire individuelle et institution ». Avec C. Broqua, O. Filleule dégage de manière fictionnelle deux profils types de l'engagement dans deux associations de lutte contre le Sida. On y constate combien les choix individuels se construisent dans un contexte social historiquement constitué et combien ces choix s'inscrivent également dans une histoire cette fois-ci individuelle, c'est-à-dire dans la continuité des choix précédents : « A chaque étape, ces choix se révèlent être le produit complexe de conditions liées à un ensemble de propriétés à la fois personnelles et contextuelles. Chaque choix contribuant ensuite à déterminer les opportunités futures par les changements induits en termes de comportements, d'expériences acquises et de perspectives ». Cf. O. Filleule « Proposition pour une analyse processuelle de l'engagement individuel » in *Revue française de sciences politiques*, n°1-11, février-avril 2001. Broqua, C., Filleule, O., *Trajectoires d'engagement : AIDES et Act Up*, Paris : Textuel, 2001, p.71. Sur les analyses relationnelles, voir notamment P. Bourdieu, qui loue « le mode de pensée relationnel qui, rompant le avec le mode de pensée substantialiste, conduit à caractériser tout élément par les relations qui les unissent aux autres en un système, et dont il tient sens en sa fonction » (p.11) in *Le sens pratique*, Paris : Minuit, 1980, 475p.

² I. Sommier rappelle que des coordinations spontanées de chômeurs se tenaient déjà en 1933. Sommier, I., *Le renouveau des mouvements contestataires*, Paris : Flammarion, coll. Champs, 2003, 336p. On peut

la rupture est l'idée générale qui finalement se dégage de ces travaux notamment ceux de J. Ion, de M. Barthélémy ou encore de P. Perrineau. Ils négligent quelque peu les points communs qui rapprochent ces citoyens engagés. La ligne de partage est la volonté exprimée de protéger l'autonomie des convictions individuelles face aux directives collectives et le souci de l'action. Une adhésion traditionnelle basée sur un partage idéologique s'oppose à une adhésion actuelle liée à l'action ; l'action et son efficacité devenant la principale raison de s'engager: « En effet, ne « devient »-on pas aujourd'hui militant dans et par l'action, celle de s'engager, alors qu'hier on « était » militant à partir d'une adhésion préalable, idéologique, syndicale ou politique ? »¹.

L'engagement vise moins à changer le monde qu'à conjurer les dangers immédiats dans une action concrète et efficace en réaction à l'impuissance des pouvoirs publics et utilisant un répertoire d'action marqué par la radicalité². J. Ion décèle dans le pragmatisme c'est-à-dire le besoin des militants d'apprécier les effets concrets de leur action, la raison principale de l'engagement : « ce ne sont pas – du moins *a priori* – des valeurs communes qui sont développées mais bien une inclination vers l'action et une volonté de mesurer efficacement les conséquences de celle-ci. »³. C'est pourquoi, sans prophétiser la totale disparition des idéologies, l'auteur parle d' « idéalisme pragmatique ».

M. Barthélémy partage ce constat : « ce qui distingue aujourd'hui les associations les plus récentes et gouverne les mutations de certains groupements plus anciens, c'est une thématique autour de l'immédiat, du concret et de la solidarité au quotidien, autour de laquelle les associations essayent d'abord de construire du « lien social » plutôt que du « sens politique » »⁴. La participation associative (au sens strict) est souvent présentée

également rappeler qu'en 1898 une des premières organisations antiracistes naît en réaction aux vagues antisémites qui traversent la France lors de l'affaire Dreyfus.

¹ Ion, J., *Militer aujourd'hui*, Paris : Autrement, 2005, 138p, p4.

² Sur ce point, voir Jordan, T., *S'engager. Les nouveaux militants, activistes, agitateurs...*, Paris : Autrement, 2003, 136p.

³ Ion, J., *op cit.*, p29.

⁴ Barthélémy, M., *Associations, un nouvel âge de la participation ?*, Paris : Presses de Sciences Po, 2000, p121.

comme un engagement défini par contraste avec l'engagement partisan¹, ou tout du moins comme le renouvellement d'une expression publique que la forme partisane ne permet plus².

A la lumière de ces mutations, le militant affilié serait supplanté par le militant affranchi. Le militant affilié dont l'archétype est le militant de « masse » se caractérise par une identification forte au collectif. Cette affiliation est double d'une part elle correspond à une appartenance à un groupe social primaire et à l'adhésion à des valeurs. « L'affiliation qui qualifie une telle figure est toujours double. Elle est d'abord celle liée à son inscription dans un espace de sociabilité, hérité et/ou partagé (héritage familiale, communauté de voisinage, lieu professionnel, etc.). C'est elle qui marque d'une forte dimension affective le partage des expériences au sein du groupement militant. (...). Mais l'affiliation est aussi celle qui fait partager à distance son engagement avec d'autres – inconnus – réunis dans une même structure verticale (une fédération), par un attachement à des mêmes valeurs de références »³. La figure du militant affilié est donc une figure clivée construite par la séparation très forte du privé et du public. C'est pourquoi Le militant est censé n'exporter ni sa vie personnelle ni ses attaches communautaires dans la vie du collectif. « Ce militant se définit d'abord par son adhésion, symbolisée par une carte et des timbres, signes de sa nouvelle appartenance. »⁴

Le militant abandonne son identité au profit de l'identité du collectif qui le renforce dans sa propre identité: « Si le « je » s'efface devant les statuts et les rôles définis par le groupement, c'est aussi parce que existe, grâce à l'action des groupements, un grand *NOUS* (classe ouvrière, ouvriers chrétiens, parents d'élèves, etc.) qui a conquis sa place dans l'espace public et transforme chacun de ses membres en *JE* avec majuscule, fort de son appartenance, avec des milliers d'autres *JE*, à ce *NOUS* clairement identifiable. Au point que l'identité personnelle peut se confondre avec l'identité militante »⁵. En d'autres termes, l'identité du collectif renforce l'identité individuelle.

¹ C. Péchu « Les générations militantes à Droit au Logement » in *Revue française de sciences politiques*, n°51, 02-04 / 2001, p.73-103.

² Barthélémy, M., *Op cit.*, 286p.

³ Ion, J., *Op cit.*, p73.

⁴ *Ibid.*, p73.

⁵ *Ibid.*, p75.

Le militant affranchi, son opposé, se caractérise par une distanciation plus grande envers le collectif mais aussi envers son propre engagement. Le militant affranchi est autonome et le partage de l'idéologie du collectif n'est pas la condition première de son engagement. Pour J. Ion, « ces processus s'inscrivent dans le mouvement général d'individuation qui fait que les individus sont de moins en moins réductibles à leurs seuls statuts et rôles. »¹. Aussi le militant affranchi ne s'identifie pas au collectif et garde un regard critique sur l'engagement. Ses ressources personnelles sont considérées comme un apport supplémentaire au collectif. « Le militant affranchi, contrairement au militant affilié, est donc celui qui affirme vouloir préserver son quant-à-soi. Militer aujourd'hui ne signifie pas se soumettre à des rôles établis et abandonner sa propre personnalité. Cette dernière est au contraire de plus en plus perçue comme une ressource au bénéfice du collectif. En ce sens, il y a bien inversion des rapports entre le *je* et le *nous*. »², conclue J. Ion.

Les jeunes, en particulier seraient les plus sensibles à cette forme d'engagement, engagements à petits pas, réaliste mais efficace, plus proches des problèmes concrets des gens ou de l'humanité, nouvel avatar d'une politique avec un « grand P », sans étiquette, et surtout qui préserve, qui laisse toute sa place et son autonomie à l'individu³.

2.2.6 Critique de cette distinction

Si *a priori* tout les sépare : les objectifs visés, les conceptions de l'engagement (envisageant moins de « changer le monde » que d' « éviter le pire »), les labels et les références affichés, les répertoires d'actions empruntés jusqu'au souci d'efficacité brandi en arme de combat, il serait erroné, selon A. Collovald⁴, de conclure à une transformation radicale du militantisme.

Elle avertit, sans pour autant nier les transformations comme la chute des effectifs ou l'apparition de mouvements revendicatifs échappant au contrôle direct des organisations établies (coordinations, assemblées générales, associations de chômeurs), qui ont affecté

¹ *Ibid.*, p80.

² *Ibid.*, p82

³ Muxel, A., *op cit.*

⁴ Collovald, A. (dir.), *L'humanitaire ou le management des dévouements*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2002, 229p.

les modes d'actions militants et les représentations qui leur sont associés que limiter son analyse « à la façade que se donnent les organisations militantes conduirait d'une part à prendre, sans bénéfice d'inventaires, leurs programmes pour la réalité de leur pratique et, d'autre part, à séparer des militantismes selon la seule ligne chronologique qui fait abstraction de la continuité possible des investissements, des expériences, des apprentissages ou des orientations individuelles ou collectives. La légitimité de la nouveauté et de l'efficacité serait, en outre, accordée à la forme militante la plus récente au détriment de la plus ancienne »¹ Ainsi, elle montre que l'opposition entre ces deux modèles d'engagement a été exagérée et qu'elle repose sur le durcissement des traits de chacun. Ce type d'analyse n'est, en outre, pas dépourvu de visées et d'enjeux prescriptifs. En effet si l'on s'en tient à cette dichotomie on avait auparavant un militant « aveugle », inefficace qui a été remplacé par un militant critique et efficace. Autrement dit, la définition du militant affranchi repose sur celle du militant affilié, sur une stricte opposition.

Selon l'auteur, les transformations actuelles du militantisme allant des formes organisationnelles aux répertoires d'action collectives « ne peuvent se résumer dans les termes généraux d'un évolutionnisme invoquant l'augmentation des aspirations à l'autonomie individuelle ou la montée d'un « processus d'individuation » d'autant plus problématique qu'en proposant une lecture linéaire des modifications qui touchent à l'espace militant, il leur prête un sens univoque et cohérent en oubliant de les restituer là où pourtant elles ont leurs genèses : dans le monde social et politique »². En effet cela conduirait à négliger les multiples interactions sociales dans lesquelles elles évoluent. En contre-exemple, elle montre que les sociabilités « traditionnelles » (familiales, amicales, professionnelles) tiennent le rôle principal dans ce qui incite les salariés à s'investir dans le militantisme d'expertise humanitaire. Elle constate donc bien un changement dans le militantisme concernant les modes d'actions mais c'est à l'intérieur du militantisme qu'il se produit.

A. Collovald soutient la thèse que l'on assiste « non à la réalisation d'une nouvelle éthique du dévouement mais à l'expression d'une nouvelle idéologie de l'engagement (...) dans laquelle se retrouvent, pour des raisons, avec des convictions et sur des modes différents, des acteurs diversifiés auparavant orientés vers d'autres pratiques sociales, professionnelles

¹ *Ibid.*, p8.

² *Ibid.*, p9.

ou militantes. Nouvelle idéologie de l'engagement : c'est-à-dire à la fois nouvelle vision du monde, de soi et des autres où l'accent est mis sur l' « individu », la « personne » et ses compétences propres et nouveaux dicibles sur le monde, sur l'engagement et sa signification autorisant des justifications publiques du militantisme mêlant, ce qui était impensable auparavant, intérêt et désintérêt, service de soi et dévouements aux autres, bonheur privé et vertu civique. Ses principes d'apparition et de constitution résideraient non dans la mobilisation de nouveaux membres plus scolarisés et moins enclins à une délégation « totale » mais dans les modifications ayant affecté à la fois les transactions entre Etat, entreprise, syndicalisme, les lieux d'investissements de l'action syndicale et politique et les représentations attachées aux deux voies de salut social traditionnellement offertes aux individus que sont la carrière professionnelle et le militantisme syndical ou professionnel. »¹

En d'autres termes, ceux qui militent sont toujours les mêmes, c'est pourquoi la distinction entre « militants affiliés » et « militants affranchis », entre « anciens » et « nouveaux » est infondée. Aussi, en suivant l'auteur, il n'y a pas transformation du militantisme mais transformation à l'intérieur du militantisme. En effet ce sont les raisons, les justifications de l'engagement qui, reposant sur un autre rapport entre le moi et les autres, autorisent les changements dans le militantisme. O. Filleule² en montrant clairement, par exemple, que les militants du mouvement altermondialiste sont issus de structures plus traditionnelles et cumulent un nouvel engagement ou bien se reconvertissent dans le mouvement altermondialiste apporte un argument supplémentaire à la thèse de A. Collovald.

Notre travail sur les membres du conseil parisien de la jeunesse s'inscrit, d'une certaine manière, dans la continuité de ces recherches. En effet il s'agit de mettre à jour les modalités d'engagement des membres et d'en dresser une typologie, qui sont-ils ? Une question corollaire affleure : peut-on parler de militantisme à propos de ces jeunes ? Aussi en comparant les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse, avec des militants partisans, figures idéal-typiques du militantisme traditionnel, et des militants associatifs, porteur de la nouvelle « idéologie » associative, il sera possible de dresser une typologie fine des différents engagements que l'on y retrouve. Les jeunes du CPJ sont-ils des militants affiliés ou des militants affranchis ? Incarneraient-ils la fusion du militant traditionnel et du militant

¹ *Ibid.*, p12.

² Filleule, O., Blanchard, F., « Carrières militantes et engagements contre la globalisation » in Sommier, I., Agrikolianky, E. (dir.) *Radiographie du mouvement altermondialiste*, Paris : La dispuste, 2005, p157-177.

associatif ? Ce travail est néanmoins en décalage par rapport à ces travaux. Il s'agit d'abord de prendre en compte la spécificité de la structure. Ensuite nous avons vu que les fondations de la dichotomie « anciens » « nouveaux » étaient fragiles et en faisaient une grille d'analyse à la pertinence toute relative. C'est pourquoi ces distinctions seront utilisées avec précaution.

Partie 2 : Expérience de la politique :

Ou le Conseil Parisien de la Jeunesse comme lieu de l'expérimentation de la politique pour les jeunes

Chapitre 1 : Expérience vécue

F. Passy propose un modèle de l'engagement liant le structurel et l'intentionnel, dans trois étapes hautement interdépendantes : « notre conception du processus de l'engagement individuel est celle d'un entonnoir composé de trois étapes intimement liées les unes aux autres. L'individu pour pouvoir s'engager dans un mouvement social, doit détenir certaines caractéristiques sociales et culturelles (1), doit évoluer dans un contexte relationnel spécifique (2) et doit finalement décider, en évaluant un certain nombre de paramètres, s'il s'engage et avec quelle intensité »¹. En d'autres termes, l'engagement est d'abord déterminé par le *contexte socioculturel* de l'acteur comme son enracinement social qui prédestine ou non un individu à joindre une action, et détermine, dans une certaine mesure le type de mouvement qu'il va rejoindre. Le *contexte relationnel* de l'acteur constitue le deuxième élément du contexte structurel du modèle. La structure relationnelle de l'acteur remplit trois fonctions dans le processus de l'engagement individuel : une fonction de socialisation qui permet, par le biais de l'insertion de l'individu dans des réseaux, d'acquérir ou de développer une sensibilité par rapport à un enjeu de contestation et une identité qui sera investie au moment de l'engagement, une fonction de médiation ou de recrutement, qui établit un lien entre l'individu potentiellement prêt à se mobiliser et le mouvement, et une fonction indirecte sur le processus de l'engagement en modulant les préférences de l'individu. L'*intentionnalité* de l'acteur constitue le troisième élément du modèle. L'individu structurellement tourné vers l'engagement va encore décider s'il va réellement s'engager et avec quelle intensité en évaluant un certain nombre de paramètres. Cependant, cette décision n'est pas libre de toutes contraintes puisqu' « elle est façonnée, influencée et réévaluée en fonction des *interactions* qui s'établissent entre l'individu et son environnement social. »²

1.1 Socialisation

Dans son étude, N. Rossini³ met en évidence une diversité des origines sociales des membres : « si l'on se penche sur les 7 CSP de base répertoriées par l'INSEE, nous observons une réelle diversité dans le milieu social d'origine de ces jeunes conseillers. »⁴.

¹ Passy, F., *Op cit.*, p20.

² *Ibid.*, p21.

³ Rossini, N., *Les jeunes conseillers*, Marly le Roy : INJEP, n°63, 2003, 125p.

⁴ *Ibid.*, p36.

La mixité sociale des membres traduit, d'après elle, un « recrutement plutôt démocratique »¹. Cependant ce travail ne tient pas compte de la culture « militante » ou « citoyenne »² des parents qui favoriserait la transmission d'un « capital militant »³. Or l'engagement est déterminé par un contexte socioculturel.

Aussi, un retour sur la socialisation politique initiale des membres s'impose afin de cerner qui sont les membres et les prédispositions éventuelles qui auraient pu les pousser à intégrer le CPJ. Les prédispositions sont entendues comme les éléments de la socialisation qui jouent un rôle dans la décision de s'engager, c'est-à-dire à la fois des éléments de la formation des attitudes des acteurs, de leurs orientations et de leurs comportements politiques. Selon ce prisme, les prédispositions regroupent l'ensemble des déterminismes politiques et sociaux que les jeunes ont subis et/ou intégrés avant leur engagement. On distingue traditionnellement, en particulier chez les jeunes, le poids de l'héritage familial, l'influence de l'école et le rôle des pairs ; ces trois modes de socialisation jouant à la fois sur l'intérêt pour la politique et sur le positionnement politique⁴. Ils s'avèrent dès lors déterminants dans la décision d'engagement ainsi que dans le choix de l'organisation. Il s'agit ici de cerner les aspects de la socialisation et du contexte d'adhésion qui ont interagi avec les motivations individuelles lors de la décision d'adhésion. Nous faisons l'hypothèse que les membres du CPJ sont politisés et que dépendamment de l'influence de la socialisation primaire ou secondaire, l'expérience du CPJ sera différente. Cette partie nous permet également de faire connaissance avec les membres.

Contrairement aux conclusions de N. Rossini, les membres du CPJ évoluent dans un environnement politisé ce qui confirme l'hypothèse de F. Passy puisque l'on observe une homogénéité socioculturelle des membres. En effet, ils disposent tous d'un capital militant variant sur un axe allant d'un capital militant partisan à un capital militant citoyen.

¹ *Ibid*, p33.

² Par exemple, la participation aux conseils de quartiers, l'implication dans le tissu associatif local

³ « Capital Militant [1], engagements improbables, apprentissages et techniques de lutte. » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°155, Paris : Seuil, Décembre 2004, 119p. F. Matonti et F. Poupeau en donnent la définition suivante : « le capital militant désigne des savoir-faire acquis en particulier grâce à des propriétés sociales permettant de jouer, avec plus ou moins de succès, dans un espace qui est loin d'être unifié. » p11. Le capital militant se distingue du capital politique dans la mesure où il est un capital de fonctions né de l'autorité reconnue par le groupe tandis que le capital politique est fondé sur la croyance que lui attribue le groupe.

⁴ Muxel, A., *Op cit.* in Percheron, A., Remond, R., (dir.) *Age et politique*, Paris : Economica, 1991, p210.

1.1.1 De l'inégal rôle des parents...

Charles a 18 ans, il vient de passer un baccalauréat ES et aspire maintenant à entrer à Sciences-Po. Très bon élève, il a fait toute sa scolarité dans un prestigieux établissement privé catholique non mixte où il est très impliqué. Il est membre de l'orchestre et en assure souvent la direction. Il est aussi délégué. Il se définit comme « déiste ». Plus tard, il voudrait être homme politique ou haut fonctionnaire. Ses parents sont séparés, son père est avocat, sa mère sexologue-psychologue. Il parle beaucoup politique avec son père mais n'en parle jamais avec sa mère avec qui il ne s'entend pas, il n'en parle guère plus avec son petit frère. Au sein du CPJ depuis un an, il s'est investi dans la commission permanente, la commission Sports et Culture, International et Discrimination. Peu après son arrivée au CPJ il s'est engagé dans le mouvement des jeunes UMP, « 10 euros, c'est pas grand-chose » me dit-il.

Il a grandi dans un univers politisé et a retrouvé dans son lycée le même climat politique « *bon bourgeois de droite* » comme il le définit lui-même. Il est conscient de l'influence du contexte familial : « *Quand on est enfermé sur ses idées et sur le cercle familial c'est à dire lire Le Figaro, les Echos... bah les socialistes, si tu as dit le mot socialiste ça fait rire à la maison et là j'ai découvert monsieur Delanoé et euhh son état d'esprit et là je suis vraiment bluffer... c'est un homme extraordinaire.* »

Lydie, l'interviewée la plus jeune de notre échantillon, est également très politisée.

Lydie âgée de 15 ans est en seconde générale dans un lycée renommé pour y accéder elle a d'ailleurs pris une option « improbable ». Elle souhaite devenir ingénieur. Elle a grandi dans un milieu très politisé « *J'ai un lourd passé familial. J'ai été bercée* ». Ses deux parents étaient militants, son père au PC et sa mère à Lutte Ouvrière, il n'est pas étonnant alors que pressentant une question sur la religion elle clame « *je suis anticléricale !* ». Son père exerce la profession de psychologue et sa mère celle de directrice de maison de retraite. Elle a trois frères et sœurs qui ne sont pas engagés et qui ne vont pas voter, elle ne parle pas politique avec eux tandis qu'elle en parle avec ses parents. Au CPJ qu'elle a connu par une amie membre depuis novembre 2004, elle fait partie de la commission Discrimination et Sports et Culture, c'est son premier engagement. Elle n'a jamais été déléguée de classe.

« Ils m'ont laissée libre mais ils m'ont expliqué, enfin ils m'ont jamais vraiment expliqué, mais ils en parlaient et j'étais là ». « Quand mon père criait c'est qu'il parlait politique », se souvient Lydie

Emma sera, à la rentrée 2005, en première L, ses résultats sont bons, elle est déléguée de classe et déléguée au conseil d'administration. Elle a 16 ans et souhaite devenir professeur ou « *travailler dans les cabinets ministériels, je veux pas devenir président, ministre, ça m'intéresse pas, je préfère travailler pour la construction pas être sur le devant de la scène* ». Pour cela, elle envisage de rejoindre Sciences-Po ou Normale. Elle a grandi dans un milieu très politisé. Ses deux parents étaient militants au Parti Socialiste, elle a découvert les meetings très jeune. « *je connais bien les élus, ils ont plein d'amis qui sont élus, je connais le milieu* » assure-t-elle. Son père est agent d'artiste, critique littéraire et journaliste, sa mère est agent de voyage. Elle est athée. Elle est membre du CPJ depuis le début, membre de la commission Discrimination dont elle est la trésorière, de la commission Sports et Culture, Environnement et Urbanisme.

« *j'ai plein de copains qui sont affiliés machin et moi je veux pas, pour l'instant je veux pas de parti je trouve que c'est trop dur à 15ans déjà de se dire « je suis machin » parce qu'en fait mes parents ils ont baigné dans un certain milieu politique donc j'ai forcément été influencée et donc je me suis rendu compte y a 2 ans (ce qui correspond à son entrée au CPJ)¹ que l'influence c'est pas forcément bon parce que ce n'était pas mon avis que je donnais c'était celui de mes parents, ça ne permettait pas de me le forger moi-même donc j'ai décidé d'arrêter de faire « St PS », j'ai essayé de regarder autre chose, je suis toujours plus vers là (...), je lis les campagnes des autres (...) pour être sûre de pas me tromper. »*

Emma a donc connu une forte socialisation politique primaire partisane. Néanmoins elle s'accorde un « moratoire » pour se faire sa propre opinion. Si elle est en rupture avec ses parents, c'est en référence à eux. Elle se rapproche d'une certaine manière de Charles qui cependant semble accepter l'héritage familial. Cet écart s'explique peut être par la différence d'âge.

¹ Remarque analytique de l'enquêteur

Marion a 16 ans. Inscrite dans un lycée réputé, ses résultats sont bons, elle passe en première L. Son projet est clair : Sciences-po puis l'ENA pour travailler dans la politique. Son père est cadre dans la banque. Il a été adhérent trotskiste puis PS et me dit-elle amusée « *aujourd'hui il serait plutôt UMP* ». Sa mère, plus jeune, a été militante au PS, aujourd'hui elle est haut fonctionnaire à la mairie de Paris. Elle est athée et a trois frères et sœurs. Dès l'âge de 13 ans, Marion s'est engagée, d'abord aux Jeunes Radicaux de Gauches parce que l'on ne pouvait accéder au MJS qu'à partir de 15 ans ce qu'elle a fait dès qu'elle a eu 15 ans. D'où provient cette envie de politique mises à part les prédispositions culturelles et sociales ? « *C'est un peu idiot mais c'est en CM2 mon grand frère a dit à un dîner qu'une femme ne sera jamais présidente de la république, je lui ai dit « bah on verra bien » et depuis ça m'intéresse* » affirme-t-elle. Marion s'est toujours impliquée dans la vie scolaire. Elle a été déléguée de classe au collège et au lycée. Membre du CPJ depuis un an, elle fait partie de la commission Santé et Discrimination.

Marion est fortement politisée. L'engagement précoce dans des organisations partisans de gauche montre la part de l'héritage familial comme Charles qu'elle accepte. Pour Marion et Charles, on peut conclure que la socialisation politique primaire est congruente.

Si une partie de nos interviewés ont connu une socialisation politique primaire au sens partisan, une autre partie a été sensibilisée à la politique mais dans un sens de neutralité et « d'objectivité ». On pourrait parler de politisation citoyenne. Cette politisation est entendue comme le développement d'un intérêt pour la chose politique et la connaissance de ses enjeux. Ce type de politisation est une des formes du rapport à la politique.¹

Julien a 19 ans. Il est en première année de droit et suit des cours en classe préparatoire pour entrer à l'ENS-Cachan, ses résultats sont bons. Il veut, plus tard, travailler dans l'administration ou faire du droit public. Son père, plutôt de droite, est cadre supérieur dans l'assurance. Il a rejoint récemment un syndicat, « *il suit l'exemple du fils* » me confie Julien, satisfait. Sa mère, plutôt de gauche, est médecin hospitalier. Il est athée et a 3 frères et sœurs. Il est très engagé, Il a déjà été membre d'une association pour la démocratie participative mais celle-ci a disparu. Il a été militant au MJS et milite maintenant au PS. Il est très proche des élus de son arrondissement et a été membre de l'équipe de campagne.

¹ Galland, O., *Op cit*, 2002, p97.

Néanmoins il me parlera de ses engagements partisans une fois le magnétophone éteint. Il s'est également impliqué dans la vie scolaire. Depuis la 6° et jusqu'en terminale, il s'est toujours présenté aux élections des délégués et a été élu trois fois ainsi qu'au CVL. Au CPJ depuis septembre 2003, il est membre de la commission Sports et Culture dont il est le rapporteur, membre de la commission Permanente et International.

Julien connaît les orientations politiques de ses parents. Il s'est tourné rapidement vers des engagements partisans. Il est à mi-chemin entre une socialisation politique partisane et une socialisation plus neutre. On retrouve cela chez Gaëlle

Gaëlle a 18 ans. Elle est en première année de DEUG de sciences politiques et en hypocagne auparavant elle était dans un collège de ZEP. Ses résultats scolaires sont « *bons pour me prépa* » me dira-t-elle, ajoutant qu'elle a 10 de moyenne. Elle ne sait pas ce qu'elle veut faire plus tard mais va tenter Sciences-po. Elle est active au sein de son lycée. Elle est au conseil d'administration, déléguée des délégués au CVL, au foyer des lycéens, elle est également déléguée de classe depuis le collège. Parmi ses expériences professionnelles, elle a travaillé à l'assemblée nationale et au ministère de la culture avec un membre de l'UMP, « *c'était très dur* » dit-elle. Son père est homme au foyer et très actif dans la vie locale. Il va régulièrement au conseil de quartier, est dans l'association de centre aéré de la mairie, militant à la FCPE et délégué départemental à l'éducation nationale. Sa mère, danseuse, à l'inverse, n'a aucun engagement. Leurs revenus modestes font qu'ils habitent dans un HLM. Elle a une petite sœur qui ne s'intéresse pas à la vie locale, au CJA par exemple. Gaëlle, athée, est au CPJ depuis sa création. Elle est membre de la commission Charte et Sports et Culture.

A propos de son père, elle ajoute qu'« *il s'intéresse beaucoup à la politique, il lit des journaux, écoute la radio, on en parle souvent c'est vrai que j'ai baigné là-dedans. Les discussions le soir à la maison sont très souvent politiques.* » Il n'a pas rejoint de parti parce qu'il « *ne veut pas s'encarter* ».

On remarque une similitude entre la socialisation politique de son père et la sienne. Ils suivent le même parcours :

« *Lui, il était politisé très, très jeune un peu comme moi mais lui c'était en opposition à ses parents et à 14ans il était délégué des délégués* »

Marie Laure, âgée de 19 ans, est en première année de médecine, elle veut devenir chirurgien. Son père est, lui-même, chef de service à l'hôpital et sa mère est sage femme échographiste. Ses parents ne sont pas engagés. Elle ajoute que sa mère a grandi dans un milieu ouvrier. Cependant son père issu d'une famille bourgeoise parle beaucoup politique. Elle parle politique avec lui mais pas avec sa mère ni sa sœur. Si Marie Laure s'implique peu dans la vie scolaire, elle a été déléguée une seule fois et élue au conseil d'administration, elle est depuis trois ans secouriste à la protection civile. Elle aide régulièrement l'Armée du Salut mais cela je ne l'apprendrai qu'une fois le magnétophone éteint parce que « *l'on ne fait pas ça pour s'en vanter* », c'est quelque chose de personnel. Elle est catholique pratiquante. Elle est entrée au CPJ à sa création, elle s'est investie dans une seule commission, la commission Santé dont elle est la présidente.

Marie Laure a grandi dans un milieu politisé et la politique est un sujet très fréquent, « *dans la famille on parle énormément politique* ». Elle précise que ses grands parents avaient fondé un parti. Autrement dit, Marie Laure a un père d'origine bourgeoise où la politique était un sujet banal tandis que sa mère issue d'un milieu ouvrier n'était pas politisée.

Mathieu est âgé de 16 ans, fréquente un lycée public réputé, il est en Première S, ses résultats scolaires sont bons. Catholique pratiquant, il fréquente l'aumônerie de son lycée et participa aux JMJ à Cologne, « *j'ai une grande admiration pour Jean Paul II* » me confiera-t-il. Dans son lycée, il est aussi délégué de classe et membre du conseil de la vie lycéenne. Plus tard, il veut devenir officier dans le Génie. Sa mère est mère au foyer et son père, policier. Son père fait aussi partie de l'organisation municipale des sports et se rend de temps en temps au conseil de quartier. La culture citoyenne est forte dans la famille. Mathieu a rejoint la CPJ à sa fondation et a pris part à la commission Sports et Culture.

Le discours de Mathieu est caractéristique de ce type de socialisation politique axée sur la neutralité. :

« *Ma mère surtout m'a élevé même si elle est plus d'un côté que d'un autre, elle m'a beaucoup élevé dans une objectivité politique à savoir elle me parle souvent de l'historique des partis pour faire ressortir les défauts d'un parti ou d'un autre. C'est assez bien, comme ça j'ai une objectivité politique, un peu comme un prof d'histoire* »

Dominique, 22 ans, est fille unique. Elle est étudiante en Licence en sciences du langage et suit une formation d'assistante sociale, profession qu'elle veut exercer. Les résultats sont corrects. Son père est ingénieur dans le nucléaire mais elle ne le voit plus depuis très longtemps. Ses parents sont divorcés. Elle vit avec sa mère qui est secrétaire de direction. Ses parents ne sont jamais engagés. Dominique a été déléguée en classe préparatoire (un an) et suppléante en classe de seconde. Elle est restée six mois au CPJ pour suppléer à l'absence de représentant. Sa formation dans le social lui permet de rencontrer beaucoup d'associations, par exemple, elle a fait un stage à l'association Le Nid. Beaucoup de ses amis rencontrés pendant sa formation sont à la JOC.

Pour Dominique, élevée dans un environnement non politisé, les discussions politiques sont liées à l'actualité. Elle se rapproche donc de Mathieu. Écoutons là :

« On parle par rapport aux infos et dès qu'il y a un événement politique. On parle de la politique entre nous que ce soit droite, gauche, extrême droite, extrême gauche. Ça commence et ça se finit aussi rapidement c'est-à-dire qu'on peut en parler un quart d'heure comme 5 minutes. On en parle pas tous les jours c'est vraiment quand y a un événement. »

En France depuis 2 ans, Omar est en première L, il a 21 ans. Ses résultats sont mauvais. Il est juif marocain. Il a grandi en internat, il a vécu au Qatar et en Israël. Son père fait de l'import/export de matières précieuses tandis que sa mère est professeur d'histoire dans une université américaine. Il vit seul. Il voit rarement sa mère. Il sait que son père vote pour l'UMP « *il en parle beaucoup à la maison* » me confie-t-il et que sa mère est républicaine. Il a intégré le CPJ en juin 2004 à l'occasion du séminaire de Marcoussis. Il est dans la commission Sports et Culture et International. Auparavant il a été délégué de classe une fois en Israël où il a fait son service militaire d'un an.

Omar connaît la sensibilité politique de ses parents mais il semble en retrait par rapport à l'héritage familial peut-être parce qu'il n'a pas grandi avec. Écoutons-le :

« Mon père il me parle de l'UMP. A chaque fois il essaie de dire que ouais l'UMP c'est des bons. Moi, personnellement, je suis assez distant envers les partis, j'ai pas vraiment un parti pour qui voter en fait. J'essaie, chaque fois, de me renseigner »

Camille a 20 ans, il passe un D.U.T en alternance en province, ses résultats scolaires sont moyens. Plus tard, il veut être ingénieur ou animateur jeune (idée qu'il a eu en entrant au CPJ). Son père enseigne à l'Université, sa mère dans un lycée. Ils ne sont pas engagés. Sa mère a fait partie des mouvements féministes dans les années 60. Camille a un frère et une sœur. Toute la famille est athée. Il ne s'est jamais investi dans la vie scolaire, il est au CPJ depuis sa création. Il est membre de la commission International dont il est le trésorier, Sports et Culture et Urbanisme. En ce moment il envisage avec son père d'adhérer au PS.

Camille, sans avoir connu de socialisation partisane, accorde un important crédit à la vision politique des membres de sa famille, là encore l'actualité sert d'élément déclencheur de la conversation « *Quand il se passe quelque chose. Par exemple, pour le referendum on en a parlé en famille* » : « *Je trouve l'avis de mon père intéressant (...) je considère que sur la politique il s'y connaît pas mal et ce qu'il dit ça me semble intelligent* ».

Amina a 16ans elle est en seconde général et s'oriente vers une première ES pour travailler plus tard dans le marketing. Son père est agent de sécurité et sa mère, maintenant serveuse dans un restaurant, était professeur d'anglais au Maroc. Ce déclassement social apparaît dans la bouche de Amina sur un ton de dépit, elle m'en explique alors les raisons. Aucun de ses parents n'est engagé. Elle sait néanmoins que sa mère vote PS et se situe elle-même à droite. Elle ne parle pas plus politique avec son frère ou sa sœur. « *je suis la seule qui est décalée* » me dit-elle. Elle est au CPJ « *depuis longtemps* » mais ne se souvient pas la date, elle me confie ensuite qu'elle y va depuis seulement deux plénières c'est-à-dire celles de février et mai, j'ai d'ailleurs observé qu'elle était absente à celle de juin. Elle a toujours été déléguée de classe depuis la 6°.

Amina a grandi dans un milieu peu politisé. Ils parlent politique en famille de manière conjoncturelle : « *Quand il y a les infos. Quand on a reçu la constitution à la maison, je les ai incités à voter.* »

Yasmina, inscrite dans un établissement privé, a 17 ans. Elle est en Terminale L où elle est une bonne élève. Plus tard, elle voudrait être avocate. Son père est commerçant et sa mère au foyer. Ils n'ont aucun engagement. Elle aimerait parler politique avec eux mais son père « *ne me prend pas au sérieux* » précise-t-elle, elle n'en parle guère plus avec sa sœur. Comme le reste de sa famille elle est croyante sans être pratiquante. Depuis la seconde elle

est déléguée de classe. Elle est entrée au CPJ au bout d'un an après avoir été élue. Elle a été successivement animatrice et secrétaire de la commission Communication. Elle est aussi présente à la commission International et Discrimination et, pendant un moment, à la commission Urbanisme. Dans son discours aucun élément de socialisation politique primaire n'apparaît.

De ce regard sur la socialisation primaire des membres du CPJ, on observe qu'ils ont tous grandi, sauf deux, dans un univers politisé. Pour les uns (Charles, Lydie, Marion, Emma) cette socialisation a été partisane. Si pour Charles, Lydie et Marion, l'héritage familial a été transmis, on peut parler de socialisation congruente, Emma est en rupture, elle veut se faire ses propres opinions. Cette période correspond à un « moratoire » : « le moratoire politique de la jeunesse exprime autant le temps d'une attente forcée qu'un besoin de maturation, une mise en place des choix ; il permet aussi l'expérimentation de nouvelles formes de mobilisation politique »¹. Pour les autres, la politisation s'est faite sur un mode neutre et a donné lieu au développement d'une conscience politique, l'importance de la socialisation secondaire est alors plus importante. Pour Amina et Yasmina qui ont évolué dans un univers peu ou pas politisé la socialisation secondaire se révèle prépondérante.

1.1.2 ... Au rôle homogénéisant de l'école

L'école, à côté de la famille, est traditionnellement considérée comme l'un des principaux agents de socialisation, mais sur ce plan, la primauté irait encore à la famille². Aujourd'hui, la fonction socialisatrice que les sociologues lui reconnaissent réside, avant tout, dans sa capacité à faire naître des contextes de sociabilité³. Néanmoins dans la perspective qui nous intéresse et non pas seulement du point de vue du transfert des valeurs des opinions, il apparaît que l'école joue un rôle important dans la prise de conscience du monde extérieur, et plus spécifiquement dans l'accès à la politique. Contrairement aux parents, l'école n'a pas vocation à diriger les jeunes vers certaines orientations plus que d'autres mais elle est le lieu de l'apprentissage formel de la politique. L'élection de représentants, la délégation de la parole en sont autant d'exemples. Pour les élus, cela correspond à un premier apprentissage de la politique avec l'obtention de certaines compétences techniques. Ainsi c'est à l'école

¹ Muxel, A., *Op cit.* in Percheron, A., Remond, R. (dir.) (1991), *Age et politique*, Paris : Economica, p.207

² Annick Parcheron avance que l'école ne jouerait un rôle notable en ce domaine que lorsqu'elle viendrait redoubler le sens de la socialisation familiale, Percheron, A. (1984), in Galland, O. *Sociologie de la jeunesse*, Paris : Armand Colin, Coll. U, 2004, p97.

³ Galland, O., *Op cit.*, 2004, p97-99

que les jeunes ont le sentiment de commencer à savoir ; du point de vue de l'entrée dans la politique, l'école a donc pour fonction de susciter une certaine compétence subjective¹.

« En 5° où j'étais déléguée de classe, je mangeais à la cantine et c'était horrible (...) je te raconte pas, donc tout le monde gueulait, « Amina fait quelque chose » me disaient les gens dans ma classe et d'autres (...). Et donc j'ai demandé à voir m. C. et y voulait pas mais il était bien obligé. Je lui ai dit ça nous plaît pas, c'est immangeable, il était pas content, il y avait le maire avec parce que, lui, il voulait établir des menus bio et on déteste ça. Et donc on a réussi à glissé, quelques flans, des éclairs au chocolat, des nuggets et euh du coup ça a été une grande réussite, on a réussi à manger comme on le voulait. » (Amina)

L'exemple d'Amina montre comment s'est formé son intérêt pour la représentation et la création d'une compétence subjective. Non seulement l'école peut développer une compétence subjective mais elle apporte des compétences techniques objectives :

« L'habitude des réunions, en 3° j'étais déjà au CJA donc les réunions j'étais rôdé de chez rôdé. Je suis aussi élu au Conseil de la Vie Lycéenne. » (Mathieu)

L'intérêt politique et la participation allant de pair avec ce sentiment de compétence, l'école assume donc un rôle indirect de libérateur de potentiel d'engagement. Ce rôle est d'autant plus fort pour les jeunes qui ont grandi dans un univers peu politisé. Tous les membres interviewés à l'exception de Lydie et Camille sont ou ont été délégués de classe. Le rôle des amis, des camarades et des pairs en général (les autres jeunes) est le troisième niveau de socialisation politique. Il intervient selon des modalités différentes. En ce qui concerne le fait de s'engager, les pairs semblent jouer un rôle assez conventionnel de mobilisation et d'accompagnement. Lydie, politisée mais jamais élue déléguée, intégrera le CPJ ainsi :

« Mes meilleurs amis sont au conseil, j'en ai une qui est à la Fédération internationale des droits de l'homme et y en a une autre qui est à la coord lycéenne, et j'ai des amis au CPJ qui forcément sont engagés par ailleurs »

¹ Pierre Bourdieu en donne la définition suivante : « Sentiment plus ou moins vif au sens plein du mot, c'est-à-dire socialement reconnu comme habilité à s'occuper des affaires politiques, à donner son opinion à leur propos ou même à en modifier le cours », Bourdieu, P. *La distinction*, Paris : Minuit, 1979, p466.

Les amis peuvent aussi jouer un rôle dans la décision de rester dans l'organisation. Ils interviennent, non plus dans la décision de s'investir, mais dans la confirmation d'une démarche parfois impulsive ou simplement curieuse. Le « pour voir » est pérennisé par les relations amicales qui se tissent ou par un phénomène de motivation mutuelle. Le discours de Lydie en fournit un exemple éloquent :

« On est un groupe, on est très soudé, très proche, et c'est le grand flottement de savoir si on va se représenter ou pas »

Ces rapides éclairages sur la socialisation politique des jeunes de l'échantillon permettent de donner une idée de l'importance des déterminants sociaux et du contexte social dans la décision de s'engager. Or la compétence politique est déterminée par la relation entre les propriétés du sujet à traiter et les caractéristiques sociales de l'individu et obéit à la variation de ces variables. Elle est « plus grande pour un homme que pour une femme, elle est d'autant plus forte que l'on est jeune, que l'on habite une ville plus peuplée (et surtout Paris), que l'on possède un capital scolaire (mesuré au diplôme) et un capital économique (mesuré aux revenus) et que l'on occupe une position sociale plus élevée »¹. A cet égard, les membres de notre échantillon semblent dotés d'une compétence politique importante. Certes elle varie d'un membre à l'autre, Charles détenant une compétence certainement plus élevée qu'Amina, mais cette compétence est un point commun à l'ensemble de nos interviewés.

Ces éléments vont également dans le sens de ce que l'on savait déjà sur la participation aux instances de démocratie locale². En effet la participation à de telles instances n'échappent pas aux logiques sociales de l'engagement politique puisque l'on y retrouve prioritairement, comme dans le militantisme associatif ou politique, les personnes les mieux intégrées socialement et les mieux formées intellectuellement. La fonction de délégué de classe traduit la forte intégration sociale des membres interviewés et leurs résultats scolaires montrent qu'ils appartiennent à une certaine élite culturelle.

¹ *Ibid.*, p467.

² Blondiaux, L., *Op cit.*, in Blondiaux, L., Marcou, G. et Rangeon, F. (dir.), *La démocratie locale. Représentation, participation et espace public*, Paris : P.U.F, 1999, p367-404.

1.2 Les modalités d'engagement

Après avoir vu les déterminants sociaux de l'action, il s'agit d'examiner le processus d'engagement c'est-à-dire le « comment ». Avant d'aborder l'arrivée au CPJ, il convient de revenir sur l'entrée au CJA dans la mesure où il est le préalable à l'entrée au CPJ. Les motivations initiales des membres se retrouvent dans le fait de rejoindre le CJA puisque souvent ils n'apprennent l'existence du CPJ qu'une fois investi dans le CJA.

1.2.1 Découverte du CJA

De nos entretiens, ressortent cinq modes de connaissances des CJA. Certains l'ont connu par leur établissement scolaire. D'autres ont vu une publicité pour le conseil et ont décidé de se renseigner. La plupart des membres l'ont connu par le biais d'une relation qu'elle soit familiale ou amicale. Deux l'ont découvert « par hasard ». Un seul a connu cette instance à partir d'une démarche personnelle.

- *Influence du contexte relationnel*

Yasmina et Charles ont découvert le CJA à leur lycée :

« C'était dans mon lycée qu'on m'a démarchée. J'étais déléguée de ma classe et la prof a fait « bon j'ai pas envie de me casser la tête à organiser des élections sur tout le lycée donc tu vas y aller » Je m'y suis retrouvée et ça m'a plu donc je suis resté » (Yasmina)

« Mon école avait un représentant et je l'ai remplacé. Mon directeur m'a dit « bah écoute tu représentes (nom du lycée) » » (Charles)

Lorsque le recrutement passe par les établissements scolaires, il favorise la participation des membres déjà engagés dans leur établissement. Ils y sont actifs, et très insérés socialement, rappelons que Charles est dans le même établissement depuis l'école primaire. Ils sont délégués de classe. Dans les deux cas, le personnel de l'établissement scolaire s'est tourné vers eux sans procéder à des élections. Aussi lorsque le recrutement passe par les écoles, il encourage l'arrivée de membres déjà investis. Le CJA se présente alors comme une opportunité/contrainte : une opportunité puisque c'est par ce biais qu'ils ont connaissance du CJA et peuvent le rejoindre mais aussi une contrainte puisqu'ils y vont, sans doute aussi, pour ne pas décevoir leur encadrement comme le laisse penser l'emploi de la tournure

passive « *je m'y suis retrouvée* » ou, à l'inverse, l'emploi de l'impératif « *écoute tu représentes (nom du lycée)* ». Il faut souligner également que les établissements n'ont pas eu recours aux élections privant ainsi les autres élèves de cette opportunité.

La découverte du CJA peut se faire indépendamment de l'école notamment par une campagne de communication. Ces entretiens montrent, au passage, que ces dernières ont obtenu un certain succès. Mathieu a découvert le CJA par la campagne d'affichage. Il a vu l'affiche au conservatoire municipal et précise-t-il : « *comme j'avais déjà des liens avec la mairie, je me suis dit pourquoi pas, ça peut être cool et puis je m'y suis inscrit* »

Écoutons maintenant Dominique : « *Le conseil d'arrondissement, c'était par hasard parce que j'ai vu une pub alors j'ai dit tiens qu'est ce que c'est ? Donc je suis venue j'ai vu un peu ce qu'on y faisait et puis au fur et à mesure j'y suis restée.* ». Dominique parle de « hasard » alors qu'elle se rendait à la mairie pour transmettre une lettre d'insatisfaction à l'adjointe : « *J'étais très remontée contre l'adjointe au maire (...). Donc j'avais écrit une petite lettre parce qu'il y a des choses que je ne trouvais pas normales par rapport à la jeunesse. Et quand j'ai vu ça (le flyer sur le CJA) je me suis dit que ça vaudrait peut être bien le coup d'y aller pour pousser ma gueulante.* » Peut-on parler de « hasard » ?

Pour Mathieu et Dominique, on observe qu'ils sont déjà familiers de l'institution ou, a minima, qu'ils ont identifié le rôle de la mairie. Mathieu est impliqué dans la vie locale, les « liens » dont il parle sont ceux qu'il a travers le club d'échec dont il est un membre important, son père est également proche de la mairie tandis que Dominique a spontanément adressé une lettre à l'adjointe pour se plaindre. Emma comme Mathieu et Dominique a été touchée par la campagne d'affichage :

« *J'ai vu une affiche dans la rue avec une copine et on a décidé d'aller voir et de rencontrer l'animateur. On a vu ça nous a plu.* ».

Les modalités d'entrée dans le CJA, dont nous avons vu qu'elles n'étaient pas unifiées, influent sur le recrutement des membres. Lorsque le recrutement est « institutionnel », le CJA se présente dans le même temps comme une opportunité et une contrainte et exerce une sélection préalable. Lorsque le recrutement est « sauvage », il permet de toucher un public plus large. Néanmoins les exemples de Mathieu et de Dominique montrent que le recrutement touche un public conscient de la fonction, du rôle de la mairie. Cependant la

nature ouverte des CJA, permet aux personnes intéressées de « venir voir », d'essayer. Les modalités d'entrée dans permettent une certaine distanciation. L'investissement se présente comme flexible et peu contraignant au prime abord.

Six de nos interviewés ont connu le CJA par l'entremise d'une personne de leur entourage familial, amical ou professionnel. Lydie l'a découvert par une amie déjà investie: « *Par une amie qui y était déjà (...) et aussi par des interventions dans mon lycée pendant « la semaine de l'engagement »* ». Marie Laure l'a découvert en rencontrant une conseillère qui lui explique ce que c'est et lui dit « *je suis sûre que ça va te plaire* ».

Gaëlle a découvert le CJA par son père qui s'occupe du centre aéré de la mairie, de la même manière, Marion a connu les CJA par sa mère travaillant à la mairie de Paris : « *ma mère m'en avait parlé donc euh j'y suis allée* ». Camille aussi a appris l'existence du CJA par ses parents qui ont lu une annonce dans le journal municipal.

Le mode de connaissance des CJA met en avant l'importance du contexte relationnel dans processus d'engagement. En effet ils ont pris connaissance du CJA par l'intermédiaire de leurs parents, amis proches ou à l'école. Cette conclusion va à l'encontre de l'idée de militant autonome, isolé. Elle confirme, en effet, l'importance de l'ancrage social initial dans le processus d'engagement et le rôle des sociabilités militantes¹ tant au niveau des logiques de l'engagement qu'au niveau des mécanismes de recrutement et d'attachement à l'organisation.

- *Jeu du hasard*

Amina l'a découvert « par hasard » alors qu'elle effectuait une démarche administrative :

« *Moi je savais pas du tout, je suis allée à la mairie pour faire mon passeport et il y a une dame dans les couloirs qui m'appelle et puis elle me dit « tu voudrais pas participer au conseil de la jeunesse » parce qu'elle voyait que je m'adressais à l'Etat Civil et qu'il commence à me gueuler dessus donc je me suis énervée. Puis elle arrive : « tu veux pas participer au conseil de la jeunesse »*.

¹ Cf. « Fréquentations militantes », *Politix*, vol. 16, n°63, 2003

Omar a découvert le CJA « par hasard », sa rencontre est même le fruit d'une méprise :

« Un jour je passais par hasard à la mairie du 18^e, y avait un stand du conseil de la jeunesse moi je pensais que c'était quelqu'un qui donnait du conseil en jeune parce que je venais d'arriver à Paris et je voulais m'inscrire à la fac »

Le CJA se présente alors comme une opportunité. Amina rapproche cela de dispositions naturelles tandis qu'Omar, nouvellement arrivé à Paris, y a vu une opportunité de s'intégrer. Néanmoins nous verrons que cette arrivée « par hasard » n'est pas sans conséquences sur la perception de l'engagement et son intensité.

- *Investissement autonome*

Le cas de Julien est unique. Il s'est lancé dans l'aventure du CJA parce qu'il suivait la vie politique municipale. Il a rejoint le conseil de son arrondissement de manière autonome :

« Franchement, je suis pas mal les politiques municipales depuis que Delanoé a été élu et j'ai su qu'il y avait eu un lancement des conseils de jeunes au niveau de Paris donc je me suis renseigné à la mairie ». Cette autonomie est liée à une compétence politique élevée.

1.2.2 Arrivée au CPJ

La plupart du temps la découverte du CPJ se fait dans le CJA notamment à travers les élections, une présentation de l'animatrice, les comptes rendus des représentants. Le CJA est le passage obligatoire pour accéder au CPJ, nous avons vu les modalités théoriques dans le contexte. Leur confrontation avec le terrain va mettre en évidence des modalités souvent différentes où la « bonne volonté » des membres va être convoquée.

- *Un déficit de candidats*

Là encore les modalités « par défaut » d'entrée dans le CPJ favorise une sélection de conseillers déterminés. En effet quand les CJA n'ont pas recours à l'élection, ils nomment quelqu'un, parfois ils disposent de moins de membres que de sièges. L'histoire de Dominique en est exemplaire. Elle rejoint la CPJ parce qu'elle est active dans le CJA

« L'année dernière il y avait un certain nombre de représentants qui ne venaient plus donc en gros sur 5 représentants (...) il n'y en avait qu'un qui était vraiment actif, les 4 autres ne

venaient plus ça posait un problème au niveau de la représentativité. Donc on nous a mis, ceux qui venaient un peu souvent au conseil local on nous a mis plus ou moins d'office, je dirai, au niveau du conseil parisien, on n'était pas élu mais on faisait « office de » »

Omar comme Dominique a rejoint le CPJ « par défaut » comme le souligne la tournure « je me suis trouvé un peu contraint »

« Pour le séminaire de Marcoussis, le 18° il lui fallait absolument des représentants et voilà quoi, ils étaient 4 et il fallait un 5°. Je suis très sociable et je me suis trouvé un peu contraint à partir au séminaire. Quand je suis parti au séminaire j'ai vu que c'était pas mal l'ambiance, j'ai eu un peu du mal à comprendre c'est quoi le délire et en fait j'ai compris que c'était un conseil de jeunes au niveau parisien. »

Écoutons Yasmina qui parle de sa découverte du CPJ :

« Au début je savais pas trop ce que c'était. (...) On m'a dit « il faut 3 personnes pour aller au conseil parisien et ce sera deux réunions par an c'est juste de la figuration. Moi ça me disait bien d'y aller et finalement c'était pas du tout ça et tant mieux. »

Charles : *« y a eu un mic-mac, disons que j'étais pas vraiment élu au CPJ mais que je remplaçais quelqu'un qui ne venait plus »*

Mathieu, pour remédier à l'absence de nouveaux candidats et pour assurer la représentation a été renommé sans en formuler expressément le souhait : *« j'ai été reconduit dans mes fonctions d'office »*

Amina comme Marion y sont également entrées faute de candidats :

« il fallait bien un représentant du (...) arrondissement qui était assez ancien. C'est vrai qu'au départ j'étais pas trop inspirée (...). Je me suis présentée mais j'étais la seule et donc après j'ai dû tirer quelqu'un avec moi. J'ai dit « j'y vais pas toute seule, toi tu viens » » (Amina)

« Le CJA a toujours du mal à se mettre en marche, je me suis retrouvé ça faisait un an que le CJA existait et j'étais la seule au réunion » (Marion)

- *L'élection*

Seulement un tiers de notre échantillon s'est confronté au jeu de l'élection pour accéder à un poste de membre du CPJ. Emma et Lydie, Gaëlle, Marie Laure ont été élues, tandis que d'autres ont connu des parcours plus atypiques parfois même en dehors du cadre théorique défini dans chaque arrondissement ce qui nous autorise à parler de dysfonctionnements.

- *Dysfonctionnement*

Julien, en raison d'une mésentente entre le maire de son arrondissement et l'exécutif parisien se retrouve au CPJ sans liens avec le CJA : « *depuis un an il se passe plus rien (...) donc je suis à fond dans le conseil parisien de la jeunesse donc au niveau de Paris* ». Camille, membre du même conseil, est au CPJ pour les mêmes raisons. Mais pour eux, c'est aussi une façon de compenser la frustration qu'ils ressentent au niveau de l'arrondissement

1.2.3 Comparaison CJA/CPJ

Le CPJ apparaît comme un cadre plus propice à l'action, efficace où une véritable dynamique s'instaure. En effet les membres se retrouvent entre membres motivés, animés d'une forte volonté d'agir, une dynamique de groupe s'installe et s'oppose ainsi au CJA perçu comme statique où les participants font défaut ou se désengagent. Les propos de Yasmina sont, à cet égard, exemplaire :

« On avait beaucoup plus de réunions que ce que l'on faisait dans les arrondissements et plus intéressant aussi parce qu'on fait plus de choses et comme on est plus nombreux, il y a tout de suite un effet d'entraînement, les uns les autres on s'aide, il y a des idées qui vont plus vite que lorsque l'on est moins nombreux. Dans le conseil d'arrondissement y a pas beaucoup de gens et souvent plus le temps passe moins il y a de monde donc c'est plus difficile de travailler »

L'entrée au CPJ est présentée comme un engagement inconséquent. Il prend ensuite le pas sur l'activité au CJA. Puis le degré d'engagement s'inverse au détriment du CJA. Les CJA souffrent de la comparaison avec le CPJ réunissant des personnes plus motivées où les choses vont plus vite et le potentiel d'action semble plus grand.

Ces modalités peuvent fournir un élément d'explication au relatif dysfonctionnement des CJA mis en avant dans les bilans et rapports sur la démocratie locale. Non seulement le CPJ prive les CJA de ses membres les plus dynamiques mais il apparaît comme un cadre plus efficace pour la concrétisation d'action si bien que les membres du CPJ, pourtant représentants de leur conseil d'arrondissement, délaissent ce niveau.

Une première conclusion s'impose : les modalités formelles d'entrée dans le CJA puis dans le CPJ favorisent le recrutement d'éléments dont la socialisation secondaire est dense. Aussi le CPJ n'apparaît pas comme une structure ouverte à tous, une sélection est opérée au profit des personnes les plus insérées socialement mais aussi les plus impliquées au niveau de l'arrondissement indépendamment de leurs motivations initiales.

Les contraintes comme les modalités d'entrée dans les CJA certains ont opté pour un recrutement dans les établissements scolaires et dans le CPJ qui passe par l'élection quand il y a assez de candidats favorisent le recrutement de membre déjà investi ailleurs; surtout dans leur établissement scolaire¹. Simultanément les jeunes y voient une opportunité supplémentaire de s'investir, de concrétiser, de poursuivre, ou de diversifier ses modes d'engagements. Il s'agit d'aller plus loin dans l'engagement.

Néanmoins le passage par la fonction de délégué de classe dote les membres d'un capital social plus important, ici la sympathie des camarades, une confiance en soi et un premier rôle de porte-parole qui se matérialise dans la relation avec les enseignants et l'administration. Autrement dit, Les membres du CPJ bénéficient d'une insertion sociale dense. Les futurs membres ont donc une opportunité pour convertir un potentiel d'engagement en action. Leur capital militant c'est-à-dire les savoirs et savoirs faire incorporés au fil des expériences précédentes sont réinvestis dans le CPJ.

Les modalités d'accès aux CJA et CPJ nous offre un premier éclairage sur les membres qui les rejoignent et sur la sélection qu'elles impliquent. S'en tenir là, reste cependant insuffisant pour comprendre la conversion du potentiel d'engagement en action. Il faut maintenant en examiner les motivations. Passons du « comment » au « pourquoi ».

¹ Tous les membres de notre échantillon sauf deux ont été ou sont encore délégués de classe.

1.3 Motivations

1.3.1 « C'est dans ma nature »

On retrouve dans une certaine catégorie, un engagement, une volonté de s'investir vus comme naturels faisant partie intégrante de la personne. On assiste à une naturalisation de l'engagement. S. Rozier montre que les militants altruistes les plus enclins à naturaliser leur engagement sont les femmes et les jeunes. Cependant ce n'est pas l'appartenance générationnelle ou sexuelle qui est discriminante mais plutôt la distance qu'ils entretiennent à l'égard du groupement militant puisqu' « ils ne disposent pas de ces identités prêtes à porter qu'offrent les groupements volontaires (telle une association paroissiale, un syndicat), faute de les avoir fréquentés ou parce qu'ils ont entretenu à leur égard des rapports distanciés (en en faisant partie tout en ayant le sentiment de ne pas y adhérer totalement) »¹. Cette hypothèse est mise en débat dans notre étude. En effet alors que la majeure partie de nos membres ont connu une expérience de délégué de classe, ils ne s'en servent pas pour expliquer leur engagement. Pour éclairer ce phénomène, on peut supposer que le nature apolitique du CPJ, norme largement partagée et inculquée, pousse les membres à se décrire comme des êtres *naturellement* portés à s'investir dans la Cité. Yasmina justifie son engagement par une inclination de toujours pour la chose publique. Aussi elle a vu dans le conseil parisien un moyen de concrétiser cette envie et de donner vie à ses idées. La curiosité est aussi une raison mise en avant.

« Je me suis souvent intéressée à la politique, à ce genre de chose, je me suis dit que c'était un moyen de découvrir ce milieu et puis j'avais envie... de m'investir, de faire des choses hors de l'école de trouver un cadre où je pourrais donner mes idées et les voir se concrétiser je pensais que c'était une bonne occasion pour le faire. J'ai toujours été comme ça »

Le CPJ est un moyen de découvrir la politique. Il offre également la possibilité de mettre en pratique ses idées. Autrement dit, il est perçu comme un cadre idéal pour échanger ses idées et les concrétiser. Il est un espace de conversion des idées en actions. C'est donc bien l'efficacité que lui attribuent les membres qui les poussent à le rejoindre.

¹ Rozier, S., « Les justifications de l'engagement » in Collovald, A. (dir.), *Op cit.*, p135.

1.3.2 Une visée stratégique

On retrouve les mêmes motivations chez Charles, la curiosité et une inclination naturelle. Néanmoins à cela s'ajoute une visée stratégique. En effet il voit dans la participation au CPJ un moyen de découvrir, dans un sens plus professionnel, la politique puisque plus tard il voudrait travailler dans la politique ou en faire. Le CPJ est alors un outil pour rencontrer du monde, se faire un réseau et « se lancer ». Plus loin, nous verrons qu'il s'est engagé, peu de temps après son arrivée au CPJ, à l'UMP.

« C'est tout à fait mon genre, j'adore ce genre de chose, participer, euhhh et comme on a pas d'autres instances de ce genre à Paris c'était l'occasion de participer. Et puis j'ai envie de faire de la politique pour plus tard déjà se lancer, avoir une idée de ce que c'est, c'est pas obligatoirement se faire les dents déjà mais ça donne a peu près une idée de ambiance qu'il peut y avoir. Je suis très curieux, c'est l'occasion justement d'avoir, d'ouvrir de nouvelles portes, de connaître de nouvelles personnes et de se créer un réseau »

Emma se rapproche de Charles. On retrouve chez elle une inclination ancienne pour la politique. Elle s'est engagée pour apprendre le fonctionnement de la politique mais pas au sens partisan. Sa logique est stratégique. Pour Emma, l'objectif est de découvrir quelque chose de nouveau, on retrouve l'aspect curiosité de l'engagement. L'idée de la cause des jeunes est présente dans son discours. Comme chez Charles le CPJ est envisagé comme tremplin sinon comme un galop d'essai.

« Depuis toute petite, je m'intéresse à la politique (...) C'est bien de vouloir faire quelque chose plus tard dans la politique mais si on sait pas comment ça fonctionne... c'est bien beau de vouloir, vouloir mais si on sait pas. Ce qui m'intéressait c'est de voir, de faire des choses. (...). On s'intéresse aux jeunes et on rencontre les gens de son quartier. Enfin moi ça m'a plu. Quand je parle politique, (...) je parle de l'organisation de la ville »

1.3.3 Altruisme

A l'opposé de Charles qui a vu dans le CPJ un moyen de concrétiser un potentiel dont les motivations sont principalement stratégiques on retrouve Mathieu dont les motivations sont principalement altruistes et faites de curiosité. La curiosité se retrouve chez tous les membres, elle est, en quelque sorte, une raison superficielle. Pour Mathieu se sentir utile et la volonté d'agir sont les principales raisons de son engagement :

« Tout simplement un sentiment d'utilité, non pas que j'étais en déprime en train de me dire je sers à rien, c'est pas du tout ça. Une volonté d'action, une volonté d'utilité et puis, en même temps, une volonté de dire tiens c'est quoi, d'essayer quoi. »

Lorsque la première expérience du CPJ est satisfaisante, l'engagement est confirmé. Pour Mathieu, la constitution de la jeunesse comme cause et justification semble venir ultérieurement, peut-être est-ce un effet d'une redéfinition de l'engagement selon la norme de l'instance, écoutons-le : *« et comme ça m'a vachement plu et je me suis dit c'est cool de monter des projets pour la jeunesse parce que c'est vrai qu'il y en a quand même pas beaucoup. Y avait, pour ainsi dire, rien »*

On retrouve chez Lydie comme chez Gaëlle des motivations altruistes et l'envie d'agir localement. La volonté d'agir spécifiquement pour les jeunes est présente :

« Faire des choses pour mon arrondissement, faire vivre mon quartier, faire des choses pour les jeunes, des initiatives pour les jeunes » (Lydie)

« M'investir dans la vie de l'arrondissement plutôt que dans la vie du lycée et j'avais très envie de donner le regard des jeunes sur la vie de l'arrondissement » (Gaëlle)

Pour Amina, on retrouve une volonté d'agir localement : *« s'impliquer dans la vie de mon quartier déjà »* spécifiquement pour son arrondissement dans la mesure où son ambition est d'obtenir des aménagements pour son arrondissement. Elle est dans un rôle de représentation. Elle souhaite aussi rencontrer des gens. Son statut de jeune la légitime dans son action. La cause des jeunes est fortement présente :

« Je suis jeune. Je pense que c'est important que je fasse quelque chose, je vais pas attendre. Les jeunes ont aussi le droit de faire quelque chose pour leur quartier, pour leur vie. »

On retrouve chez Julien des motivations altruistes mais aussi l'envie de rencontrer des personnes non pas dans une logique stratégique mais dans une logique identitaire.

« vraiment ça m'intéresse de participer, de faire des choses dans la ville, avec les jeunes, de rencontrer plein de monde ça peut être super sympa parce que les gens qui vont dans ces conseils, ils ont, je pense, les mêmes envies, les mêmes objectifs de faire des choses

ensemble donc il y a des gens avec l'esprit collectif, d'initiative qui me plaît vraiment de faire des choses dans la ville et même si cela reste très modeste même si c'est pas grand chose, le fait d'avoir un esprit d'initiative pour faire des choses moi ça me plaît »

Marion, elle aussi, a toujours été intéressée par la politique. Elle a vu dans le CPJ un moyen de mettre en pratique cette inclination. Elle est aussi animée par la volonté d'agir :

« J'aime bien défendre mes idées, m'exprimer et construire en quelque sorte, monter des projets et les réaliser »

Camille s'est engagé par curiosité, « pour voir » mais aussi parce qu'il avait du temps libre. Autrement dit, il voulait occuper ses journées : « *ça marchait pas trop à la fac donc j'avais du temps* ». Cette raison conjoncturelle est complétée par une motivation altruiste, elle plus profonde : « *j'avais envie de m'impliquer quelque part, d'essayer de voir s'il y avait des possibilités de faire quelque chose, d'être utile* »

Marie Laure qui a toujours été intéressée par la politique a rejoint le CPJ pour des raisons identitaires, un besoin de reconnaissance mais aussi avec un projet précis lié à ses autres engagements et par curiosité. Ce projet réalisé, elle se désinvestira.

« J'adore les élections c'est bon pour l'estime. J'aime bien gagner (...) et j'aime bien qu'on me dise c'est bien, bravo. Donc gagner une élection ça sert à ça ». « Ça m'a donné envie de voir plus loin. En fait j'ai toujours défendu le fait que tout le monde doivent avoir son brevet de secourisme : l'AFPS. Et au lycée j'avais lancé le projet avec un ami qui est de la protection civile dans mon lycée et ça marchait très bien. Alors je me suis dit pourquoi pas dans le 5° et on a commencé à plancher dessus et pourquoi pas à Paris. »

« C'est aussi par curiosité. J'ai toujours aimé parler politique, c'était une manière de s'investir en fait. » « Ce que j'aime dans le CPJ c'est d'avoir le droit de tout voir. (...) C'est comme dans un magasin avant de passer à la caisse tout vous appartient »

1.4 Apprentissage

Parmi les objectifs du CPJ, on trouve la volonté de faire de l'éducation civique appliquée. Cet objectif se retrouve dans tous les conseils de la jeunesse. L'apprentissage de la citoyenneté s'accompagne donc de l'acquisition de nouvelles compétences. La question est de savoir de

quel type de compétences il s'agit. Logiquement l'acquisition de ces compétences dépend des membres et de leur expérience antérieure en terme de socialisation mais aussi si cela correspond à leur premier engagement ou pas. Nous avons mis en évidence 5 éléments : l'obtention de connaissances institutionnelles, des compétences techniques, des compétences de rassemblement, un apprentissage de l'altérité et une ouverture sur le monde.

1.4.1 Des connaissances institutionnelles

Nous appelons connaissances institutionnelles l'ensemble des savoirs sur l'organisation du système politique et de son fonctionnement. Il apparaît qu'en fonction de la politisation antérieure, partisane ou neutre telle que nous l'avons distinguée, l'apprentissage ne soit pas de même nature. Pour les membres peu politisés comme Omar, les connaissances concernent le système politique au sens large, comme les partis : *« J'ai appris certains trucs, les partis, j'ai découvert plein de trucs en politique. »*

Lydie dont c'est le premier engagement découvre des choses que l'on ne peut apprendre que « sur le tas » : *« On apprend beaucoup, quand on organise on apprend beaucoup sur des systèmes comment fonctionnent les choses, sur les réseaux qui peuvent se tisser par rapport aux associations. Au bout de 2 ans, on a entre guillemet tisser des relations et c'est vrai qu'on apprend. On apprend énormément de choses qu'on peut apprendre que sur le tas, il y a des choses qu'on peut pas apprendre dans un bouquin un peu comme si on travaillait entre guillemets mais c'est des choses qu'on apprend qu'en faisant »*

Pour Yasmina et Dominique, faiblement politisées, on retrouve le même type de discours :

« Ça m'a permis de découvrir le fonctionnement de la ville de Paris chose que j'avais aucune idée, de plus m'investir dans la vie politique, de voir comment fonctionnaient les partis, de voir comment fonctionnaient les élus alors qu'avant j'avais plus d'idées préconçues sur le fonctionnement d'une ville, etc... »

« C'est vrai aussi qu'après au niveau des élus, au niveau des associations des choses comme ça c'est comment prendre contact, c'est comment on peut se faire avoir aussi. Comment est ce qu'on peut gérer avec l'administration car c'est quand même un gros machin la DJS, la mairie il faut quand même comprendre le fonctionnement. (...) Ca permet

de comprendre un petit peu mieux le fonctionnement de la ville, de voir comment c'est géré car on ne sait pas forcément comment ça se passe. » (Dominique)

Tandis que les membres plus politisés, ont découvert « l'envers du décor ». En d'autres termes, le CPJ leur permet de voir comment ça se passe « en vrai ». Ils accèdent à une connaissance plus fine du fonctionnement institutionnel. Écoutons Emma :

« C'est un truc qui nous apprend, on voit comment ça fonctionne, on commence à connaître les dessous, on comprend, enfin on est à l'intérieur on ne fait pas que regarder la télé et critiquer. »

Marie Laure qualifie cet apprentissage d' « enrichissant » :

« C'est la première fois qu'on s'est rendu compte que le « y a qu'à faut qu'on » c'était pas si simple que sympa. Y a qu'à faire une formation dans les lycées, ça a pris quand même un an, entre les associations, l'appel d'offre, la lourdeur de l'administration. On s'est rendu qu'il y avait des charges et que ça ne se faisait pas la veille pour le lendemain. Ça a été assez enrichissant comme expérience »

« On se rend pas compte de l'extérieur mais lancer des appels d'offres, (...) ça prend un temps phénoménal, on se rend pas compte. On a envie de faire des choses pour dans 4 mois et en fait ça prend un an et c'est dure à supporter. Ça fait partie du jeu, je pense. » (Gaëlle)

1.4.2 Des compétences techniques

Pour les membres, la participation au CPJ leur permet d'acquérir des compétences techniques comme la préparation de tracts, de réunions. Néanmoins ces compétences arrivent en second dans le discours peut-être parce qu'elles semblent banales ou devenues naturelles. Ce savoir est spécifique aux organisations militantes. *« Ça m'a appris à rédiger. Enfin ça j'avais plutôt appris à l'Assemblée nationale. Ça m'a donnée plus d'aisance pour la rédaction de ce genre de courrier. Plus de relations. Je crois que ça peut apporter une technique (...) mais ça je savais déjà le faire. » (Gaëlle)*

1.4.3 Des « compétences de rassemblement »¹

Un rassemblement se définit comme une « configuration de positions et de mouvements dont le modèle est plutôt la file d'attente dans un espace public ou la réunion dans un espace de travail »². Un rassemblement suppose donc une adhésion aux normes de prise de parole et de circulation de la parole, l'allocation d'une position dans un espace donné. En d'autres termes, il s'agit d'acquiescer le comportement adapté dans une situation donnée. Le rassemblement se différencie du groupe parce que l'individu ne bénéficie pas des ressources collectives du groupe comme par exemple l'identification. Cette dimension est, sans surprise, plus présente chez les membres qui n'ont pas été ou peu souvent délégués de classe mais semble aussi liée à l'âge. Mathieu, de nombreuses fois élu délégué, s'en amuse :

« C'est marrant les progrès qu'on a fait. Au début du CPJ, y en a qui parlait pas du tout qui était tout timide et tout et qui disait « heuheuheu » à chaque phrase et maintenant ils sont à l'aise, ils prennent la parole et c'est parti »

On retrouve cet élément chez Lydie et Yasmina :

« On est avec des adultes, des gens plus âgés, je sais pas, ça nous donne une autre manière de s'exprimer ou de par exemple au CPJ ce qui est très important c'est la prise de parole, pas couper la parole, de demander, ça permet de s'organiser » (Lydie)

« Ca m'a appris à m'exprimer en public plus facilement, ça semble bizarre mais pour moi c'était important de dire ce que j'ai à dire, de parler clairement devant toute une assemblée. » (Yasmina)

« Je pense que ça m'a appris à mieux m'exprimer et à être moins timide. Je suis généralement quelqu'un de timide et j'arrive déjà maintenant à m'imposer », assure Marion.

¹ Nous empruntons cette formule à Isaac Joseph, *La ville sans qualités*, La Tour d'Aigues : Ed. de L'Aube, 1998, 209p.

² *Ibid.*, p108.

« Maintenant je sais débattre, je sais imposer mon point de vue et là je commence à me rendre compte de ce que ça veut dire, y en a qui vraiment se lance dans les projets » confie Camille dont c'est le premier engagement.

« Au niveau personnel, on parle en public, on s'exprime en groupe, il y a tout ce qui est parler avec les autres, je dirais tout le côté relationnel et communication, savoir gérer tout ça quoi » « A ce moment on sait qu'il faut pas parler et laisser parler le voisin ou au contraire faut pousser sa gueulante ou y a certains moments où on va parler plus que d'autres. C'est apprendre à se limiter dans la parole » Assure Dominique avant de donner un contre-exemple : « Je me souviens qu'à Marcoussi ça a été assez tendu car y a des jeunes d'un arrondissement qui sont arrivés et qui ont foutu un peu la merde parce qu'ils avaient pas l'habitude, de comment ça se passe, de comment on parle à un élu. »

1.4.4 Apprentissage de l'altérité et ouverture

La littérature a souvent mis en avant la volonté d'apprendre, de connaître, comme une des motivations essentielles du militantisme. Nous avons retrouvé ce type de motivation chez tous les membres, qui sont venus aussi « pour voir ». Concernant les militants associatifs, M. Barthélémy avance que la participation est pour l'individu « le lieu et le moyen d'acquisition d'un savoir intellectuel en relation étroite avec les objectifs de l'association (...) ; d'un savoir politique orienté vers le monde extérieur, la vie et la société ; d'un savoir personnel synonyme d'ouverture d'esprit... »¹. Cet aspect se vérifie dans nombres d'entretiens. Laissons la parole à Frédérique :

« Les membres du CPJ à chaque fois ils ont un petit briefing. Par exemple sur l'homophobie, c'était une association pour expliquer ce qu'était l'homophobie, chaque terme, que l'on ne débarque pas comme ça et dire ouais ouais on lutte contre l'homophobie mais on ne sait même pas ce que c'est. Il y a briefing cela permet de se mettre au clair avec ce que c'est le racisme, le sexisme, l'homophobie et tout et de connaître les associations, les courants actuels de pensées de la société. »

¹ Barthélémy, M. « Le militantisme associatif associatif » in Perrineau, P. (dir.), *L'engagement politique : déclin ou mutation*, Paris : Presses de Sciences Po, 1994, p93.

« Ça t'ouvre un peu les yeux (handicap, sexisme, racisme, discrimination, antisémitisme, etc.). on passe certains documentaires ; t'as la vérité qui arrive, ça t'arrive dessus et tu te dis « putain c'est vrai, c'est vrai que ça arrive comme ça et tu t'en rends pas compte » ça ouvre un peu les yeux sur les problèmes finalement. Je regarde pas, par exemple, un handicapé de la même manière qu'avant » (Mathieu)

Yasmina voit dans ce motif la principale raison de poursuivre son engagement : *« Si je pouvais faire 2 ans de plus peut être que je le ferais (...) parce qu'il y a toujours quelque chose qu'on apprend, on est toujours en train de découvrir les gens, en train de discuter avec des personnes d'associations qui vont nous dire des trucs auxquels on aurait jamais pensé ». « Je pense que tous les membres du CPJ viennent de différents milieux, ont des expériences différentes, ont des parents différents, une vie différente, une scolarité différente (...) je trouve ça bien parce que quelqu'un propose une idée à laquelle jamais, jamais j'aurais pensée. (...) ce brassage il est utile. »*

Cette ouverture sur le monde passe aussi par la découverte de l'altérité. Pour certains, l'expérience du CPJ permet de découvrir un autre milieu que leur milieu d'origine et parfois l'école qui en est le prolongement. L'exemple de Charles en est caractéristique :

« J'ai jamais connu l'extérieur c'est pour ça que c'est une expérience très nouvelle. C'est pareil je côtoie les gens qui sont au foyer c'était des gens de l'école. Mon père travaille dans le 16°, je suis entre le 16° et le 4° arrondissement, ça reste un peu limité (...) donc j'étais agréablement surpris parce que les préjugés à Paris sur les gens du 18° du 19° du 20° et de certains quartiers... »

La découverte d'autres milieux sociaux s'accompagne aussi de la découverte de personnes différentes par leur âge, leur étude, leur expérience. Autrement dit, le CPJ permet de rompre avec le quotidien, d'aller à l'encontre des déterminismes sociaux écoutons Lydie :

« Je pense qu'être au conseil parisien ça apporte beaucoup de choses qu'on ferait pas forcément autrement. C'est vrai qu'on est avec des gens plus âgés que nous. Ils sont plus vieux donc ils plus matures donc on est pas en train ça devient des amis mais au début on est pas là pour là du dernier match de foot ou de la star academy. On est là pour faire des projets. »

Ce discours est également très présent chez Emma et Marion :

« C'est intéressant ce qu'on fait, c'est toujours différents avec des gens super intéressants, différents, qui viennent de milieux différents, on rencontre plein de gens, vraiment j'aime bien, c'est varié, c'intéressant, c'est une ouverture d'esprit pour plus tard aussi parce que c'est vrai, il faut pas se voiler la face, pour plus tard c'est vachement intéressant » (Emma)

« J'aime beaucoup, les personnes là-bas c'est pas du tout les personnes avec qui je traînerais dans la vie parce que bon... je trouve ça sympathique dans l'ensemble. J'étais nouvelle et ils m'ont bien accueillie j'ai trouvé. » (Marion)

Cet apprentissage est rendu possible par la diversité des membres. Le CPJ apparaît comme un lieu de socialisation transversale dans la mesure où il réunit dans un même espace des personnes aux compétences, aux expériences, à l'histoire différentes mais partageant une certaine homogénéité socio-culturelle. Cette homogénéité facilite le partage de la diversité. L'amplitude de la tranche d'âge permet aussi de mettre en relation des personnes ne vivant pas à la même expérience au même moment. Il est un lieu de convergence de personnes aux expériences hétérogènes dont le point commun est la volonté de s'engager. La différence est perçue comme un atout du CPJ. Cette différence devient un élément de distinction en ce sens qu'elle leur apporte une expérience unique.

Dans une certaine mesure le CPJ permet donc à ces membres de rompre avec les déterminismes sociaux. Aussi pour les membres, ils peuvent mutualiser leurs expériences, transmettre des savoirs, rencontrer des personnes qu'il n'aurait jamais rencontrer autrement. Deux aspects de cette socialisation se dégagent. D'une part une dimension de partage et de transmission qui se joue entre les membres et d'autre part la possibilité de rencontrer des personnes qu'il n'aurait pu rencontrer autrement. Cette dernière dimension est omniprésente. Dans les rétributions, nous verrons que certains en font un usage stratégique tandis que les autres en retiennent « une expérience humaine ». Le discours de Lydie en fournit une illustration :

« Quand on est au lycée, on est plus ou moins tous pareil. Mais là ce sont des gens qui font totalement autre chose. Il y en a qui ont passé leur bac et qui font déjà des études. Moi qui suis en seconde j'aurais pas eu l'occasion de rencontrer quelqu'un qui fait du droit. On aurait pas dû être mis en rapport, y avait pas de raisons pour qu'on soit ensemble. Elle est en terminale y avait pas de raisons pour qu'on se parle et là on se retrouve au conseil de

jeunesse et maintenant c'est une amie proche alors que normalement... ça me saurait pas venue à l'idée de lui parler »

« Notre seul point c'est qu'on veut faire des choses pour les jeunes mais on est tous totalement différents et je parlais de ceux qui étaient aux jeunesses UMP, ils sont totalement différents de nous mais je suis sûre qu'ils nous apporte plein de choses. »

« Ça m'a permis de rencontrer des gens et ça m'a franchement enrichie parce que je pense que sans le conseil je serais pas la même qu'aujourd'hui. Je serais peut être moins grande. » assure Yasmina.

« On s'apporte mutuellement. Les plus jeunes nous apportent des choses et les plus vieux apportent des choses aux jeunes. C'est mutuel quoi. » (Dominique)

Néanmoins, il faut relativiser la portée de cette socialisation transversale. Les membres sont conscients qu'ils ont en commun des prédispositions sociales, un contexte socioculturel semblable et notamment par le fait même d'habiter Paris : *« C'est vrai que Paris c'est déjà une première sélection (...). C'est ouvert à tout le monde mais... »* (Lydie). Ces éléments confirment l'idée de jeunes conscients des enjeux politiques et capable d'un recul critique. Aussi l'idée de non représentativité des membres du CPJ revient de manière récurrente dans le discours des membres de l'échantillon sans qu'aucune des questions n'y fasse allusion. Le discours de Gaëlle en est l'illustration la plus construite. Habitant une zone défavorisée, la différence entre les membres est, pour elle, illusoire :

« Je pense que ce sont des gens qui ont quand même un bagage culturel assez important et on se retrouve entre bon bourgeois, j'ai l'impression et du coup c'est vrai que ça facilite le dialogue même si c'est pas représentatif de la population et des jeunes de Paris »

« Comme on est pas élu dans les arrondissements, c'est que des volontaires c'est forcément des jeunes qui sont motivés qui ont déjà une culture politique donc c'est vrai qu'après même si on est élu pour participer au CPJ y a quand même déjà une sélection, c'est pour ça qu'on se retrouve entre gens du même milieu »

« C'est grave, c'est très grave qu'on est pas réussi à intégrer des gens différents. On n'est absolument pas représentatif de la jeunesse parisienne. Les projets qu'on fait font... du coup ils correspondent à ceux des hommes politiques qui sont déjà présents et la seule chose

qu'on apporte à la limite c'est notre vision du terrain et encore pas toujours vu qu'il y a pas mal de jeunes du CPJ qui était dans le privé ou dans des bons établissements scolaires, on est pas nombreux à avoir été dans des ZEP, et c'est vrai que c'est une vision faussée de la réalité et c'est grave parce qu'on reproduit déjà les hommes politiques actuels. Ça apporte pas vraiment un renouveau dans le regard sur les politiques de la ville de Paris et ça c'est embêtant parce que je pense que c'était un peu le but de l'instance et la c'est un peu une déception pour moi de voir qu'il y a pas de gens différents ».

Cette ouverture sur le monde est indissociable d'une certaine perte de « naïveté » qui passe par l'expérience de la « désillusion » c'est-à-dire la perte d'opinions préalables, de croyances qui se révèlent infondées. Les jeunes semblent attachés à un idéal et c'est cet idéal qui se trouve malmené. Cette « désillusion » provient de l'expérience du terrain. Lydie me raconte comment sur les marchés, pour la campagne contre l'homophobie, elle s'est faite repousser par les passants qui lui « *jettent le sac à la gueule* ». Cette expérience est, pour elle, « marquante ». Cette désillusion provient également de la découverte de la complexité.

Emma explique que la vie n'est pas tout « rose »

« On se rend compte (...) que la vie c'est pas tout rose, on choisit et c'est bon c'est fait, on se rend compte que c'est plus compliqué que ça, qu'il y a des obligations mais en même temps c'est la réalité » « j'ai appris plus vite que certains que la vie c'est pas toujours tout rose, c'est pas tout bonbon, la réalité, je me suis rendu compte, y a peu de temps j'ai eu une grande minute de déprime. Avant je vivais dans ma bulle, la France on est un pays riche, c'est beau, Paris c'est bien (...) je me suis rendu que finalement c'est pas ça (...). Paris a des problèmes, il y a de l'argent qui manque et gnagna. Finalement tout va pas si bien, je suis descendue de ma bulle, ça m'a fait un peu de peine »

« On est jeune, on est idéaliste » (second degré), Poursuit Emma

Enquêteur : t'as l'air de dire ça au second degré...

« Non mais c'est vrai un peu quand même sinon c'est triste si on ne l'est pas »

« Je pense que c'est bien d'être idéaliste mais au conseil parisien on se rend compte que finalement les gens ils en ont rien à faire, de tout ce qu'on peut faire, les discriminations, on fait des trucs et y a 10 personnes et encore y a 5 membres du CPJ, on se désillusionne rapidement je trouve »

On retrouve un décalage identique entre les croyances initiales et l'apprentissage d'une réalité plus complexe chez Marie Laure :

« *On a toujours une volonté de modifier le monde. Maintenant, je ne pensais pas que ça se ferait en 2 ans même si je l'ai cru. Je veux dire que quand je suis rentré au CPJ j'ai cru que tout allait enfin changer. A partir du moment où on a mis un pied dans...A chacun ses désillusions.* »

1.5 Un engagement différencié¹

L'engagement différencié renvoie à l'intensité de l'engagement. Il est indispensable pour saisir la participation individuelle dans sa complexité et sa diversité, selon F. Passy, de porter son attention sur cet aspect de la mobilisation, à savoir « l'intensité d'engagement, ce que nous appelons *l'engagement différencié*. »² L'engagement y est vu comme un continuum.

Cette intensité n'est pas stable, elle varie dans le temps en fonction de l'histoire personnelle, des opportunités d'engagement, pour le conseil parisien cela peut se matérialiser par la participation dans une ou plusieurs commissions, l'attrait des projets etc. Il semble que l'intensité de l'engagement influe sur la perception du CPJ mais aussi sur le type d'expérience qui en émerge. Quel collectif, quel « nous » peuvent émerger de ce rassemblement ?

L'expérience des membres dépend de leur investissement, il est donc nécessaire de dégager différentes intensités de l'engagement. Trois niveaux d'engagement ont été dégagés: la participation aux séances plénières et la participation à une commission (cette participation est obligatoire) qui concerne nous l'avons vu 30 à 50 personnes ; la participation à plusieurs commissions et l'occupation de fonction dans ces dernières, cela concerne 20 à 30 personnes ; la participation à la commission permanente pour laquelle il faut détenir une fonction dans une commission et être élu ou désigné à la commission permanente, cela concerne 20 personnes. Lors des entretiens, outre les données objectives

¹ Nous empruntons cette formule à F. Passy. *Op. cit.*, 1999, 270p.

² *Ibid.*, p11.

comme l'appartenance à une ou des commissions, une question portait sur la place qu'occupait le CPJ par rapport aux autres activités afin de déterminer l'intensité de l'engagement.

Si l'intensité de l'engagement dépend des contraintes et des opportunités de mobilisation qui se présentent, « l'engagement est un système complexe faits de contraintes et d'opportunités, qui freinent et facilitent le mobilisation des individus »¹, les structures sociales dans lesquelles est enraciné l'individu vont déterminer la détention spécifique de capitaux qui vont en retour influencer l'intensité de l'engagement². Nous avons vu que l'ensemble des membres étaient politisés, néanmoins, il semble que les membres les plus politisés se soient le plus investis.

1.5.1 Des relations professionnelles...

Pour les membres les moins politisés les relations sont professionnelles et l'ambiance est conviviale. Le CPJ ne leur prend pas beaucoup de temps. Écoutons Omar :

« Je fais mon travail, je m'en fiche, j'ai pas vraiment des liens. Pour moi c'est des collègues, c'est pas vraiment des amis. Je suis quelqu'un qui m'adapte à toutes les situations. Alors, si c'est que professionnel, c'est que professionnel et puis c'est tout »

« je ne les considère pas comme des amis, ce sont des gens que j'aime bien, des gens aimables, c'est tout. » (Amina)

Plusieurs facteurs peuvent être avancés pour expliquer l'intégration des membres et corollairement l'intensité de leur engagement. L'ancienneté de la participation donne de la légitimité à la parole du membre. Si l'arrondissement dont ils proviennent est reconnu comme actif et dynamique avec les réseaux de sociabilité qui lui sont associés, l'intervention du membre semble bénéficier d'une attention plus grande. La détention plus ou moins importante de compétences de rassemblement comme l'éloquence qui, en retour, apporte du « charisme » influe sur l'intégration. Selon l'âge, il sera donné plus de crédit à la parole

¹ *Ibid.*, p11.

² Bourdieu, P., *Le sens pratique*, Paris : Minuit, 1980, 475p.

portée. Il semble difficile de les hiérarchiser, il s'agit pour les membres d'en détenir un plus grand nombre possible et de savoir en jouer simultanément. Néanmoins les membres ne sont pas égaux dans la mesure où ils n'ont pas de prise sur certains tels que l'âge ou l'arrondissement de provenance. Le discours de Marion réunit tous ces aspects :

« Comme d'habitude je suis une des plus jeunes. Généralement mon avis, il compte un peu comme une blague « oui, oui, c'est ça ». Dans la commission discrimination c'est très dur pour moi de se faire entendre parce que, par exemple, eux ils connaissent déjà un peu plus. D'un côté ils connaissent plus de qualifications, les hommes politiques et tout ça... donc souvent je pose des questions parce qu'ils disent des trucs que je ne comprends pas. Ensuite comme je fais pas partie du CPJ depuis très longtemps je ne suis pas une des grandes figures, des grands charismes du CPJ. En plénière quand je parle bon c'est entendue d'une oreille et c'est très bien, c'est en quelque sorte l'avis de quelqu'un dont tout le monde s'en fout c'est pas comme si j'étais (nom d'un des membres) »

Pour les membres dont les relations sont professionnelles, le temps du CPJ est un temps replié sur lui-même comme pour Mathieu :

L'enquêteur : « ça vous arrive de vous voir en dehors du conseil ? »

Mathieu : « non, on voit ceux de notre arrondissement. Il y a une bonne ambiance mais j'ai pas d'amis là-bas, des collègues on va dire, certains avec qui j'ai plus ou moins d'affinité »

« J'en ai revu quelques uns à l'extérieur mais on s'éclate plus au CPJ sinon on a rien à se dire » (Marion)

L'intérêt de cette distinction entre relations amicales et professionnelles, outre qu'elle fait partie intégrante de l'expérience vécue des membres, est qu'elle détermine la stabilité et la pérennisation de l'engagement : « ceux qui sont les moins intégrés dans les organisations locales, se caractérisent par une participation moins régulière aux réunions, un niveau d'activité plus faible, une attitude plus fréquemment critique à l'égard des prises de position de leur parti et une adhésion plus instable marquée par des démissions plus nombreuses »¹

¹ Gaxie, D. « Economie des partis et rétributions du militantisme » in *Revue française de science politique*, n°27, vol. 1, février 1977, p141.

souligne D. Gaxie. Par exemple Amina est venue seulement à deux plénières depuis qu'elle a été mandatée au CPJ¹. On peut raisonnablement supposer que ce type de relation en est, parmi d'autres, une des raisons. Le discours de Dominique qui est resté 6 mois au CPJ semble être à la jonction de ces deux types de relation :

« C'est vrai que c'est dans le cadre du conseil parisien que l'on se retrouve c'est-à-dire que si...c'est vrai qu'à part si y a des actions et qu'on nous envoie des invitations disant voilà dans tel arrondissement il se passe ça. Sinon en dehors du CPJ on n'a pas trop de contact entre nous. Quand c'est bien, on se retrouve, on rigole tous ensemble, c'est une ambiance détendue presque amicale mais c'est vrai que c'est juste le temps... »

1.5.2 ... Aux relations amicales

On retrouve les facteurs précédemment identifiés (L'ancienneté de la participation, la détention plus ou moins grande de compétence de rassemblement, l'arrondissement d'origine et l'âge) mais dans un sens opposé. Logiquement le travail au CPJ prend beaucoup de temps pour ces membres. Pour les membres dont le degré d'investissement est élevé, les relations sont amicales. Julien souhaite même créer une « association des anciens du CPJ ».

Laissons la parole à Lydie² :

« Comme on passe énormément de temps ensemble et donc, moi déjà je suis partie au CPJ avec ma meilleure amie, déjà on était, on est tous proche donc on se fait des amis. Après une séance plénière on va boire un coup. Les arrondissements les plus actifs sont le 7° et le 13° et enfin c'est des gens qui sont toujours là (...). Moi ça m'a permis de rencontrer des gens, des amis »

On retrouve ce thème dans le discours de Yasmina, Charles, Emma et Marie Laure. Écoutons maintenant Emma³ :

¹ Lors de l'observation de la séance plénière du 4/06/05 celle qui venait après l'entretien, elle était absente.

² Note analytique : Elle fait partie d'un des deux arrondissements qu'elle cite.

³ Note analytique : Hors micro, elle me confiera qu'elle a rencontré son petit copain au CPJ.

« Il y a des gens que je côtoie plus ou moins parce que dans certaines commissions il y a des gens que je revoie plus souvent donc depuis 2 ans j'ai sympathisé avec plusieurs personnes il y en a que je voie moins parce qu'ils viennent moins je sais comment ils s'appellent mais bon on se voit pas souvent mais il y a un groupe un peu de... je suis à la commission permanente depuis un an (...) donc on va prendre des verres après les réunions. Il y a des gens ce sont vraiment des amis »

« Il y a toujours eu bonne ambiance (...) parce qu'on a les mêmes buts dans la vie et on a envie de faire la même chose. C'est plutôt amical. Bon ça dépend y en a c'est vraiment des relations de travail on les croise mais y a un petit noyau solide à être là depuis le début. En fait au début on était loin des 108 membres et y a eu un noyau qui s'est formé dans les commissions. Les nouveaux sont acceptés mais ne sont pas regardés comme les anciens.»

Assure Marie Laure

Parmi ce type de membres, la formule « on va boire un coup après » est récurrente. Le temps du CPJ se dilate, il déborde du cadre de travail. Autrement dit, il n'existe pas de séparation franche entre vie publique et vie privée.

1.5.3 Désengagement

Lors de nos entretiens, nous avons rencontré une seule personne qui s'est engagée « par défaut » puis s'est désengagée. Dominique a assumé une fonction de représentation de son arrondissement et a arrêté une fois celle-ci achevée. Des motifs structurels apparaissent comme les problèmes de communication. Par ailleurs s'investir au CPJ suppose une charge de travail importante quand on veut le faire « sérieusement ».

« Il y a des problèmes au niveau de la communication parce que c'est vrai que quand on a pas Internet on est pas informé. Donc déjà c'est un petit peu difficile de suivre parce que c'est quand même des réunions assez irrégulières qui ne sont pas forcément fixées d'une fois sur l'autre. Et puis parce que si on le fait vraiment sérieusement c'est quand même un charge de boulot intense et que moi je ne me sentais pas personnellement de faire ça. »

Si Dominique est la seule que nous avons rencontrée à s'être désengagée, nous nous sommes entretenus avec plusieurs personnes dont l'intensité de l'engagement avait faibli.

On retrouve alors l'influence de l'histoire personnelle. En effet la poursuite des études ou l'éloignement géographique en sont des exemples. Camille s'est moins investi parce qu'il vit pendant la semaine loin de Paris. Marie Laure ne se représente pas en raison de l'augmentation de sa charge de travail universitaire : « *ça fait un an et demi que j'y suis pas allée parce que je passais un concours. Je pense que mon avenir est plus important.* ». Gaëlle a freiné l'intensité de son engagement : « *Je me suis moins investie que les autres années puisque j'ai cours de 8 à 20H* » Ces parcours montrent l'importance du contexte et l'histoire personnelle dans la définition de l'engagement et le rôle que ces éléments jouent dans la « carrière » du militant.

Si le degré d'investissement de Marie Laure a baissé en raison de sa charge de travail, elle s'est aussi désinvestie une fois le projet qu'elle voulait réaliser achevé. Cet élément est à mettre en parallèle avec la participation dans d'autres instances de démocratie locale. En effet les travaux sur ce sujet montrent que la plupart du temps les participants viennent pour intervenir sur un point particulier lié à leur situation personnelle puis délaissent l'instance : « La figure la plus fréquente semble être celle d'un usage temporaire du Comité lié au règlement immédiat d'un problème personnel précis. »¹ Néanmoins ces travaux portent sur l'échelle du quartier aussi les problèmes sont circonscrits dans un espace réduit alors que le CPJ a pour échelle la ville, les problématiques gagnent donc en généralité. Par exemple, Marie Laure voulait former les jeunes aux premiers secours. Bien que l'on retrouve des éléments personnels, elle est elle-même jeune et membre de la protection civile, on peut parler d'un enjeu collectif. Aussi il semble que l'intervention soit plus le fait d'un enjeu de développement identitaire (un défi) plus que de la résolution d'un problème personnel, fruit d'un calcul. Il s'agit de mettre son expérience personnelle - on remarque l'envie de transférer sa propre expérience à l'ensemble des jeunes - au profit du collectif. Autrement dit, cette motivation altruiste rétribuée sur un mode identitaire s'oppose à une intervention stratégique basée sur la résolution de problèmes extrêmement localisés.

1.5.4 Des Relations partenariales avec l'administration

Dans tous les entretiens, la Direction de la Jeunesse et des Sports apparaît comme un partenaire qui tantôt aide tantôt guide. L'administration est perçue comme un allié dans la réalisation des projets, elle accompagne, renseigne. Elle joint ses efforts à ceux des jeunes

¹ Neveu, C., *Citoyenneté et espace public. Habitants, jeunes et citoyens dans une ville du Nord*, Lille : Septentrion, 2003, p58.

membres. La transmission des compétences techniques est le fait de la DJS qui assume aussi une fonction pédagogique. Ainsi la DJS modifie certains projets mais cela est perçu par les jeunes comme un acte justifié parce qu'ils ne disposent pas des connaissances, de l'expérience, de la compétence technique, pour proposer un projet acceptable sans retouche. La DJS est également le médiateur au sens premier du terme d'entremetteur entre deux partis pour trouver un accord. Le discours de Yasmina résume cela :

« Ils sont là (la DJS), ils nous soutiennent, ils nous aident à chaque fois que l'on a besoin d'eux ils sont là, à avoir aussi des idées pour nous. C'est vrai que des fois on se repose trop sur eux, c'est rare qu'ils disent même si des fois où ça marche pas, surtout pour les questions de communication c'est difficile de trouver des projets qui puissent aboutir sans être retouchés, c'est embêtant mais c'est pas forcément de la faute de la DJS, plus de la communication au niveau de la ville parce que nous on a des fois des idées mais des idées qui ne vont pas passées au niveau de la mairie parce que elles vont être trouvée trop choquante, trop bizarre et ça, ça nous embête parce qu'il y a des fois où on est un peu brimé quand même mais on le conçoit parce que c'est comme ça. On peut pas avoir tous que l'on veut non plus et on sait bien que c'est pas que pour nous dire « non » et qu'il y a une raison derrière et souvent on se rend compte qu'ils n'ont pas tout à fait tort»

Les propos de Julien en sont une illustration supplémentaire :

« C'est grâce à la direction de la jeunesse qu'on marche vraiment le travail génial qu'ils font avec nous qui nous permettent de travailler en coopération totale. A la DJS ils sont très sympa, très ouvert. Heureusement qu'ils sont là parce que au niveau administratif ils font vraiment le relais entre la communication et nous, entre les élus et nous. Ils sont vraiment un intermédiaire administratif fondamental, nécessaire. Au début quand on savait s'y prendre ils nous disaient voilà nous on peut faire ça...tu vois, d'une certaine façon ils nous donnaient des orientations. C'est vraiment nous qui faisons les projets qui les élaborons, qui les mettons en œuvre mais eux ils sont là pour nous encadrer mais je dis encadrer c'est pas eux qui décide tu vois, ça veut dire on a besoin d'eux »

Pour Camille, ce sont « des gens assez volontaires, assez efficaces, pis on se met d'accord avec eux. A force on les connaît bien, ils nous connaissent bien. »

Une seule critique voit le jour concernant la DJS. En effet: un problème de circulation de l'information semblent nuire à la qualité du travail. Néanmoins la DJS reste l'interlocuteur privilégié des membres de l'instance sans doute parce que ces derniers rencontrent le personnel de la DJS plus souvent que les élus.

1.5.5 Un rapport ambivalent avec les élus

Si la relation avec la DJS est claire, le rapport que les membres entretiennent avec les élus n'est pas dénué d'ambivalence. On retrouve des sentiments contradictoires. Il semble que la relation qui se noue dépende de la proximité avec les élus. Parmi les élus les plus fréquentés on retrouve C. Autain, président le conseil au nom de B. Delanoë, ce dernier ayant présidé seulement deux séances plénières et les autres élus qui peuvent solliciter le conseil pour des projets. Les élus de l'opposition sont invités ponctuellement pour débattre sur des points précis. La perception des élus semble dépendre de l'ancienneté des membres et de leur implication dans le conseil.

Leur regard est d'autant plus critique qu'ils sont faiblement politisés ou politisés de manière citoyenne. Les élus sont perçus comme distants et peu présents. En d'autres termes, la dimension consultative du conseil est délaissée par les élus. Certains membres se sentent pris au « piège » dans la mesure où les élus les cloisonnent dans un rôle de jeune qui correspond à leur statut et ce d'autant plus que la jeunesse est vue comme une réalité homogène. Or à un statut donné correspond tout un répertoire de rôle. La définition d'un rôle dépend de l'accord des membres d'un groupe pour déterminer les attentes partagées qui, en retour, vont déterminer l'action dans ce groupe. Dans le discours de certains membres, il apparaît qu'ils n'ont pas pris part à la définition de leur rôle. L'exécutif municipal leur a attribué un rôle et une compétence auxquels ils doivent alors s'adapter. La gestion de ce décalage va influencer sur leur rapport aux élus. Le discours de Gaëlle en est une illustration :

« Dans mon idéal (...) les conseils de la jeunesse c'était un conseil de jeunes qui ne parlait pas que de jeunes c'est à dire que j'espérais pouvoir donner mon avis sur la construction des gymnases, sur l'aménagement de la voirie, sur les projets de maison de retraite ou de crèches. Je pensais pas du tout que l'on se retrouverait piégé dans le rôle de « jeunes » et que du coup on se retrouverait à faire des tournois de foot et des concerts de rap et c'est un peu simpliste quand je dis ça, caricaturale mais j'avais envie d'agir pour la ville. »

« Je me suis retrouvé coincée dans le rôle de jeunes qui n'avaient pas de problèmes puisque les bibliothèques étudiantes ferment à 22H et ils comprennent pas que j'ai peut être envie d'agir pour d'autres personnes que nous même. Ça c'était un peu agaçant et c'est le cas un peu partout. Dès qu'on veut organiser des concerts, ça peut pas être des concerts de musique classique alors qu'il y a quand même des jeunes qu'aiment bien ça et on se retrouve à faire des concerts de rap. »

D'autres membres attribuent, la pauvreté de la relation avec les élus, à la faible crédibilité de la parole d'un jeune et à leur manque de légitimité du fait de leur récente création.

« Il y a des élus avec lesquels on arrive à discuter assez bien parce qu'ils sont au courant comme C. Autain mais les élus avec lesquels... ils se foutent totalement de nous c'est à dire que c'est difficile en même temps d'avoir une crédibilité auprès d'eux parce qu'on est des jeunes qu'ils nous voient faire nos petits trucs par là, ils ne sont absolument pas au courant de ce qu'on fait et puis ils s'en fichent un peu. »

« Petit à petit la relation change un peu. Ils ont plus tendance à nous demander de l'aide par exemple sur un projet qui touche les jeunes. (...) alors qu'avant ils n'y auraient même pas pensé. (...) c'est vrai que souvent on se retrouve avec une petite lettre de refus alors qu'on a harcelé pendant des semaines pour avoir quelque chose. Mais quand on demande à ce qu'ils viennent au conseil de la jeunesse pour discuter là quand même ils répondent assez souvent présent. Pour le maire c'est difficile bah c'est le maire. » (Yasmina)

On retrouve un phénomène d'inculcation de la norme. En effet les membres considèrent que l'absence de B. Delanoé n'est pas préjudiciable à l'activité du CPJ. Pour expliquer ce phénomène, on peut avancer l'hypothèse d'une incompétence intériorisée. Les jeunes, en raison de leur statut, n'oseraient pas exiger la présence du maire alors qu'en théorie le maire est à leur niveau. Cette incompétence est aussi liée au fait que la parole leur soit « octroyée ». Aussi ils considèrent que la parole dont ils bénéficient est une chance et n'élève donc par leur niveau d'exigence c'est-à-dire traiter d'égal à égal de peur de perdre ce droit de parole.

Enquêteur : Le maire ça ne te gêne pas qu'il ne vienne pas souvent ?

« Ça m'embête un peu mais en même temps ça changerait pas grand chose je pense parce que c'est vrai que les deux fois où il est venu il nous a fait un discours de trois plombs on a pu poser deux questions et pour chaque question il a répondu pendant trois plombs encore.

Ce n'était pas trop la vision qu'on avait du débat. (...) mais bon je pense pas que l'on puisse avoir autre chose de lui. J'ai rien contre le maire mais c'est vrai qu'auprès de nous il n'est pas d'une grande utilité »

Pour Marie Laure, politisée de manière neutre et croyante, le fait que B. Delanoé ne viennent pas souvent alors qu'il avait fait de la démocratie locale et du CPJ un enjeu majeur¹ de sa politique, qu'il ne s'implique pas suffisamment à ses yeux, ne coopère pas avec le CPJ a créé une déception. L'écart entre le discours sur la démocratie locale et la place accordée aux jeunes et la présence sur le terrain du maire en est la principale raison :

« B. Delanoé nous a beaucoup déçu et je sais que je suis pas la seule puisqu'on lui avait une lettre ouverte de minuit à 1 heure du matin avec un autre conseiller parce qu'on tenait le stand du CPJ sur un salon (...) et il est passé, c'était un débat il a même pas écouté le débat, il est passé il a fait un discours, il est reparti sans nous regarder, sans poser des questions... c'est quelque chose qui nous a beaucoup déçu, il vient rarement alors que à ce qu'on nous avait dit avant il était très heureux de s'impliquer dans le projet (...) mais on l'a pas trouvé plus impliqué que ça et si c'était un coup de pub pour que les jeunes votent pour lui, je pense que c'est raté. »

« En gros on nous demande notre avis quand on veut et on fait capoter nos projets quand on en veut plus et c'est vraiment... sur l'étagère de la démocratie locale, regardez il y a des jeunes c'est joli, ça fait bien. Au début je le pensais pas du tout parce qu'on avait la liberté des projets, on avait un budget qui était imparti mais qui était quand même assez respectable. Quand on a demandé plus d'argent pour le projet parce que ça marchait vraiment bien... En gros il faut rester dans ce qu'ils ont appris à l'école, il faut faire des débats pour se faire connaître le problème c'est que comme personne ne les connaît...»

Pour Dominique, l'absence de coopération des élus est aussi un motif de déception :

« Au niveau des élus j'en ai pas vu beaucoup. La seule que j'ai vu c'est C. Autain, l'adjointe au maire de Paris, et personnellement je ne la porte pas du tout dans mon cœur parce qu'elle a eu une attitude envers le projet. Elle nous a reçu par rapport à ce projet et quand on

¹ La problématique du décalage entre le discours sur la démocratie locale participative et son activité réelle est récurrente dans les études sur la démocratie participative.

lui a demandé de figurer dans le projet en photo devant une affiche du conseil ça a été « ah y en a marre du conseil, machin » c'est vrai que j'ai pas trop apprécié car l'adjointe au maire chargée de la jeunesse qui dit ça bon bennn ça m'a posé un petit peu des questions. »

Julien fortement politisé, membre d'un parti et ayant l'habitude de côtoyer les hommes et femmes politiques, rappelons qu'il était membre de l'équipe de campagne de la candidate socialiste de son arrondissement, considère qu'« *avec les élus ça se passe très bien. C. Autain elle est jeune donc elle est dans le truc avec nous (...). Très ouverte, je pense qu'elle prend bien en compte nos demandes, nos projets, que souvent elle parle avec le maire* »

Dans son discours, le fait que C. Autain soit jeune permet une empathie plus grande. On peut supposer

1.6 Et la politique ?

Le CPJ évolue dans une situation paradoxale pour ne pas dire schizophrène. Commission extra municipale dont l'apolitisme est proclamé, sa fonction consultative la lie au Conseil de Paris composé d'élus. Faut-il rappeler, encore, qu'elle est présidée par l'adjointe au maire ? Aussi le CPJ invite régulièrement des membres de la majorité municipale comme de l'opposition afin de débattre, de travailler ensemble. Autrement dit, une structure qui se veut apolitique est, par nature, liée aux clivages partisans locaux. Au niveau externe, le CPJ sollicite parfois des associations pour mener des actions. Là encore, certaines associations ont des sensibilités partisanses.

En théorie donc le CPJ est une instance apolitique qui évolue dans un univers totalement partisan. Or il semble que la frontière ne soit pas si nette. C'est pourquoi il est indispensable de voir comment les membres gèrent ce paradoxe et ce d'autant plus que certains sont fortement politisés.

Nous faisons l'hypothèse que les membres du CPJ avaient la même vision de la politique c'est-à-dire celle que partageaient les jeunes en général. Nous postulons une certaine homogénéité dans le rapport à la politique qui aurait été un point commun et une manière de qualifier leur rapport à la politique. Or il s'avère qu'une différence apparaît en fonction de la politisation des membres. Les plus jeunes et les membres dont la politisation a été citoyenne partagent la vision la plus répandue tandis que la vision des plus politisés, surtout de

manière partisane, et ceux dont la politisation est faible est emprunte de respect. Pour les plus politisés, cette vision s'explique par une proximité socio-culturelle tandis que cette vision, pour les moins politisés, s'explique par une incompetence intériorisée.

1.6.1 Une vision identique à celle des jeunes

Dans la partie théorique, nous avons que l'attitude des jeunes envers le monde politique et ses appareils était emprunte de discrédit, méfiance, et d'un rejet des clivages paralysant l'action. Cette vision est partagée par les membres du CPJ les plus jeunes et ceux dont la politisation a été faite de manière citoyenne.

Pour Lydie, la politique « c'est le bazar », elle démontre aussi une certaine défiance :

« Je pense que c'est un peu le bazar parce qu'ils sont tous plus ou moins pourris parce qu'on a été forcé de voter, enfin pas moi, je pense qu'il y a plus de gauche, qu'il y a plus rien, c'est le bazar. il y a L. Jospin qui a dit je m'en vais, je ne reviendrais jamais et il revient il essaie de se glisser pour les présidentielles » « ils n'ont aucun amour propre enfin ça a l'air, c'est un peu n'importe quoi »

On retrouve cette idée chez Marie Laure : *« si ceux de gauche arrêtaient de faire qu'ils étaient de droite et vice-versa. On verrait peut être une différence quand on change de couleur politique, de présidents ou... »*

Pour Mathieu, la politique est associée aux clivages et aux disputes. La politique est quelque chose qui n'est pas constructif. *« Ils (les hommes politiques) racontent n'importe quoi. (...) la campagne, ils ne la font pas pour eux mais contre l'autre. C'est cet état d'esprit qui me gonfle »*

Pour Yasmina, la politique est un univers de compromission : *« Si j'ai du mal à m'inscrire dans un parti politique c'est qu'aucun ne me satisfait, il y a jamais les idées que moi j'ai, je les retrouve nul part. je suis jeune et donc forcément un peu utopiste bah j'ai pas forcément envie de rentrer dans un mouvement ou je devrais faire des concessions en fait. Je suis trop jeune pour faire des concessions (rire). Je préfère garder mes idées comme elles sont et entières puis bon j'ai le temps pour me dire que ça n'arrivera jamais »*

Pour Dominique « *c'est un monde totalement hypocrite* » tandis que, pour Camille, « *Les hommes politiques ce sont des « gens qui aiment le pouvoir* »

Les membres politisés de manière citoyenne considèrent que les hommes sont des personnes intéressées, aimant le pouvoir, prêts à tout pour réussir « *Sarkozy, y a pas de fierté dans ce qui fait, comme les gens qui couchent pour réussir, franchement je vois pas la différence* » considère Camille. A cela, comme ce dernier, ils opposent une vision de la politique noble : « *je trouve que la politique politicienne est contraire au principe de la politique. La politique à la base c'est des gens qui s'occupent de la vie de la Cité, c'est des gens qui gèrent comme un gestionnaire* ».

1.6.2 Mais un regard moins sévère

A l'inverse les plus politisés ou ceux qui veulent à leur tour faire de la politique ont une vision beaucoup plus nuancée et respectueuse. Ce regard est lié à une compétence politique élevée. Ainsi Charles s'insurge contre l'idée de « tous pourris » :

« *Il y a une part de pourriture dans chaque parti. Aucun des partis en général ne fera mieux que l'autre. On est à un poste à responsabilité on a des avantages on en profite, il y en a beaucoup qui ferait ça, la quasi totalité, on est pas des saintes nitouches. L'idée de « tous pourris » c'est pas vrai* »

Emma qui plus tard voudrait être haut fonctionnaire a une vision nuancée et empreinte de respect :

« *J'imaginai pas ça comme ça, j'ai une vision par mes parents et une vision par mon entourage « jeunes et rebelles » et en fait c'est pas comme ça c'est plus complexe, c'est pas les méchants et les bons (...) c'est plus un mélange, c'est vraiment beaucoup de travail, (...) chaque décision porte à conséquence et c'est pas du tout quelque chose de superficiel (...). Je me suis rendu compte que même les partis UMP ça pouvait avoir de bonnes idées, UDF aussi en regardant, en cherchant. Selon moi, c'est vrai y a des trucs qui sont bons et y a des trucs qu'on peut enlever comme le PS y a des trucs qu'on peut garder et d'autres qu'on peut enlever...je pense qu'il y a du bon partout alors qu'avant j'étais plus fermée. »*

Elle poursuit en assurant que :

« ça m'a ouvert sur les gens, sur la politique municipal car je me suis rendu compte que c'était pas si simple et que les politiques on pouvait cracher sur eux, se moquer d'eux parce qu'il s'avaient fait l'ENA mais en même temps on peut pas gérer si on a pas fait une école, je veux dire c'est compliqué, tout le monde ne peut pas s'improviser maire. »

Amina associe la politique au pouvoir mais considère que ce sont des gens compétents.

« Je les vois comme sur les jeux de petits chevaux, c'est eux qui décident de tout en fait et c'est sur eux que reposent mon avenir. C'est difficile à admettre mais c'est la vérité. C'est vrai c'est pas moi qui vais décider à leur place quel régime je vais supporter ou les projets de loi que je veux. Tout est entre leurs mains en fait. (...) Chacun voit son bénéfice aussi dans les hommes politiques et c'est normal mais aussi que ce sont des hommes compétents car s'ils sont à la tête du pays c'est qu'ils sont compétents. Faut pas se voiler la face en disant « non, ils sont tous pareils » car s'ils sont là c'est bien pour quelque chose. »

Julien et Marion sont tout deux membres d'une formation politique, le PS pour le premier, le MJS pour la seconde, leur vision de la politique est faite de respect.

« J'ai une idée qui est plutôt positive de la politique » assure Julien. « Les gens disent les politiques sont tous des pourris moi je suis pas d'accord. Pour les côtoyer un peu je vois qu'ils se donnent à fond pour que ça bouge. »

« Je serais plutôt respectueux vis à vis d'eux. C'est vrai qu'il y a des cons mais bon il y en a partout. Je regrette parfois le discours démagogique des hommes politiques mais c'est tout » (Marion).

Au final, les membres du CPJ n'ont pas une vision homogène de la politique. Cependant, notre investigation ne permet de faire ressortir des facteurs explicatifs. C'est pourquoi, nous nous contenterons d'avancer des hypothèses. Pour les membres engagés dans des structures partisans (Charles, Julien, Marion) il semble, qu'ils aient une vision respectueuse des hommes politiques. Cependant ce facteur reste insuffisant pour expliquer cette vision puisque Amina et Emma, ne sont pas engagées. Pour Emma, il semble que le fait d'intégrer le CPJ ait influencé, a fait évoluer sa vision du travail des hommes politiques. Pour Amina, peu politisée, on semble retrouver l'effet d'une incompétence intériorisée et subie.

1.6.3 Apolitique

« Les membres du Conseil parisien de la jeunesse ne représentent pas un parti politique ou un syndicat »¹. Cet article, longtemps débattu, est au fondement de la nature apolitique du CPJ. Son objectif est d'éviter un débat partisan qui modifierait les relations entre les membres et la nature même de l'instance. Aussi les membres sont tenus de n'afficher aucune opinion politique. Cependant le CPJ évolue dans un univers partisan, aussi se pose la question de savoir comment est géré ce décalage. Pour les membres, le CPJ est-il entièrement apolitique ? La politique fait-elle son apparition ? Comment le fait-elle ?

L'apolitisme de l'instance est le garant de sa cohésion. Les membres y sont très attachés parce que rentrer dans des clivages serait un frein à l'action. L'action du CPJ se définit en opposition à l'inaction des hommes politiques. Autrement dit, le CPJ n'est pas politique au sens partisan parce qu'ils ne se comportent pas comme des hommes politiques mais se positionne comme un lieu où l'on fait de la politique au sens noble. L'action, l'efficacité sont privilégiées. Le débat partisan est, pour eux, source de disputes et contraire à l'action politique. On pourrait résumer cette position ainsi : « les hommes politiques parlent, les jeunes agissent ». Aussi même chez les membres dont la vision de la politique était respectueuse, on retrouve cet élément. Laissons la parole à Mathieu :

« Attention ! Le CPJ se réclame apolitique, totalement apolitique, complètement apolitique. Je crois que c'est écrit dans la Charte. Et de toute façon nos idées sont complètement différentes des politiques. Des fois, on peut faire des remarques qui vont gêner les politiques. Y a certaines grandes gueules qui n'hésitent pas à dire ce qu'ils pensent. Qu'on dise la vérité qu'ils font rien (les élus). On a écrit pour dire que c'est n'importe quoi. On critique mais on propose autre chose à la place »

L'enquêteur : « il se réclame apolitique, alors il l'est ou pas ?

« Oui, complètement apolitique, bon y a un cas particulier dans l'assemblée qui a un siège politique à l'UMP. Mais il n'a pas le droit de faire de la politique au CPJ. Je pense que c'est bien d'agir hors de la politique sinon on entre dans des considérations politiques et on se mange chacun sur le dos de l'autre en fonction de la politique de machin et de truc, bidule et ça va effacer notre volonté d'aménagement et de projets pour la jeunesse. Je trouverais ça dommage. »

¹ Article 1-5 de la charte de fonctionnement du Conseil parisien de la jeunesse

« On essaie de faire ce qui nous semble utile et on essaie toujours de pas trop partir dans des choses trop abstraites. On essaie de rester dans le concret dans des choses qui sont faisables, dans des choses qui peuvent intéresser les jeunes et aboutir et pas seulement aux jeunes, à tout les parisiens et les français » (Yasmina)

« Dans les séances plénières, à chaque fois il y en a qui défendent leur intérêt politique et on a l'impression que l'on parle à des ministres (...) on se retrouve à divaguer, à parler pour ne rien faire et c'est vraiment du gâchis » (Omar)

« Comme on est apolitique on a pas le droit d'avoir d'avis politiques (...). J'ai jamais donné ma couleur si c'est pour être mise dans un placard et avoir une étiquette alors que justement le but, le fait que l'on soit apolitique c'est qu'on ait pas de combat gauche/droite et je tiens énormément à ça parce que ce que je reproche aux hommes politiques c'est que le seul moment où ils ont une couleur c'est pour se taper dessus. » (Marie Laure)

« Le côté non partisan ça évite les dérives qu'on a connu au début parce qu'au début c'était pas écrit dans la charte et euhh. (nom d'un membre) s'était réclamé, il avait écrit « conseiller UMP du conseil de la jeunesse » et c'est quelque chose que nous n'avons pas apprécié parce que nous ne sommes une parodie du conseil de Paris. Pour moi on est jeune, on n'a pas forcément à être encarté et euhhh les idées des gens peuvent évoluer et j'ai pas envie que ce soit pas une parodie de l'assemblée nationale ou du Conseil de Paris où les gens se querellent en groupe. » (Gaëlle)

Pour Yasmina, la dimension apolitique du CPJ permet à une même personne d'avoir des idées de droite comme de gauche sans opposition. Cet aspect permet d'obtenir un certain consensus dans l'action. La dimension apolitique du CPJ est aussi un gage d'indépendance.

« En fait ça nous évite d'être toujours dans des conflits de ce côté là. Souvent les différences entre les élus de gauche et de droite ça empêche de faire avancer le débat, ils sont toujours en train de se disputer (...). Nous aussi on chicane sur des points mais déjà de pas être catalogué de droite ou de gauche ça permet à tout le monde de pouvoir parler avec tout le monde sans qu'il y ait des « à prioris » sur ses idées. (...) on a pas ce genre de rapport avec les gens et c'est déjà un gros avantage. Ca nous permet aussi plus de liberté parce que si

on était pas apolitique je pense que l'on serait plus influençable au niveau de la ville de Paris. »

Néanmoins pour Charles, le CPJ est quelque chose de politique aussi au sens partisan. Il souligne notamment que la présidente a une couleur politique. Écoutons-le,

« Y a quand même de la politique. La politique est à fond dedans...euhhh... on sent que la majorité, ce qui se dégage de notre action est socialiste, ça c'est sûr et certain, ce que certains acceptent pas du tout d'ailleurs. Moi ça me gêne pas parce que le principal c'est pas de...on en est pas encore à marquer obligatoirement sa couleur, ça profite à tout le monde, tant mieux »

« Madame Autain est d'appartenance communiste, elle est communiste et féministe et donc il y a de temps en temps ou ça se sent quand même, elle reste pas...elle prend position, on va pas en mourir »

« Bah un exemple, en séance plénière on avait plusieurs points au débat et on a eu un débat sur la constitution européenne, qu'est ce qu'il fallait mettre sur l'affiche comme symbole, pour aller, pas de tendance, pour aller faire voter les gens. Y a eu une des propositions de (nom du membre) qui était de mettre une pilule avec un préservatif avec marqué « votez, maîtrisez votre avenir » (...)et ce qui s'est passé c'est que pendant près d'une heure même une heure et quart on a débattu pour ou contre la pilule (...) et après sur la question des lycéens on a fait un vote en un quart d'heure c'était coupé alors que est-ce qu'on allait soutenir les lycéens contre la Réforme Fillon c'était quand même vachement important et là non on est resté sur « pour ou contre » la pilule « ah vous comprenez » enfin elle nous a développé, elle a le droit c'est normal, c'est normal si elle est engagé dans une lutte comme ça, c'est normal mais on voit que, qu'il y a des tendances. Moi personnellement je trouve pas ça gênant »

Une hypothèse peut être avancée. En effet comme Charles est lui-même engagé à droite, il est peut être plus sensible à ce phénomène. Il est le seul à souligner que la présidente du conseil est engagée. Néanmoins, pour d'autres membres un ancrage à gauche apparaît en raison de la nature de la relation entre l'exécutif municipal et le CPJ. Marion comme Charles, pense que le CPJ, étant rattachée à la mairie, embrasse naturellement la majorité municipale : *« Le CPJ, il est un petit peu partisan c'est obligatoire, il est un peu pour la gauche. »*

Néanmoins cette coloration politique ne semble pas inquiéter les membres. Là encore, plusieurs hypothèses peuvent être avancées. D'abord, le CPJ est perçu comme un lieu d'apprentissage, par conséquent, les membres acceptent ce type de concession. Ensuite l'action prend le dessus sur le débat d'idée comme le souligne la comparaison CPJ/MJS à laquelle se livre Marion :

« Au conseil parisien de la jeunesse dès qu'on voit un problème on essaie de faire une action, au MJS dès qu'il y a un problème ils essaient de trouver une loi pour répondre à ça »

« On fait pas de politique. Souvent on nous associe à la gauche parce que ça a été créé par un gouvernement de gauche mais y a énormément, enfin énormément, un petit noyau de 17 personnes qui sont tous aux jeunes UMP. Donc on suit pas la politique... forcément quand on est sollicité sur certaines choses et que l'on accepte de les faire on va dans le sens de la mairie mais on fait ce qu'on veut, il y a rien qui nous est imposée. On est A-PO-LI-TIQUE » (Lydie)

Enfin les membres jouent le jeu pour pouvoir avancer. Cette hypothèse est directement liée à la vision qu'ils ont de la politique où les clivages sont vus comme un frein à l'action. En effet la politique noble suppose un consensus. Enfin les jeunes montrent lors des entretiens une grande réflexivité et celle-ci semble d'autant plus grande qu'ils ont un bagage socioculturel élevé. Autrement dit, au CPJ on suspend les étiquettes, la distance au rôle est grande. Ensuite si le CPJ devenait partisan, il perdrait toute crédibilité, il serait une « parodie » du conseil de Paris avec des membres qui ne bénéficient pas de la légitimité du suffrage.

Si d'un côté la dimension apolitique du CPJ permet d'être relativement indépendant, de proposer des actions issues d'un consensus, elle ne prend sens que dans un contexte partisan. Cette ambivalence est perçue par les membres. Écoutons Dominique :

« C'est un peu à double, je dirai qu'il y a un peu un double, c'est comment dire, d'un côté je dirais que ça ressemble pas parce que ce sont les jeunes qui le font, ce sont les membres du CPJ. De ce point de vue là, ce sont eux qui décident avec qui et tout. Et à côté de ça, ce sont pas eux qui ont le pouvoir final de décision. Donc c'est quand même en fonction d'une politique municipale, parce que là c'est le maire. C'est vrai que c'est quand même, c'est vrai

que c'est à double tranchant pour moi, c'est à double, c'est... disons qu'on essaie que ce ne soit pas politique mais d'un autre côté c'est vrai qu'il y a certaines choses ça ressort quand même pour moi. C'est à double, je sais pas comment dire. Y a deux cotés parce que d'un côté ce sont les jeunes qui décident et tout, mais c'est vrai que ça peut être accepté comme refusé par le cabinet ou les membres de la DJS. C'est quand même un peu politique.»

- *une rhétorique de l'indépendance*

Une rhétorique de l'indépendance sur le fait que les jeunes ne se laissent pas manipuler, va apparaître dans le discours des membres et simultanément le sentiment qu'il est « normal » qu'ils soient « un peu » dirigés. En d'autres termes, les membres se trouvent dans une position ambivalente où d'un côté ils défendent leur autonomie et de, l'autre, admettent qu'ils peuvent être légèrement utilisés par le pouvoir municipal. La gestion de cette ambivalence repose sur un équilibre fragile fait de compromis entre l'attribution de la parole et les nécessaires concessions dans la réalisation des actions. Ces concessions sont d'ailleurs rendues nécessaires parce que les membres ne disposent pas des compétences techniques pour monter un projet de manière totalement autonome.

« C'est toujours notre volonté qui est respectée. Enfin les élus nous conseillent mais nous imposent rien du tout. On choisit toujours, on choisit tout ce qu'on fait. On peut nous proposer nous solliciter. Je me suis dit qu'on prouve qu'on est capable d'exister en tant que conseil de la jeunesse et qu'on a pas été manipulé on est pas des pantins et si jamais parfois on a des propositions...ça nous est arrivé d'être prévenu une semaine avant « ha si vous voulez vous venez faire ça ». On accepte pas d'être des pantins, d'être les marionnettes, les jeunes de Delanoé même si c'était un peu pour ça, c'était pas que pour ça. Parce qu'en plus ça apportait quelque chose » (Lydie)

« J'ai l'impression que parfois ils essaient de nous aiguiller mais j'ai pas l'impression qu'on se laisse manipuler parce que généralement ce que l'on fait c'est nous qui choisissons. Je pense par exemple aux journées contre les discriminations, c'est nous qui y avons pensé, qui l'avons fait » (Marion)

« Enfin on sent toujours que la mairie est à gauche, ça se voit (...). On est quand même jeune donc il y a souvent au niveau de la direction de la jeunesse une certaine influence, ils

sont toujours en train de nous encadrer dans notre démarche. On est pas absolument indépendant on ne pourrait pas se débrouiller tout seul. Ça je pense que c'est un peu défaut du conseil parisien de pas être assez indépendant, on a toujours besoin du soutien, de l'aide des politiques pour faire ce que l'on veut faire. Mais bon ça c'est logique parce que c'est quand même...la mairie de Paris, quand on a des idées il faut les mettre en œuvre, pour les mettre en œuvre il y a quand même beaucoup de structures qui rentre en jeu. Tout se mélange et donc c'est difficile pour nous d'arriver à faire.» (Yasmina)

Emma, consciente de cette ambivalence préfère s'en accommoder, saisir cette occasion pour agir:

« Bah, on ne peut pas nier que l'on suit un petit peu la politique municipale, forcément...oui c'est vrai, un petit peu c'est vrai. C'est très à la mode les discriminations et la politique jeuniste des hommes politiques c'est vrai que l'on est un peu dedans mais qu'en même temps il faut savoir en profiter. Opportuniste (rire). »

Selon les membres la parole est libre et il est possible de critiquer les élus. Ils voient dans le CPJ une forme de contre-pouvoir. L'autonomie de la parole est respectée et indispensable pour garantir l'efficacité de l'instance. Les membres du CPJ ont donc un pouvoir sur l'ordre du jour. Ils peuvent influencer l'agenda politique. Cette autonomie de la parole compense, d'une certaine manière, la dépendance qu'ils ont à l'égard des élus pour la mise en œuvre de projets. Le respect de cet équilibre garantit le fonctionnement consensuel de l'instance.

« On a le droit à la parole quand on veut, c'est vraiment bien, on peut même critiquer certains projets politiques, des problèmes sociaux et tout ça » (Amina)

« On est dans un cadre apolitique parce que voilà quand on est officiellement institution « conseil parisien de la jeunesse » on se prononce pas pour les gens de droite ou de gauche (...) globalement on peut aborder tous les sujets qu'on veut en plénière, prendre la parole, on peut dire avant une plénière je voudrais aborder ce sujet je voudrais faire une proposition sur telle chose (...) et vraiment la parole est ouverte à tout le monde. » (Gaëlle)

« Le CPJ a été créé par B. Delanoé donc forcément il peut s'en vanter mais il le fait pas trop parce qu'il sait qu'on lui a envoyé de bonne critiques. AU CJA on nous prend pour des cons,

au CPJ c'est pas trop possible parce qu'on peut y aller vraiment et on nous a donné les moyens de le faire et on a droit de critiquer c'est lui (B. Delanoé) qui l'a dit. Il sait qu'on surveillera ses actions et je trouve pour l'instant qu'il est correct parce qu'il se vante pas particulièrement, il nous laisse un peu de marge et nous prend pas pour des gamins, pour des gens à sa hauteur peut être pas, mais à un niveau conséquent on est pas là uniquement pour décorer. » (Camille)

Les membres n'affichent pas leurs opinions politiques pour préserver la cohésion du groupe, pour garder une certaine crédibilité, pour ne pas nuire à l'action mais aussi parce que le consensus permet de faire une politique constructive, qui profite à tous. La nature apolitique est, en quelque sorte, la clé de voûte de cette instance et la singularise. Leur vigilance à l'égard d'une possible instrumentation par l'exécutif municipal ainsi que la liberté de parole leur garantissent une autonomie et, dans une certaine mesure, le positionne comme un contre-pouvoir sinon comme un moyen d'auto-défense. Toutefois cette indépendance est relative. Les liens avec l'administration, les élus font entrer des considérations partisans dans le débat et l'action de l'instance. Pourtant les membres, loin d'ignorer ce phénomène, s'en accommodent, trouvent cela « normal ».

Pour expliquer cette attitude deux hypothèses apparaissent. D'abord on peut penser que les jeunes acceptent ce type de concessions, de compromis pour en retour avoir plus d'influence. Autrement dit, ils considèrent que participer au système permet d'en obtenir une action plus efficace. Ce serait une relation « donnant/donnant ».

« Bah, on ne peut pas nier que l'on suit un petit peu la politique municipale, forcément...oui c vrai, un petit peu c vrai. C très à la mode les discriminations et la politique jeuniste des hommes politiques c vrai que l'on est un peu dedans mais qu'en même temps il faut savoir en profiter. » (Emma)

« On essaie d'avoir notre indépendance, de pas être sous la tutelle mais de l'autre côté on est content d'avoir la mairie de Paris parce que les moyens, la portée qu'elle a, les relations, tout... » (Julien)

« Elle (C. Autain) prend position, on va pas en mourir. Elle nous a développé, elle a le droit c'est normal, c'est normal si elle est engagé dans une lutte comme ça, c'est normal mais on

voit que, qu'il y a des tendances. Moi personnellement je trouve pas ça gênant. Moi ça me gêne pas parce que le principal c'est pas de...on en est pas encore à marquer obligatoirement sa couleur, ça profite à tout le monde, tant mieux »» (Charles)

La seconde hypothèse, d'inspiration bourdieusienne, considère cette attitude comme l'effet d'une incompétence subie et intériorisée. Elle se retrouve à un double niveau : dans le rapport adulte/jeune mais aussi dans un rapport de compétence à la politique. Les jeunes dont le contexte socioculturel est le moins politisé seraient plus enclins à trouver cela « normal » dans la mesure où ils se sentiraient incompétents politiquement. Or leur compétence est d'autant plus faible que leur légitimité provient du fait qu'ils soient « jeunes ».

« Il (bertrand delanoé) nous laisse un peu de marge et nous prend pas pour des gamins, pour des gens à sa hauteur peut être pas, mais à un niveau conséquent on est pas là uniquement pour décorer. » (Camille)

« A la base on fait tout différemment mais comme après on est forcément dirigé c'est normal par les adultes » (Emma)

« On est quand même jeune donc il y a souvent au niveau de la direction de la jeunesse une certaine influence, ils sont toujours en train de nous encadrer dans notre démarche. On est pas absolument indépendant on ne pourrait pas se débrouiller tout seul. Ça je pense que c'est un peu défaut du conseil parisien de pas être assez indépendant, on a toujours besoin du soutien, de l'aide des politiques pour faire ce que l'on veut faire. » (Yasmina)

1.7 Politique et apolitique : le CPJ un tremplin vers l'engagement ?

1.7.1 L'offre d'engagement

Situer le CPJ dans une comparaison avec l'engagement associatif et l'engagement partisan permet de mettre au jour sa spécificité mais aussi les différences de perception entre les offres d'engagement. Plus haut, nous avons que le CPJ, pour apolitique qu'il soit, évoluait dans un univers politique, dans une relation d'interdépendance entre partis et associations. Aussi la question du CPJ comme un tremplin pour de nouveaux engagements, comme une

passerelle vers d'autres secteurs d'actions plus politisées se pose dans la mesure où cette instance se présente comme un lieu d'expérience de la citoyenneté. En outre, l'engagement est fait d'opportunités dans un contexte d'offre d'engagement. Le CPJ dans cette offre d'engagement est en concurrence avec les associations et les formations partisanes ; le positionner dans une comparaison semble, par conséquent, justifié.

Pour Omar comme pour Amina, le CPJ est l'engagement qui laisse le plus la parole aux jeunes : *« je connais plein de monde à la mairie de Paris et je pense qu'on est mieux écouté à la mairie de Paris qu'ailleurs parce que, moi, je connais des gens qui sont engagés dans des structures mais ils ont du mal à se faire écouter »*

« Je pense que l'on est laissé de côté (les jeunes) car dans les associations c'est multi-âge. C'est à partir de 18 ans, je pense et on a plus tendance à écouter ceux qui ont plus d'expérience, plus matures. Donc les idées on nous écoute, mais bon... » (Amina)

Yasmina avance aussi ce motif : *« déjà à mon âge, c'est difficile dans une association étant jeune d'avoir un poids important. Dans les partis politiques c'est pareil même pour aller dans un conseil de quartier, un jeune on l'écoute pas quoi, on s'en fiche complètement de lui »*

Non seulement le CPJ donne la parole aux jeunes mais ça structure le différencie des autres formes d'engagement notamment en terme d'accessibilité perçue. Le CPJ se présente comme une structure privilégiée dans la mesure où le budget est conséquent et qu'il dispose d'une infrastructure importante. A ce soutien matériel s'ajoute un soutien humain. En d'autres termes, le CPJ donne aux jeunes les moyens de leurs ambitions. Il offre un cadre propice à l'action où l'entrée est facilitée, *«les portes sont déjà ouvertes alors que dans les associations il faut les pousser »* souligne Yasmina.

Le CPJ contrairement aux associations et aux partis est donc un lieu où on a le sentiment que la parole des jeunes est mieux écoutée. Pour les membres qui étaient déjà engagés dans d'autres structures, il s'agit d'examiner comment le CPJ complète ou est une alternative à l'engagement antérieur. Pour ceux dont l'engagement est postérieur à l'entrée dans le CPJ ou concomitant, il s'agit de mettre en évidence le rôle qu'a pu jouer l'instance et pourquoi, malgré l'engagement au CPJ, ils ont choisi de rejoindre une autre formation. Marion se situe dans le premier cas. Pour elle le CPJ est complémentaire de son

engagement au MJS. La forme associative est délaissée parce que son action se limite à une cause unique:

« Le MJS, ça m’amuse de débattre, c’est intéressant de les écouter parler parce qu’ils y ont bien réfléchi. Ce qui est drôle c’est que eux ils ont une approche différente. Au conseil parisien de la jeunesse dès qu’on voit un problème on essaie de faire une action à coté, au MJS dès qu’il y a un problème ils essaient de trouver une loi pour répondre à ça »

« Une association on se bat pour quelque chose on a déjà la ligne et il suffit de créer des actions autour tandis qu’au CPJ c’est à nous de mettre la ligne (...). Dans une association ça reste un peu toujours la même chose. C’est vraiment quelque chose qui ne m’intéresse pas du tout. C’est pas nous qui choisissons ce qu’on va faire (...) alors qu’au CPJ c’est nous qui faisons tout »

Julien était engagé au Parti Socialiste avant de rejoindre le CPJ. Pour lui, le CPJ est complémentaire. On retrouve l’opposition entre l’action, l’échelle locale, le respect du libre arbitre, l’autonomie et le national, les idées du parti et la hiérarchie. A première vue on retrouve l’opposition entre le militant affilié et le militant affranchi. Cependant la même personne, qui plus est jeune, cumule ces deux types d’engagement, or la grille théorique proposée par J. Ion ne permet pas de résoudre ce paradoxe. Écoutons Julien :

« Le conseil on fait des choses localement très concrète, dans une association aussi mais (...) je peux pas être partout (...). Le conseil de la jeunesse (...) on fait des choses, on a un budget déjà c’est pas exactement le même principe que pour un parti. Dans un parti tu dépends des idées, tu dépends des gens qui doivent décider. Nous ce qu’on fait c’est vraiment général, c’est pas des catégories on vise pas uniquement des gens de gauche ou des gens de droite on vise tout le monde, on fait des projets, c’est ouvert à tout le monde »

Le CPJ se distingue d’un parti dans la mesure où l’action est privilégiée. En outre, le CPJ en tant que petite organisation dotée d’important moyen ce qui permet d’expérimenter plus aisément. Par ailleurs les jeunes sont attachés à leur liberté de réflexion c’est pourquoi ils ne souhaitent pas rejoindre une formation partisane. Écoutons Emma :

« En fait l'association, là je me suis renseignée pour la Licra et pas un parti parce que justement j'aime pas, j'ai l'impression d'être embrigadée, j'ai pas envie. Dans les partis y a les chefs qui disent ça et tout le monde fait amen et je n'ai pas envie. J'ai envie de choisir ce que je veux et j'ai envie de dire ce que je pense. Et voilà un parti ça m'empêcherait de faire ça et pour l'instant c'est pas ce que j'ai envie de faire. Pour l'instant, je veux pouvoir regarder partout, dire ce que je veux et on verra plus tard. J'ai envie de rentrer dans un parti, une fois que j'aurais fait le tri »

Emma a fait la connaissance de la Licra par le CJA X°. La Licra jeune l'a invitée à venir passer une journée : *« ça lui a donné envie de rejoindre »*. Le CPJ a permis à Mathieu de rencontrer une association pour les enfants battus dans laquelle il s'est engagé avant de la quitter pour des *« histoires de magouille »*. Cette association est en lien avec sa sensibilité initiale c'est-à-dire les motivations altruistes

Le CPJ se distingue des associations par le fait que l'on ne défende pas une cause unique ; si ce n'est celle des jeunes qui se caractérise par une approche pluridisciplinaire puisqu'il s'agit de donner aux jeunes la place qu'il mérite dans la société. La nature pluridisciplinaire de cette instance permet de rencontrer de nombreuses associations. Elle se présente comme un lieu de sensibilisation et d'ouverture. Il permet de *« briser la glace »*, diminuer l'appréhension et l'expérience du CPJ dote les membres d'un ensemble de compétences qui pourront être réinvestis dans une autre organisation. La nature hybride, entre organisation partisane et associative, du CPJ est perçue comme un atout par les jeunes.

« Les associations non parce que le CPJ ça avait l'air d'être un truc plus officiel plus sérieux plus gros et pis c'est à mi-chemin en fait un parti ça m'aurait intéressé aussi une association ça un but (...) Je me sentais pas de rejoindre une association c'est des gens qui sont passionnés par un truc par leur association. Ils ont en général plus ou moins monomaniacal, ça m'aurait saoulé et je me sentais pas impliqué dans la vie associative » (Camille)

Non seulement le CPJ permet de découvrir l'offre d'engagement, associations et partis, mais pour ceux dont il correspond au primo-engagement indépendamment du rôle de délégué de classe, il semble insuffler ou convertir durablement l'envie de s'engager. En d'autres termes, le CPJ crée une dynamique d'engagement. Gaëlle souhaite rejoindre un parti. Yasmina, si elle n'était pas réélue, se tournera éventuellement vers une association :

« Peut être que oui je m'investirais peut être dans une association pour avoir un peu la continuité de ça. J'ai appris plein de choses. Et si j'ai envie d'aller dans une association ce sera beaucoup plus facile pour moi parce que je saurais comment ça fonctionne »

Mathieu est entré au CVL parce qu'il était régulièrement invité en tant que membre du CPJ

« J'étais invité plusieurs fois au CVL en tant qu'élu du conseil de la jeunesse et donc comme je venais aux réunions et comme ça me prenait pas de temps c'est une réunion tous les 6 mois »

Le discours de Lydie en est une illustration :

« C'est vrai qu'on rencontre plein d'associations donc ça donne envie de s'engager et y a tellement de causes aussi (rire). J'ai envie de faire évoluer les choses, les mentalités sur plein de sujets qui me tiennent à cœur » (Lydie).

Plusieurs éléments différencient, dans le discours de nos interviewés, le CPJ d'une association ou d'un parti. D'abord le crédit, l'attention apportée à la parole sont moins importants dans ces deux types d'organisation. Cela n'est pas étonnant puisque le CPJ porte en lui-même la valorisation de la parole des jeunes. Cet espace est dédié à la jeunesse et à la Cité, en cela, le conseil de jeune semble être un espace unique. Ensuite les associations défendent une cause unique tandis que les membres mettent la cause des jeunes au service de multiples causes. Le statut de jeune permet d'investir tous les champs d'intervention. Un exemple éloquent est la lutte contre les discriminations. Alors que chaque association couvre un champ précis (sexisme, homophobie, handicap, racisme, antisémitisme), le CPJ peut investir tous les champs.

Dans le discours de Camille un élément nouveau apparaît. Il s'agit du côté ludique du CPJ :

« Y a un certain côté ludique au CPJ aussi, un parti c'est un peu trop sérieux et s'est engagé politiquement et moi je veux pas, pour l'instant, je veux pas m'engager politiquement. Je vais peut être là prochainement. Mais ce ne sera pas dans le cadre du (...) CPJ. »

Le CPJ est un lieu qui permet de découvrir la diversité des possibilités d'engagement, de les approcher, d'une certaine façon, de les expérimenter. Il permet alors de poursuivre d'autres engagements en relation avec les prédispositions initiales. En ce sens le CPJ est un tremplin

vers l'engagement. S'ils disposent du temps nécessaire, les membres souhaitent s'engager de nouveau. Ce rôle d'apprentissage à la citoyenneté en fait des citoyens très attentifs. Néanmoins, ses déclarations sont des intentions et il faut les considérer comme telles et ne pas les sur-interpréter. Idéalement, il faudrait retrouver les membres dans quelques années pour voir quel est l'état de leurs engagements ; ont-ils fait carrière ?

1.7.2 Renouveau de l'engagement

Le mandat du membre du CPJ dure 2 ans et il est renouvelable une fois. Pourquoi choisit-on de se représenter alors même que quelques uns ont connu une certaine désillusion? Quelles motivations peuvent contribuer à la pérennisation de l'engagement ?

Certains, comme Omar, poursuivent l'expérience pour mener à bien des projets qui n'ont pas encore abouti ou pour proposer de nouveaux projets :

« C'est pour achever des projets qui étaient inachevés et surtout (...) j'ai 3 projets qui sont déjà prêts chez moi et j'attends la prochaine saison pour les présenter au CPJ »

Le renouvellement de l'engagement est aussi lié au déficit des membres susceptibles d'entrer au CPJ et pour que l'instance continue d'être active. Il faut souligner que les personnes interviewées sont les membres « fondateurs » du CPJ. Aussi l'idée de ne pas repartir « à zéro » est omniprésente. On peut raisonnablement supposer que la dimension affective soit forte. Pour les membres fortement intégrés, ceux dont les relations sont amicales, le fait de ne pas retrouver les mêmes membres lors de leur prochain mandat est un motif d'inquiétude. On retrouve ainsi le rôle des sociabilités dans la pérennisation de l'engagement :

« Je suis pas sûre d'être réélue dans mon arrondissement étant donné que je m'y investis moins je ne peux pas attendre que les gens me renouvellent (...). Et en même ça doit faire bizarre de se retrouver avec des gens qui seront pas forcément les mêmes que ceux que j'ai côtoyé pendant 2 ans, de devoir recréer quelque chose, de redémarrer un peu à zéro même si (...) il y a plein de trucs qui ont déjà été établis, nous on aura été un peu une génération qui aura testé, ce sera plus facile pour eux, ils seront moins novices que nous mais (...) pour quelqu'un qui a été habitué j'ai peur que ça nous semble un peu lourd. » (Yasmina)

« On se demande qui va prendre la relève si on y est plus, si y a personne ce sera un truc pseudo flottant. Pis ce sera dommage parce qu'on aura construit quelque chose pendant deux ans on se sera beaucoup investi. Ça commence à faire son chemin et ce sera très bête si ça s'arrête, si y a personnes l'an prochain. » (Lydie)

Le renouvellement, particulièrement pour les membres les plus intégrés, est lié au renouvellement des membres dont ils sont le plus proches.

« Moi je me vois pas aller au conseil parisien sans mes deux amies. Si elles sont pas là toute les deux ce sera pas pareil ». « On (Lydie et ses deux amies) se demande ce que va devenir le conseil de la jeunesse et si on se représente comment ça va être sans certaine personnes » (Lydie)

Gaëlle dont la désillusion est forte se représente pour transmettre son expérience aux nouveaux membres mais aussi pour pallier au déficit de candidat. L'objectif est de poursuivre la construction du CPJ.

L'enquêteur : t'as envie de te représenter ?

« oui, à la limite j'ai pas le choix, dans notre arrondissement on est pas assez nombreux pour remplir tous les sièges au conseil parisien. Je pense que je vais pour d'une part avancer les projets dont j'ai envie et d'autre part aussi pour aider ceux qui débarquent parce que c'est pas facile de comprendre au début et j'ai très peur (...) qu'on se retrouve dans la même galère la même position d'infériorité par rapport aux élus tandis que s'il y a des gens de la mandature précédente qui ne se laisseront pas marcher sur les pieds ça pourra avancer plus vite et permettre au conseil de prendre de plus en plus d'assurance au fil des années »

Pour Marion, qui ne fait pas partie des membres « fondateurs », sera réélue « d'office » par manque de candidats. Elle renouvelle son mandat pour continuer d'apprendre, occuper ses journées et obtenir des rétributions symboliques :

« Si j'avais pas le CPJ à côté, je m'ennuierais et puis encore une fois c'est une véritable fierté. Je me dis que j'ai vraiment quelque chose à faire à côté, qui m'intéresse, ça me passionne le CPJ donc je vois pas pourquoi je ne le renouvellerais pas. Ça m'a apporté vachement de trucs et je pense que cette deuxième pourra encore plus m'en apporter »

Le renouvellement de l'engagement dépend de l'histoire personnelle des membres et de la signification que cet investissement revêt pour eux aussi bien en termes d'apprentissages que de développement personnel. L'influence de l'histoire personnelle est indissociable du contexte relationnel qu'ils ont établi. Pour les membres les plus intégrés ce dernier facteur prime tandis que l'histoire personnelle et l'enrichissement personnel dominant chez les autres.

1.7.2 La publicisation de la jeunesse

La constitution de la jeunesse comme cause semble omniprésente. Une cause est « un procédé de généralisation d'un problème »¹. En d'autres termes c'est une technologie de politisation d'un problème. Le CPJ est un outil de publicisation de cette cause. La volonté de publicisation de la jeunesse transparaît des entretiens à travers les champs lexicaux de la parole et de la visibilité dans l'espace public au niveau local et national. En effet le saisissement d'un problème local (les jeunes parisiens) et la montée en généralité (« *en France de façon générale* ») est un procédé classique de publicisation d'une cause et de son inscription sur l'agenda politique. Cette montée en généralité de la cause est également liée au caractère public de la séance qui impose de taire ses intérêts personnels au profit de l'intérêt collectif du groupe auquel on appartient². En outre reconnaître que l'on a rejoint ce collectif par une sorte « d'intérêt personnel » serait difficilement dicible car peu légitime. Aussi une « cause » supérieure ou du moins externe à sa propre situation doit être invoquée pour justifier son intervention dans l'espace public. De ce point de vue, cette justification obéit aux schèmes classiques de l'engagement militant.

Par ailleurs, la jeunesse et les jeunes semblent être ce pour quoi les membres agissent, « *On fait des trucs pour les jeunes on essaie d'améliorer le quotidien des jeunes.* » souligne Omar. La jeunesse est considérée comme un groupe social à part entière, Marie Laure parle de « peuple ». L'objectif de leur action est de faire valoir les intérêts de ce groupe en améliorant leur quotidien mais aussi en leur donnant une place différente dans la société, la place qu'ils méritent. Un des objectifs est l'obtention d'une compétence socialement reconnue à se prononcer sur la vie de la Cité, un droit à la parole, et la lutte contre les représentations que l'on accole à la jeunesse Ecoutons-les :

¹ Collovald, A., Gaïti, B. « Des causes qui parlent » in *Politix*, n°16, 1991, p9.

² Boltanski, L., « La dénonciation » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Paris : Seuil, n°51,1984.

« Je pense qu'à Paris les jeunes n'ont pas leur place et d'ailleurs en France, de façon générale, les jeunes sont plutôt méprisés ils sont un peu comme des dangereux délinquants ou bien des adultes en devenir. C'est vrai que c'est un âge intermédiaire entre l'enfance et l'âge adulte mais je pense (...) qu'on est quand même plus proche des adultes et nos réflexions peuvent être prises en compte aussi bien que celles d'hommes politiques qui ont 28ans et c'est très agaçant de voir que c'est pas le cas » Souligne Gaëlle. Elle s'insurge contre le rôle que leur attribuent les élus du CPJ, sa vision de la jeunesse en montre les raisons. En effet, pour Gaëlle, la jeunesse est capable de faire bien plus que ce que le sens commun lui attribue.

« La jeunesse française en ce moment on la voit pas, honnêtement, on en voit pas grand chose. C'est aussi pour ça si je peux aider à donner plus de visibilité » (Camille)

« Je pense que c'est important de donner la parole aux jeunes et de faire en sorte que les jeunes aient enfin la parole mais toujours c'est à dire qu'on est des pionniers mais que cela ne s'arrête pas après nous. La jeunesse est un peuple très dynamique que tout le monde refuse de voir avec le dynamisme qu'il convient » (Marie Laure)

« J'ai toujours eu l'idée que j'essayais de porter la voix des jeunes en général c'est à dire que quand je pose un projet je me dis je pense que ça plaira au autres jeunes. Le CPJ c'est donner la parole aux jeunes et leur donner une crédibilité qu'ils n'avaient pas forcément avant. » (Yasmina)

La cause de la jeunesse est composée de deux dimensions. D'une part, elle est un ensemble de droits à obtenir et d'autre part elle se présente une ressource pour la Société. C'est bien cette dimension de ressource qui lui confère sa légitimité et autorise son intervention dans l'espace public. Par exemple, la jeunesse est une alternative à la politique telle qu'elle est faite par les adultes : *« Nous on a une vision jeune, dans la manière de la faire à la base on fait tout différemment Nous tous on arrive à faire un melting pot je pense pas que l'on travaille comme la mairie. »* (Emma).

La légitimité de cette cause est fragile, elle est à construire. Aussi en participant au CPJ les membres mettent en jeu la responsabilité et la crédibilité de la jeunesse. Autrement dit, il s'agit de prouver aux pouvoirs publics, à la Société que la jeunesse est aussi capable que

les adultes. La participation au CPJ est une occasion de démontrer cela mais il est aussi un risque. Son échec serait celui de la jeunesse. Cette cause, ses enjeux et les risques encourus sont clairement identifiés :

« Ça commence à faire son chemin et ce sera très bête si ça s'arrête (...). Pis ce sera un peu une défaite des jeunes entre guillemets ça voudra dire qu'on est pas capable de construire quelque chose mais c'est peut être un peu extrémiste on dira « bah oui le conseil de jeunesse ça s'est écroulé bah oui les jeunes... » » (Lydie)

Pour Amina, peu politisée, dont les ressources socioculturelles sont faibles, son statut de jeunes est la seule légitimité à son engagement et sa ressource symbolique principale :

« Les jeunes ont aussi le droit de faire quelque chose pour leur quartier, pour leur vie. Si c'est une minorité qui fait bouger les choses pour les jeunes c'est bien donc pourquoi pas s'immiscer dans cette minorité là ? »

L'enquêteur : d'où ça vient cette envie d'aider les jeunes...

« De ce que je vois à la télé, de ce qui se passe dans les cités. Y a plein de choses dans mon lycée, par exemple, dans mon quartier quand je vois tous les jeunes à la place Goldoni sur les trottoirs, à squatter dans les cages d'escalier, ça me donne envie de faire quelque chose. J'ai pas envie que mes frères et sœurs voient ça ou les autres générations. »

Ce discours argumenté sur la cause des jeunes n'est pas, pour autant, présent chez tous les membres. En effet, il est davantage présent chez les membres les plus jeunes et ceux dont les ressources socioculturelles sont les plus faibles. La convocation de cette cause est, sans doute, la ressource principale dont ils disposent pour légitimer leur action et renforcer leur compétence politique. La cause des jeunes est aussi un moyen de compenser un déficit de compétence technique.

Chapitre 2 : Expérience partagée

2.1 Rétributions

Le CPJ apporte à ces membres de nombreuses rétributions symboliques entendues comme des avantages non collectifs, leur diversité est infinie puisqu'elles varient « en fonction de la biographie et de la structure des ressources sociales dont dispose chaque membre »¹. Ces rétributions contribuent à attacher les membres à l'instance en plus de la satisfaction de défendre ses idées, une cause qui est une des rétributions de l'activité politique. Aussi en mettant en relation les gratifications perçues par les militants et le coût de l'activité partisane, il est possible de rendre compte de la probabilité pour un militant de rester fidèle à l'organisation et de déterminer son degré d'activité. D. Gaxie donne des exemples de rétributions symboliques :

« la camaraderie, les plaisirs des « collages », des « ventes » et des « porte à porte », la solidarité, la cohésion, la communauté de goûts et de sentiments, l'identification à un groupe, les joies de la victoire, les réconforts mutuels (...), les risques et les épreuves affrontés en commun, les réunions où se retrouvent les vieux amis et où s'égrainent les souvenirs, les controverses passionnées, les longues discussions poursuivies au café, l'affection, la complicité, l'amitié des militants procurent des joies que l'on peut juger prosaïques ou accessoires, mais qui constituent pourtant un puissant moyen d'attachement au parti »²

Les rétributions sont souvent perçues après l'adhésion. Elles ne peuvent donc pas provoquer cette dernière. Aussi on a distingué dans les motivations le fait de rencontrer des personnes et dans les rétributions l'usage stratégique qui était fait de ces relations.

2.1.1 Réseaux et sociabilité

Le thème de la constitution d'un réseau de relations est omniprésent dans le discours de nos interviewés. Il constitue une des rétributions les plus visibles du militantisme. « Les contacts à l'intérieur du parti favorisent l'édification d'un capital de relations et en constituent même la

¹ Gaxie, D. « Economie des partis et rétributions du militantisme » in *Revue française de science politique*, n°27, vol. 1, février 1977, p136.

² *Ibid.*, p137.

source unique pour ceux qui sont dépourvus d'autre capital social. »¹ On retrouve cet élément chez Amina dont le capital social est faible :

« Je fais pas mal de rencontres là bas comme des dirigeants d'associations, c'est bien quoi. Par rapport à ma fréquentation, mon entourage, ça me change un petit peu de mentalité, d'âge ça peut m'être que bénéfique, des personnes plus instruites que moi, plus mûres, plus dans le vif du sujet, qui vivent ça quotidiennement, c'est bien quoi. »

« Cela permet de rencontrer des élus, des gens haut placés et de se faire du relationnel » souligne Omar. Rencontrer des personnes au capital social élevé permet en retour d'accroître son propre capital social mais aussi de bénéficier des gratifications qui leur sont attachées. Ces contacts peuvent ensuite être utilisés de manière stratégique. Il s'agit de réaliser ses intérêts personnels dans une société alors conçue « comme » un marché. L'identité personnelle et les différentes expériences sont alors envisagées comme une ressource stratégique, un capital que l'on réinvestit au cours de sa vie. Plutôt que de multiplier les exemples, écoutons le discours de Charles projetant adhérer à l'UMP avant son entrée au CPJ puis celui de Camille qui y a vu un moyen de voyager :

« Le CPJ même si c'était pas mon but au départ est devenu une porte d'entrée, porte d'entrée dérobée sur le parti. Pourquoi ne pas en profiter ? Effectivement (nom d'un membre) il est bien intégré dans le parti et même si on le critique, il a quand même un petit pouvoir. (...) c'est une personne avec qui je ne perdrais pas contact. »

« Avoir plus de contacts internationaux, un réseau pour voyager plus facilement, c'est un peu un but personnel parce que j'aime bien voyager donc ça m'intéresse d'avoir des contacts internationaux. Quand j'ai su qu'il y avait une commission internationale et qu'il y avait une délégation qui partait à Barcelone (...) je me suis jeté dessus. » (Camille)

2.1.2 Une temporalité modifiée

Dans deux entretiens, on retrouve le plaisir de rompre avec la routine : *« C'est vraiment une expérience à tenter, je dis à tous les jeunes de la ville de Paris s'ils ont envie de rencontrer*

¹ Ibid., p136.

du monde, de faire des choses qui sortent un peu de l'ordinaire il faut vraiment tenter »
(Yasmina)

« C'est pas la vie de d'habitude » (elle donne un exemple). C'est autre chose, on pense à des choses différentes. Après c'est mon sentiment de supériorité qui ressort, on est différent des autres jeunes de notre âge non mais c'est vrai on pense à d'autres choses, on a d'autres sujets de préoccupation. Ça nous change de la vie ordinaire. » (Emma)

Le temps du CPJ se dilate pour les membres les plus intégrés et se poursuit dans l'espace privé avec des sorties dans les cafés après les réunions comme nous l'avons déjà vu.

2.1.3 Des compétences nouvelles

L'apprentissage de compétences nouvelles comme nous l'avons vu est une rétribution importante dans l'expérience du CPJ. Ils détiennent des savoirs faire proprement militants : ils savent organiser des réunions, gérer des groupes et des prises de parole, affronter des adversaires, travailler à convaincre, débattre. L'acquisition de certaines ressources et d'un certain savoir-faire permet par exemple de vaincre sa « timidité sociale » et d'apprendre la prise de parole en public. En cela, il ne diffère pas de n'importe quel autre engagement militant, en particulier du militantisme syndical ou politique. Cette dimension d'apprentissage est une des rétributions du militantisme. Nous avons déjà traité cette dimension, nous nous concentrerons ici sur les rétributions subjectives du militantisme. L'expérience du CPJ est une expérience que l'on peut réutiliser, réinvestir dans la vie professionnelle. Elle est même perçue comme un atout dans la recherche d'un emploi comme en atteste son inscription dans le CV des membres.

« Je suis sûr que plus tard, dans ma vie professionnelle l'expérience que j'ai acquise (...) je suis sûr que ce n'est pas négligeable, j'en suis même convaincu » (Mathieu)

« T'apprends beaucoup de choses (...). Je considère ça comme un stage, un stage de 2 ans. Je veux dire à l'occasion je vais mettre ça sur un CV » (Julien)

« Dans un CV le CPJ ça marche bien. Je sais qu'à (nom de la ville) (...) ils ont bien aimé »
(Camille)

2.1.4 Une expérience humaine enrichissante

L'intégration dans une micro-société avec tous les avantages psychologiques et sociaux qui lui sont associés apparaît comme le bénéfice plus général de l'appartenance à un parti¹ et, par extension, à une organisation. Cela se vérifie au CPJ, les jeunes interrogés présentent l'intégration à un groupe, à une « communauté d'esprit » comme une source d'enrichissement personnel. « *Pour moi c'est vraiment pas un devoir d'aller au CPJ c'est un plaisir* » souligne Yasmina. Les membres ont pu nouer des relations amicales ou amoureuses. Emma a par exemple rencontré son petit ami au CPJ. On retrouve le plaisir d'être ensemble, de travailler, de partager des émotions, une ambiance conviviale. Laissons la parole à Mathieu :

« Une expérience humaine, faut pas oublier ce côté là ou c'est vraiment un contact entre jeunes ou tout le monde parle avec tout le monde. On monte des projets ensemble, on travaille ensemble Tu rencontres des gens avec qui tu partages des émotions, des opinions, des convictions plus ou moins profondes et surtout avec qui tu travailles. C'est une autre forme de relation, je dirais, humainement professionnelle ou professionnellement humaine ».

« Je considère que l'échange il se trouve dans le contact que j'établis avec les gens, dans les choses qu'on fait, dans les relations qu'on créé, ça m'apporte énormément rien que pour moi, c'est pour ça que je suis là, ça m'apporte beaucoup, cette découverte un peu c'est une expérience formidable » (Julien)

« Je suis très contente d'y aller, plus au CPJ qu'au conseil d'arrondissement, parce que c'est vrai qu'on avance plus et maintenant au bout de 2 ans de mandat c'est vrai qu'on se connaît mieux entre nous. On peut plus discuter. » (Gaëlle)

« On travaille ensemble, on est tous de bonne volonté parce qu'on fait avancer qu'on a fait ensemble on s'arrange pour que ça marche et en général on a tous à peu près les mêmes idées, la même façon d'agir donc on s'entend bien. On retrouve des gens et à force on se connaît bien et quand y a des sorties le samedi soir... En général après les commissions on va prendre un pot » (Camille)

¹ Ibid., p137.

2.4.5 La symbolique du Conseil de Paris

Les salons de l'Hôtel de ville, la salle du Conseil Parisien, le faste des locaux ainsi que le sentiment d'être dans un lieu chargé d'histoire occupé habituellement par des hommes politiques est une des rétributions qu'offre le CPJ.

« J'adore les fastes du pouvoir c'est un bien grand mot avec la mairie de Paris mais euhh ne serait-ce que les salons c'est assez extraordinaire. Au moins si on fait ça bénévolement, on le fait avec plaisir, c'est pas la mairie de St Quentin en Yvelines » (Charles)

A ce décor s'ajoute une ambiance :

« On se réunit à la salle du conseil de l'Hôtel de ville qui est pour les conseillers de Paris, les vrais, les hommes politiques, à leur place, leur casier, leurs lampes, leurs micros » Décrit Mathieu avec un plaisir non dissimulé.

L'enquêteur : ça te plaît ce côté...

« Tout nickel, y a des huissiers et tout (description du travail des huissiers), c'est assez marrant, c'est amusant »

Il poursuit en décrivant le travail de la sténotypiste qui l'amuse. *« Des fois, elle va tellement vite qu'elle a le temps de nous attendre (rire), c'est comique » (Mathieu)*

Cette ambiance, aussi bien pour Mathieu que pour Lydie, donne aux membres l'impression qu'ils jouent à un jeu de rôle.

« Ma première séance plénière j'étais sur les chaises ou tu peux en mettre trois comme toi et t'es là je me mets à droite, à gauche, au milieu ? Pis la salle du conseil elle est vraiment très impressionnante. C'est vrai qu'au début on est impressionné parce qu'on connaît pas les gens mais c'est vrai que très vite... on se connaît tous, y a une bonne ambiance » (Lydie)

2.2 Le développement de soi

2.2.1 Autonomie et responsabilité

L'acquisition d'une autonomie, d'une responsabilité personnelle accrue est une des rétributions de l'expérience du CPJ. En définitive l'enjeu est de s'affranchir de la tutelle des

adultes. Ce sentiment est indissociable d'un sentiment de confiance en soi accrue. Ainsi les membres ont le sentiment de « grandir » comme en atteste la récurrence du terme « maturité ». Il s'agit de poursuivre et de compléter son développement personnel.

« Plus d'autonomie, plus d'indépendance, une capacité à réaliser des projets, plus de maturité je pense » (Omar)

« C'est vrai que la confiance en soi... avant le CPJ je me rabaissais, maintenant je suis sûr que je peux monter un projet à moi tout seul, encadrer des gens, les diriger » (Camille)

« En fait ça nous oblige à nous responsabiliser et ça nous oblige à nous organiser. Je pense que surtout ça nous donne une autonomie et une responsabilité puisque comme nous faisons beaucoup de choses par nous même, ils sont pas là pas nous aider, si c'est pas nous qui le faisons ça sert à rien de le faire donc on en fait ça nous donne une autonomie et comme on est qu'avec des gens plus âgés... » (Lydie)

« T'as des responsabilités donc finalement ça te fait acquérir une certaine maturité. Tu as des responsabilités, tu les assumes, tu remplis ton devoir et c'est bon et forcément t'acquiers une maturité que finalement d'autres jeunes n'ont pas. » (Mathieu)

« Avant j'étais différente, j'étais moins grande. Maintenant ça plus facile pour moi de m'investir »

L'enquêteur : comment ça tu étais moins grande ?

« Je sais pas. J'étais plus portée sur mes petits problèmes et là je m'intéresse à plus de choses, à l'opinion des autres, à la façon dont on élabore une idée, je sais pas comment expliquer ça mais au niveau culturel ça m'a enrichi aussi parce que j'ai découvert plein de trucs auxquels j'avais pas forcément accès, pas des trucs que je côtoyais tous les jours. Le conseil de la jeunesse m'a permis aussi de m'affirmer, de créer des opinions, de développer des aspects de ma personnalité que je ne voyais pas forcément avant » (Yasmina)

2.2.2 Le plaisir d'agir

Les membres retirent de nombreux bénéfices personnels de leur expérience, mais ils soulignent aussi le plaisir qu'ils retirent de leur action. C'est de l'action elle-même, de son mouvement propre, qu'ils tirent des gratifications. Aussi ce qui pourrait être, à première vue, perçue comme un « coût » de l'engagement (le temps donné, l'énergie consacré à l'action, etc.) est vu comme un bienfait par le membre, qui ressent un vif sentiment d'accomplissement personnel, « *la satisfaction des projets accomplis* » (Gaëlle). En d'autres termes la participation à une action publique enferme en elle-même sa propre récompense comme la montré A. O. Hirschman¹. Laissons la parole à Marie Laure :

« Le CPJ, les projets qu'on fait, nous ne voilons pas la face c'est aussi une satisfaction pour soi-même d'avoir fait un projet, de l'avoir mener à bien même si c'est pour les autres. »

« moi je suis contente d'y aller parce que je vais quand même faire ce que j'ai envie de faire, je vais quand même mener des choses à bien » (Yasmina)

« Y a un truc que j'ai bien aimé, j'ai même pris part à sa réalisation, c'était les trois journées de sensibilisation contre le féminisme. » (Omar)

« On se sent vachement fière parce que oui on se dit « c'est moi qui ai fait ça » je me sens très fière. Et après y a toujours un buffet on peut en profiter » (Marion)

2.2.3 Le sentiment d'être utile

La participation à l'action procure un sentiment de fierté. L'accomplissement de projets s'accompagne également du sentiment de se sentir utile, d'agir :

« j'ai pu voir les gens et voir qu'ils étaient intéressés et je trouvais ça utile finalement, je me suis dit que finalement il faut pas toujours croire que rien ne sert à rien, il y a des choses qui peuvent être utiles. Je suis assez fière de ce projet de ne pas m'être braquée, d'avoir été dedans jusqu'au bout et finalement ça a payé, donc je suis contente » (Yasmina)

¹ Hirschman, A. O., *Bonheur privé, action publique*, Paris : Fayard, 1983, 255p.

« Ça fait qu'on sert pas à rien. Par moment on a un moment de découragement quand on a dix personnes au débat et, quand ça marche, on se dit qu'on sert à quelque chose et on est fier de nous » (Emma)

« Pour beaucoup de gens et pour moi aussi on se sent un peu utile. Par exemple lutter contre les discriminations c'est intéressant et on a l'impression de se sentir utile et puis aussi ça permet de rencontrer des gens » (Lydie)

« Très égoïste mais je suis content parce que je sais que je m'occupe un peu de...bah moi au moins je peux dire j'ai participé, je peux m'en prendre qu'à moi-même si ça foire et j'ai l'impression d'être utile, tout le monde a dû vous le dire ». (Charles)

« Tu te sens un peu utile, tu te dis ben voilà c'est bien, j'ai fait quelque chose » (Mathieu)

Ces propos corroborent la thèse de S. Rozier. Elle souligne que les personnes les plus enclines à mettre en avant un humanisme d'inspiration religieuse ou laïque pour justifier leur engagement sont celles qui entretiennent une plus grande distance avec l'identité de l'organisation à laquelle ils appartiennent¹. La jeunesse de certains membres et leur expérience du monde militant ne leur a pas encore permis d'acquérir une image de soi en tant que militants avec les compétences et les représentations qui y sont socialement attribuées.

2.2.4 Une rencontre émotionnelle

La rencontre avec le destinataire de l'action, la dimension affective et émotionnelle de l'engagement revient dans le discours des membres et particulièrement dans le discours des membres croyants comme Marie Laure, Mathieu ou Charles

« Tout le monde était heureux et pourtant qu'est ce que j'ai pas fait pour le mettre sur pied. C'est ça qui est dommage parce que tout le monde a été heureux, on a eu un super retour et je pense que si je suis plus là il ne se refera pas et ça m'attriste un peu » (Marie Laure)

¹ Rozier, S., « les justifications de l'engagement » in Collovald, A. (dir.), *L'humanitaire ou le management des dévouements*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, p135.

« Pour le festival (...), de voir les gens qui sont contents qui font la fête de tous l'après midi rien que pour ça, ça fait plaisir... Sincèrement, on sent... quand les gens viennent vous dire c'était bien, on est content » (Charles)

« Après t'es content quand quelqu'un vient te voir et te dit « merci parce que grâce à toi j'ai sauvé quelqu'un ». C'est pas n'importe quoi quand même ! C'est génial, c'est génial, c'est cool, c'est vraiment superbe... » (voix émue). Mathieu réfère au projet qu'il a mené en direction des lycéens pour la formation aux premiers secours.

2.3. Expérience intime

La notion d'intime renvoie à l'intériorisation de l'expérience, une expérience que l'on garde pour soi dans une logique de développement personnel. L'intime est, par conséquent, l'endroit où l'on résiste à ce qui nous est imposé. La notion d'intime et de son ouverture permet donc de rendre compte de l'éventuel partage de cette expérience et met en lumière l'impact que le CPJ peut avoir sur les relations des membres avec leur entourage notamment les parents et les amis. Dans le même temps, elle interroge aussi la distinction entre « anciens » et « nouveaux » militants puisque le militant « affilié » se caractérise par une séparation très forte du privé et du public. Les membres du CPJ entretiennent-ils une séparation forte entre leur engagement et leur vie privée. L'importance de l'intime comme critère d'évaluation de la place qu'occupe le CPJ dans la vie des membres se révèle donc essentielle. L'intime permet, en effet, d'évaluer ce que le CPJ apporte aux membres dans une logique qui ne soit pas simplement celle du rôle joué dans l'obtention des gratifications symboliques associées à cette position.

Au contraire la place qu'occupe le CPJ dans la vie intime des membres que l'on a choisi de faire ressortir en examinant s'ils en parlaient et comment ils en parlaient avec leur famille et leur amis, permet en retour de mettre en lumière la gestion de cet engagement en dehors du cadre de l'instance. La famille et les amis, par leur position au centre de tous les réseaux d'interdépendances sociales, font partie des personnes qui comptent le plus dans la vie du membre. La manière dont on choisit de se présenter à ses proches (Les membres assument-ils le rôle joué au CPJ ou, au contraire, en ont-ils honte ? Cachent-ils cette expérience ou en parlent-ils beaucoup ?) met en évidence la polysémie de cette expérience et les stratégies de présentation de soi. En d'autres termes ce clivage élude la question de la présentation de soi en fonction des amis et des parents et replace le membre dans sa

sphère relationnelle dont a vu l'importance dans le processus d'engagement. Aussi tant pour les parents que pour les amis, on prendra comme critère ce clivage pour déterminer s'il y a un dédoublement du rôle joué au CPJ dans la sphère intime ou, à l'inverse, si l'on retrouve une certaine cohérence et une unité dans la présentation de soi.

2.3.1 Les parents

Non seulement les parents occupent une place importante dans la vie des membres mais ils jouent un rôle actif dans la socialisation politique des enfants en leur transmettant un premier bagage politique et leur vision de la chose publique¹. C'est à ce titre qu'il est nécessaire d'explorer la dimension de partage de l'expérience du CPJ entre le membre et ses parents. Existe-t-il une véritable continuité avec le modèle familial ou, au contraire, assiste-t-on à l'affirmation d'une individualité politique qui cherche à s'autonomiser ? Autrement dit, le CPJ est-il un lieu de continuité ou de rupture ? La manière dont les parents considèrent l'engagement peut aussi influencer le partage de cette expérience. En effet, le fait d'en parler peut être lié à un désir de l'enfant de reconnaissance auprès de ses parents en montrant qu'il a accepté l'héritage politique familiale. Cependant le fait de ne pas en parler peut aussi traduire une continuité puisque dans un tel contexte l'engagement politique et, d'une manière générale, discuter de la chose publique est quelque chose de naturel ; le besoin d'en parler en famille ne se fait alors donc guère ressentir. A l'opposé dans un milieu familial peu politisé, la discussion autour de l'expérience du CPJ peut être nourrie dans la mesure où elle représente quelque chose d'exceptionnelle, d'inédit qui sort des frontières idéologiques familiales. Le membre va alors chercher à parler de son expérience et essayer de la transmettre à ses parents.

- *Un partage dense*

Julien parle beaucoup de ses activités au sein du CPJ avec ses parents : « *La famille, les parents, j'en parle pas mal. Mes parents ils sont fiers. Ils trouvent que c'est très bien. Je les tiens au courant de ce que je fais* ». Charles en parle beaucoup également avec son père et sa belle mère et peu avec sa mère avec qui il ne s'entend pas. Ces deux membres sont issus d'un milieu où l'activité politique est valorisée. Ils cherchent une certaine reconnaissance. Cette reconnaissance semble être obtenue puisqu'ils soulignent la fierté que leurs parents retirent de leur engagement. Ils s'inscrivent dans la continuité de

¹ Cf. Notre partie sur la socialisation politique.

l'idéologie familiale c'est pourquoi ils parlent de leur engagement. Charles n'hésite pas à inviter ses parents aux manifestations :

« Si j'y vais souvent je leur dis ce qu'on a fait, ce qui c'est passé, les potins et puis en général ça m'arrive de leur proposer de venir aussi quand il y a eu la journée pour la femme. J'en parle souvent dès que j'ai l'occasion d'en parler »

L'enquêteur : ils sont venus ?

« Mon père et ma belle mère sont venus, ça leur a beaucoup plu, (...) ma mère s'en foutait royalement. Mon père est très content que je réussisse, il est fier. » »

Gaëlle en parle beaucoup avec son père qui suit, montre un grand intérêt pour son engagement. Elle s'inscrit comme Julien et Charles dans la tradition familiale néanmoins ses parents tentent de freiner cet engagement :

« Ils (les parents) sont intéressés, ils suivent. Plus avec mon père qu'avec ma mère (...). Du coup, il m'accompagne régulièrement aux manifestations, il est là pour aider à encadrer aussi souvent, pour faire de la manutention également, il porte aussi un avis critique. »

« Il (le père) trouve que c'est bien mais il cherche à limiter le temps que j'y passe, il trouve que souvent j'ai d'autres trucs à faire, travailler pour les études par exemple. » (Gaëlle)

Si Dominique en parle beaucoup avec sa mère, cela semble plus l'effet d'un franchissement des frontières de l'idéologie familiale. En effet politisée sur un mode citoyen, elle partage son expérience pour faire découvrir cet univers à sa famille.

« Ah oui, ma mère elle suit ça, tout, que ce soit le conseil parisien, le conseil local. Quand on fait des projets elle suit autant les moments de joie comme les moments de malheur et de colère. Ma mère connaît tout, ce qui est mauvais, ce qui est superbe. Par rapport aux actions, elle a été très contente et j'ai eu le droit à « oh je suis très fière de toi ma fille » au moins une bonne quarantaine de fois dans la soirée. »

Amina, issue d'un peu politisée, en parle beaucoup et essentiellement avec sa mère mais celle-ci ne montre pas un grand intérêt pour son engagement, elle trouve cela « bien ». Sa mère s'intéresse principalement aux relations stratégiques que sa fille peut se créer. Dans

son discours, on retrouve également l'idée d'un franchissement des frontières idéologiques de la famille mais alors qu'elle souhaite beaucoup en parler, sa mère s'intéresse aux relations qu'elle a nouées. On retrouve un décalage entre l'envie d'en parler et la réception que son discours obtient dans sa famille.

« Je lui raconte tout ce qu'on a fait, elle s'en contre fiche. Elle me dit qui t'as rencontré là bas ? »

Pour intéressés et fiers qu'ils soient, les parents n'encouragent pas, n'incitent guère à augmenter l'intensité de l'engagement. On peut avancer que l'hypothèse que les parents y portent un intérêt plus ou moins grand mais qu'ils n'encouragent jamais pour éviter que cela prenne trop de place par rapport aux études. De fait, en encourageant cet investissement, les parents se retrouveraient dans une position dissonante c'est-à-dire dans un « état de tension désagréable dû à la présence simultanée de deux cognitions (idées, opinions, comportements) psychologiquement inconsistantes »¹.

- *Un partage conjoncturel*

La majeure partie des membres de notre échantillon parle peu de leur engagement. Le partage se fait principalement lorsque l'occasion s'y prête. Emma et Lydie en parlent peu. Elles en parlent principalement pour signaler son absence. Elles ont toutes deux grandi dans un univers politisé aussi l'expérience du CPJ est quelque chose de naturel ce qui expliquerait le faible partage et le fait d'en parler principalement pour signaler son absence.

L'enquêteur : avec tes parents t'en parles ?

« Oui, enfin, vite fait, mon père pas trop, ma mère je lui dis je serai pas là ce soir. Je l'invite au projet quand on en a enfin pas tellement elle aime bien savoir ce que je fais le restant ça la passionne pas non plus »

Les réactions sont de deux ordres. D'une part, les parents tentent de freiner l'intensité de l'engagement pour ne pas nuire à la réussite des études, d'autre part, ils y voient une façon de se faire un réseau.

¹ Festinger, L., *A theory of cognitive dissonance.*, Stanford : Stanford University Press, 1957, 291 p

« Ma mère trouve que c'est bien que ça me prend un peu trop de temps. Surtout pour mes études. Mon père trouve que je me fais un carnet d'adresse pour plus tard, c'est super important » (Emma)

« Je leur (parents) dit chu pas là, chu pas là, chu pas là (rire) ça prend beaucoup de temps. Je leur dit ce qu'on fait »

L'enquêteur : ils en pensent quoi du conseil....

« Ils trouvent que c'est bien, que c'est bien que je m'investisse (...) mais parfois ils pensent que ça me prend trop de temps » (Lydie)

Marion et Yasmina en parlent peu avec leurs parents qui n'y accordent pas un intérêt soutenu :

« Un petit peu, (...) ce sont vraiment pas des personnes demandeurs non plus. J'ai trois frères et sœurs, chacun à ses trucs à raconter donc bon, le CPJ tout le monde s'en fout. Ils vont jamais me demander où en est un projet ou n'importe quoi... ça leur passe par dessus la jambe » (Marion)

« J'en parle un peu. Ca les intéresse plus ou moins, ils sont contents pour moi, ils trouvent ça bien que je fasse cette expérience que j'essaie de m'intégrer dans la vie politique, de m'y intéresser. Des fois quand je mène un projet je leur raconte tout. Des fois je leur dis on mène une action si ça vous intéresse de le voir. Je les emmène en tant que public. Des fois ça les saoule parce que c'est tard, c'est en semaine. Ils ont peur que ça prenne trop de temps par rapport à mes études que je privilégie ça par rapport à d'autres choses mais en gros ils l'acceptent parce qu'ils savent que ça me plait ». (Yasmina)

Camille en parle avec ses parents de « temps en temps » qui manifestent un intérêt poli :
« Ils trouvent ça intéressant, que c'est bien ». Sa mère est venue à une des actions du CPJ. En fait *« ils laissent faire »* souligne Camille qui, de toute façon, tient à être indépendant :
« Je suis indépendant et je ne veux pas qu'ils se mêlent de mes affaires »

Nous avons montré que l'expérience du CPJ est inégalement partagée. Il est difficile cependant de proposer des facteurs explicatifs concernant la place que prend le CPJ dans les relations entre les parents et les membres. La relative présence de discussion autour de

l'expérience du CPJ dépend certainement des liens complexes entre les membres de la famille qui sont le fruit d'une histoire familiale propre à chacun. Notre position d'enquêteur et notre guide d'entretien ne permettraient pas de la découvrir. Il s'agit d'éléments qui tiennent, probablement, à la place du jeune dans sa famille (comme le nombre de frères et sœurs), à la place qu'occupe dans la famille l'intérêt pour la chose politique et à la conviction des adultes puisque nous avons vu que l'héritage familial est diversement transmis.

2.3.2 Les amis

Les relations amicales constituent un critère pertinent pour évaluer l'importance qu'occupe le CPJ dans la vie des jeunes membres. En effet les pairs, dans le cadre de la socialisation politique secondaire, sont des personnes dont l'avis est fortement valorisé. Ils permettent également de confronter ses propres opinions, ils jouent donc un rôle crucial dans le développement d'une identité politique. On peut donc se demander si l'expérience du CPJ est une source de tension avec les amis. En parle-t-on facilement ? De quelle manière présente-t-on cette expérience ?

Charles parle de son engagement auprès de ses amis. C'est une façon pour lui d'obtenir des gratifications. L'exemple de Charles, rappelons-nous qu'il en parle beaucoup avec ses parents montre une grande continuité entre sa vie au CPJ et son environnement social. Charles ne dissocie pas l'expérience du CPJ de sa vie quotidienne. La possibilité d'offrir des invitations est une occasion de parler de son activité. Autrement dit, il présente le CPJ à travers les gratifications que l'on peut en obtenir. Il n'essaie pas de convaincre ses amis de rejoindre l'instance.

« J'en parle souvent j'invite beaucoup d'amis, déjà c'est gratifiant pour soi-même parce que l'on donne de son temps donc voilà, les gens s'intéressent, ils aiment bien avoir des invitations dans les salons de l'hôtel de ville, ah les cocktails sont très biens de ce côté-là on est servi. Je convaincs pas je suis pas du genre à dire « faut venir, faut venir ». Pour la soirée « skuat » je leur ai dit venez voir c'est dans les salons de l'hôtel de ville, ça peut être sympa, il y aura plein de jeunes, ça peut être sympa il y aura le champagne, petits fours machin en plus si vous connaissez pas l'hôtel de ville ça peut être un moyen de connaître car beaucoup ne connaissent pas » (Charles)

« ils (les copains) savent parce que je ramène des cadeaux mairie de Paris. Régulièrement, je distribue, j'arrose. » (Camille)

Dominique parle beaucoup du CPJ avec ses amis :

« J'en parle avec mes camarades de travail, en licence de l'éducation on a fait le travail sur les conseils de la jeunesse locaux. Donc on en a parlé beaucoup. J'en parle aussi beaucoup avec mes connaissances amicales, avec toutes mes amies qui viennent quand elles peuvent, avec certains jeunes quand je vois que c'est quelque chose qui peut être intéressant pour eux et qu'il y a une possibilité que ça les intéresse, je leur explique un petit peu. »

L'enquêteur : et les gens réagissent comment...

« Oh c'est bien, oh c'est cool, a bah je viendrai voir, a bah tu me donneras le numéro de téléphone, donc là je leur dis d'aller voir sur Internet ». Généralement ce qui est bien c'est d'avoir les projets pour leur mettre sous le nez. Pour dire tel arrondissement il a fait ça ou ça et c'est vrai que dans ce cas là c'est plus facile d'expliquer. On leur dit qu'on a fait ça comme projet, que ça a eu un bon impact « ah ouais ça a l'air bien je vais le regarder »

Pour d'autres comme Emma, l'occasion de parler du CPJ est conjoncturelle *« J'en parle quand on a des projets »*. *« On va au cinéma ? Ah non j'ai une commission, désolée »*. Emma en parle en raison de son agenda, les actions du CPJ sont aussi un levier pour engager la discussion. *« Les gens autour de moi savent ce que je fais donc je vais pas en reparler à chaque repas et tout mais j'en parle à mes nouveaux amis, mes connaissances, à mes profs quand on va dans des animations à chaque fois on fait le speech, on va sur la scène on prend le micro. »*

Néanmoins Emma dissocie son activité au CPJ et sa vie privée. Elle évite d'en parler pour ne pas passer pour une personne prétentieuse. En d'autres termes, cet engagement peut être mal perçu en raison des rétributions qu'il apporte qui pourraient isoler le membre du groupe dans lequel il évolue en dehors du CPJ aussi elle préfère taire son engagement et se présenter telle que l'on attend d'elle qu'elle se présente : *« Les gens après c'est Emma, si, Emma ça, vaut mieux que j'évite d'en parler trop parce qu'après les gens, ils croient que c'est pour exulter mon ego alors que c'est pas vraiment ça »*. L'expérience du CPJ est donc une expérience qui n'est pas évidente à assumer et ce d'autant plus que les réactions des interlocuteurs sont mitigées. On peut distinguer d'un côté, la manifestation d'un intérêt poli et

de l'autre des manifestations plus critiques qui voient dans le CPJ une façon de manipuler les jeunes : « y en a « *c'est vraiment super ce que vous faites* », tu veux venir... « *ah non j'ai vraiment pas le temps* » ». A l'opposé, « *mes cousins, ils trouvent ça... c'est la politique on est manipulé, c'est la rébellion, c'est pourri, on est manipulé* » confie Emma.

Les mêmes thèmes se retrouvent dans le discours de Mathieu mais il ajoute qu'il consulte également ses camarades pour des projets. Ce rôle de représentation traduit une cohérence et une continuité entre la vie privée et la vie publique :

« j'en parle quelque fois, pas souvent, par exemple si..., pour demander des conseils sur des projets ou des idées si je suis en manque d'inspiration ou ma commission est en manque d'inspiration. Demander des idées, on sait jamais... »

Amina qui en parle beaucoup en famille, en parle également à son lycée. Elle incite ses camarades à rejoindre le CPJ. La plupart du temps les gens ignorent ce qu'est le CPJ et sont sceptiques sur l'efficacité de cette instance. Parmi les freins, on observe que le CPJ n'est pas attractif, voire ringard « *c'est un peu gnanngnan* » :

« Y a des amis proches et des camarades comme ça que j'invite à nous rejoindre très vivement. Ils zappent un peu parce qu'ils disent « ho c'est un peu gnanngnan le conseil de la jeunesse » « oui, ça sert à quoi ? ». Évidemment je leur répons et ils me disent : « oui tu crois vraiment qu'on va faire bouger les choses, on nous écoute jamais. Je trouve qu'ils se sentent victimes, les jeunes. » (Amina)

Amina n'en parle pas avec ses meilleurs amis qui ne sont pas intéressés. Cette situation lui permet de rencontrer de nouvelles personnes. Ainsi le CPJ qui permet de rencontrer des personnes différentes prolonge son action à l'extérieur puisqu'il est plus facile d'en parler à des personnes différentes et de prendre ses distances avec les amis habituels où les discussions sont plus triviales. En effet elle évolue dans un environnement peu politisé, elle se tourne vers des personnes plus enclines à ce type de discussion. On retrouve chez Amina, la volonté de rencontrer des gens comme elle, plus politisés, elle est en quête d'une identité politique :

« Justement mes meilleurs amis, j'en parle pas ce qui me fait rencontrer plein de monde puisque je suis à la recherche de personnes avec qui je puisse parler de ça. Maintenant j'ai

tendance à leur tourner le dos et aller vers les autres parce que des fois j'en ai marre de parler de truc banal comme de foot, de maquillage et tout ça.»

Gaëlle en parle principalement au lycée à travers les actions qui sont menées. C'est une occasion de faire connaître l'instance. Il s'agit d'inciter les jeunes à venir voir :

« Une des grandes faiblesses du CPJ c'est la communication (...). Outre les prospectus et les affiches, j'en parle aussi dans mon entourage plus dans ma classe parce que je suis déléguée (...). Là au lycée, je distribue des prospectus, des autocollants, des cartes à gratter et j'affiche tous les projets pour que les gens viennent voir ce qu'on... je donne des invitations pour les séances plénières... J'allais faire un exposé dans les salles de classe pendant l'heure d'éducation civique, leur expliquer le fonctionnement des conseils de la jeunesse que c'était bien de s'investir, voilà. »

Lydie en parle aussi avec ses amis :

« J'en parle parce que ça me prend beaucoup de temps, j'en parle pas avec les enseignants, mais comme mes amis de classe « tu fais quoi ce week end ? » « je suis au conseil de la jeunesse » ils ont souvent un mouvement de recul. Ils trouvent que ça me prend énormément de temps, ils comprennent pas bien ce que j'y fais et tout ça mais ça fait partie intégrante de ma vie et comme j'ai aussi des amis là bas, et donc forcément ils en entendent parler. J'essaie de les rapatrier mais... ils me disent « oui ça prend beaucoup de temps ». ils trouvent ça intéressant mais ils trouvent que eux ils auront pas le temps. Parfois ils trouvent que je me démène un peu pour rien mais globalement ils trouvent ça bien »

Au final si les membres parlent de leur engagement, ils le font peu et utilisent principalement un registre informatif. On peut supposer que de cette façon ils protègent leur sphère intime et évitent de se confronter trop brutalement à leurs pairs.

- *J'ai arrêté d'en parler*

Camille et Marie Laure en parlaient autour d'eux mais ont arrêté parce qu'ils avaient le sentiment que cela ne servait à rien puisque les personnes ne s'investissaient pas en retour.

L'enquêteur : t'en parles autour de toi...

« Oui mais bon je pense que les gens sont « Ah c'est bien, ah faut y aller, ah oui c'est moins bien. Ils sont intéressés par les actions, pas par le fait d'y aller non. Quelquefois y en a qui disent que c'est noyauté » (Camille)

L'enquêteur : T'essaies de convaincre les gens de rentrer au CPJ ?

« Oui mais j'ai arrêté. Convaincre des gens, c'est facile de les faire venir à une réunion mais après ils reviennent plus donc c'est pas la peine de convaincre n'importe qui, c'est pas la peine de pousser les gens, il faut que les gens soient volontaire » (Camille)

« J'en parlais, le plus souvent avec des amis, pas mal à la protection civile, à des copains, des jeunes pour leur dire « oui venez et tout » et personne n'a suivi . Maintenant j'ai arrêté d'en parler à force de me rendre compte que ça suivait pas plus que ça » (Marie Laure)

« J'y ai renoncé (d'en parler), maintenant je m'écrase celui qui veut venir, vient. J'ai arrêté car je me rends compte que cela ne marche pas beaucoup en fait. Faut agir, faut se faire connaître d'abord, (...) et tout le monde voudra y venir.» (Amina)

- Je ne veux pas en parler

Marion préfère ne pas en parler pour ne pas mélanger sa vie au lycée et sa vie au CPJ. On retrouve chez Marion, également engagée au MJS, une séparation nette de sa vie privée et de sa vie publique.

L'enquêteur : Avec tes camarades t'en parles ?

« Ah non, sûrement pas, j'ai ma vie au CPJ, j'ai ma vie avec mes amis ou au lycée. »

Les parents des membres manifestent un intérêt plus ou moins soutenu à l'investissement de leurs enfants allant du désintérêt « ils s'en fichent » à un intérêt allant jusqu'à la participation aux manifestations. Dans le cercle amical, les occasions d'en parler sont moins fréquentes elle sont liées à la conjoncture (action, agenda). Souvent, les membres en parlent moins avec leurs amis les plus proches dans la mesure où ils sont au courant de cet engagement. Concernant les amis ou les camarades, on observe deux attitudes. La première incarnée par Julien, Charles, Yasmina, Lydie consiste à en parler pour faire connaître le CPJ et tenter d'attirer du monde. Ce discours est explicatif et s'accompagne de la mise en avant des rétributions de cet engagement. La seconde se caractérise par le fait

d'en parler et d'avoir arrêté parce que les personnes ne s'engageaient pas à leur tour. Marion, cas unique, refuse d'en parler pour ne pas mélanger ses vies.

Au final les membres du CPJ exposent peu leur engagement au quotidien. Les discussions sont rares et elles sont souvent liées à la conjoncture où aux rétributions que l'on peut obtenir. Les réactions qu'ils en obtiennent sont le plus souvent un intérêt poli qui suit à la surprise de découvrir cette instance. Les réactions hostiles ne sont pas fréquentes. On peut se demander alors pourquoi les membres n'en parlent pas davantage ?

2.3.3 Le difficile partage.

L'expérience du CPJ semble difficile à partager, à valoriser. D'abord la nature « atypique » du CPJ rend sa définition et sa transmission complexe. Cette participation n'est pas rétribuée comme un engagement associatif qui est socialement valorisé. Écoutons Lydie :

« La plupart c'est un mouvement de recul c'est vrai que c'est vraiment quelque chose de très à part, y a rien qui ressemble, c'est pas une association, c'est bizarre, je suis sûre que y en a qui pensent que c'est une secte (rire). C'est vrai que c'est très compliqué d'expliquer ce que c'est parce qu'« instance de démocratie participative pour les jeunes », on sort toujours le même speech mais ça veut pas dire quelque chose pour la personne qui est en face de nous donc la plupart des gens ont d'abord un mouvement de recul ils comprennent pas ce que c'est ils comprennent pas ce que je fais, ils comprennent pas pourquoi j'y passe autant de temps. C'est vrai que c'est difficile à comprendre ce que c'est. C'est une association... bah non c'est pas une association. C'est une instance de démocratie participative. On dit toujours ces mots là, nous on les comprend mais les gens... »

Ensuite le CPJ souffre d'un déficit de connaissance aussi bien auprès des jeunes que des adultes :

« On va dans la rue on demande à des jeunes s'ils connaissent le conseil parisien de la jeunesse s'ils répondent « oui » la question d'après c'est « est-ce que vous êtes conseillers » le plus souvent les réponses sont similaires. » (Marie Laure)

La plupart des parisiens ne savent pas ce que c'est. Pour remédier à ce déficit, les membres présentent l'instance, expliquent ce que c'est et mettent en avant les rétributions que l'on peut en obtenir. Ce procédé est aussi un moyen, en retour, de se valoriser socialement.

« je leur explique ce que l'on fait.(...). Je leur dit il y a un super climat convivial après les réunions on va manger. » (Julien)

Omar met aussi en avant les rétributions :

« je leur dis que c'est une instance démocratique, qu'on a un budget et qu'il faut en profiter (...) faire des projets de socialisation, des projets festifs, des rencontres avec d'autres pays »

« Des fois j'ai des invites pour des trucs (...) donc là je vais les envoyer (...) et là ils vont « ah mais comment ça se fait que tu as ça » et là je vais engager la conversation, et, petit à petit je vais les amener à s'intéresser et ils vont voir que c'est pas si chiant que ça » (Yasmina)

La faible notoriété du CPJ rend plus difficile pour les membres la valorisation de leur engagement. Cette notoriété constitue un frein au recrutement de nouveaux membres :

« Tu demandes à un adulte « tu connais le conseil parisien ? non » automatiquement quand on fait des projets on nous dit « ha oui ? vous êtes qui ? » ça fait plaisir, mais bon... » (Amina)

« Je préférerais qu'ils connaissent le CPJ et qu'à partir du moment où ils le connaissent et qu'ils me disent « ah t'en fais partie ! » » (Marie Laure)

« Moi ça me fait plaisir de voir que de temps en temps il y a des petits articles sur nous. J'imagine que personne ne les lit, je crois pas parce qu'on demande à 10 personnes dans la rue il y en a pas une qui va connaître le CPJ même sur 100 personnes mais petit à petit à se faire connaître. Je pense que ça viendra avec le temps » (Marion)

On peut faire l'hypothèse que l'expérience du CPJ serait d'autant plus difficile à partager pour ses membres parce qu'elle est apparentée, en général, à un engagement politique plutôt qu'associatif. En effet C. Neveu souligne la difficulté, pour les membres des comités

de quartier, de définir le rôle de ces derniers si ce n'est d'en proposer « une définition en creux par rapport au « social » des centres du même nom et du « politique » celle des partis et des élus »¹ Or les instances politiques souffrent d'un déficit de confiance dans la population aussi on peut supposer qu'il y a un transfert de cette image sur le CPJ, commission attachée à la mairie qui est par nature politisée et actuellement socialiste. L'engagement associatif est plus facile à partager dans la mesure où il véhicule des idées humanistes universelles en dehors de tous clivages idéologiques.

2.4 Résultats

L'objectif de ce travail est de dresser une typologie des membres au regard de leur socialisation politique antérieure, des motivations de leur engagement de leur et de la manière dont ils la partagent avec leurs proches (familles et amis). Néanmoins dresser une typologie concernant des individus jeunes se révèle être un exercice particulièrement difficile dans la mesure où la période de la jeunesse se caractérise par une expérimentation des rôles dans laquelle l'individu affine sa construction identitaire². Cette période est donc fondamentalement une période d'essai où le jeune confronte sa socialisation initiale au monde social. Il se livre à une série d'ajustements progressifs, d'acceptations et de rejets. En d'autres termes, si la socialisation est un phénomène qui se poursuit tout au long de la vie, la période de la jeunesse est marquée par une intensité plus forte, traversée par l'incertitude et le doute. Aussi les représentations du monde social sont plus labiles. Le CPJ se présente donc comme une agence de socialisation transitionnelle, le lieu où s'opère un dialogue entre l'héritage de la socialisation familiale et scolaire et l'affirmation d'une identité politique autonome.

A partir de nos treize entretiens, il est possible d'avancer trois types de membres : les « altruistes », les « apprentis », les « carriéristes ». Les frontières de ces types ne sont pas imperméables les unes aux autres.

¹ Neveu, C., *Op cit.*, p138.

² Erikson, E. H., *Adolescence et crise, la quête de l'identité*, 1968, pour la traduction française, Paris : Flammarion 1972, 348p.

2.4.1 Les « altruistes »

Trois entretiens contribuent principalement à la construction de ce type (Dominique, Mathieu, Marie Laure). Les membres « altruistes » se caractérisent par une vision critique de la politique. Le CPJ est alors un moyen, pour eux, de transcender la politique, les partis et les clivages. Ils ont grandi dans un environnement où la religion occupait une place importante. Ils y ont connu une socialisation politique neutre en termes de filiation politique mais marquée par une forte valorisation des valeurs citoyennes qui a contribué à développer chez eux une conscience aigüe de la collectivité. Leurs motivations sont principalement de nature altruiste. Ils veulent agir et améliorer la société en se mettant au service des jeunes. Avant de rejoindre le CPJ, ils étaient délégués de classe mais surtout ils étaient proches d'associations à caractère humanitaire. Le CPJ est un moyen de rencontrer d'autres associations. Ils souhaitent par la suite continuer de s'investir dans le mouvement associatif comme Mathieu qui l'a fait alors qu'il était au CPJ. Leur expérience dans le CPJ est marquée par une faible intégration et un engagement modéré. Il faut rappeler que Marie Laure se désinvestira une fois le projet qui lui tenait à cœur réalisé. En termes de rétributions, l'expérience humaine est fortement mise en avant ainsi que la rencontre avec le public lors des actions entreprises. Les « altruistes » parlent régulièrement de leur engagement auprès de leur entourage amical et familial pour promouvoir le CPJ mais aussi pour obtenir l'avis des personnes sur les actions à mettre en place. Toutefois ces militants font preuve de recul par rapport à leur propre expérience et se montrent davantage critiques à l'égard du CPJ : ils demeurent motivés par un idéal politique très exigeant.

2.4.2 Les « apprentis »

Les militants « apprentis » se situent à la charnière des « altruistes » et des « carriéristes ». Sept entretiens participent essentiellement à la définition de ce type. Les membres « apprentis » se servent du CPJ comme d'un laboratoire pour tester et révéler leur identité politique. Tout ce passe comme si ils n'avaient pas encore conscience de leur véritable « moi » politique et qu'ils espèrent que le CPJ leur révélera cette identité jusque là inconnue. Ils ont une vision nuancée de la politique. En effet si cette vision intègre des éléments communs à la jeunesse, elle est contrebalancée par un certain respect. Pour les « apprentis », la socialisation secondaire joue un rôle déterminant. Néanmoins on peut le subdiviser en deux groupes.

D'une part les membres qui sont fortement politisés (Emma, Lydie, Gaëlle) et d'autres part des membres peu politisés (Omar, Yasmina, Amina, Camille). Pour les premiers, cela

correspond à une période de « moratoire », il s'agit de découvrir, de se faire ses propres idées et de les expérimenter. Ils ont pris leurs distances avec l'héritage familial. La volonté d'agir et de rencontrer du monde est leur motivation première tandis que l'apprentissage de l'altérité ainsi que l'ouverture sur le monde semblent constituer les rétributions principales.

Pour les seconds, le CPJ se présente comme une opportunité. Il s'inscrit dans le prolongement de l'expérience de délégué de classe dont l'objectif est l'obtention d'une compétence politique. Pour ce sous groupe, les rétributions en terme d'apprentissage de compétences institutionnelles et techniques sont les plus fortes. La rencontre avec des personnes partageant leur volonté d'agir est également mise en exergue. Cette rencontre semble s'inscrire dans une logique de reconnaissance, de développement identitaire. Il s'agit bien de se forger une identité politique auquel il n'avait pas accès dans leur milieu social d'origine.

C'est parmi les « apprentis » que l'on retrouve principalement le thème de la « cause des jeunes ». Néanmoins, elle semble ne pas revêtir la même signification selon la politisation initiale. Pour les plus politisés, le brandissement de cette cause est une ressource, une alternative à la politique et garantit, en même temps, l'autonomie et la singularité de la parole. Pour les seconds, cette cause est le moyen de légitimer la parole des jeunes. En effet leur compétence politique vient de leur seul statut. Ils se servent de la « cause » pour justifier leur intervention dans l'espace public.

Pour les premiers l'intégration au CPJ est forte, sans doute, parce qu'ils bénéficient d'une compétence politique préalable et qu'ils partagent le capital culturel de la majorité des membres. L'intensité de l'engagement est soutenue. Pour les seconds l'intégration est moins forte. Pour Omar et Amina, par exemple, les relations sont professionnelles. La question du CPJ comme tremplin pour l'engagement se pose particulièrement pour ces militants. En effet pour les premiers, ils semblent être une manière de découvrir l'offre d'engagement et de se positionner. Sans aller à un engagement futur, il permet de fixer l'identité politique et renforcent les prédispositions initiales. Pour les seconds, à l'inverse, le CPJ est un essai. Aussi le « succès » de cet investissement pourrait inciter à poursuivre un engagement. Dans ce sous-groupe, le cas de Yasmina dont l'intégration et corollairement l'intensité de l'engagement était forte, l'envie de poursuivre cet engagement par un autre est apparue spontanément dans le discours tandis que pour Amina et Omar, cela n'était pas d'actualité.

Les militants « apprentis » parlent peu de leur engagement avec leurs parents qui semblent démontrer un faible intérêt. Plusieurs explications peuvent être avancées. Pour les parents dont la culture politique est faible, cet engagement n'est pas valorisé aussi les membres du CPJ n'aborde pas ce sujet. Pour les membres dont les parents sont davantage politisés, l'expérience semble volontairement rester intime pour ne pas créer d'interférences entre la socialisation politique primaire et la socialisation secondaire puisqu'il s'agit pour ces membres de se créer sa propre identité politique ou bien cela correspond à la culture familiale c'est pourquoi les membres ne ressentent pas le besoin d'en parler.

En revanche ces membres, quand ils n'ont pas abandonné parce qu'ils n'arrivent pas à convaincre d'autres jeunes de les rejoindre, parlent davantage de leur engagement auprès de leurs pairs. Leur objectif est de faire connaître le CPJ et d'inciter les jeunes à les rejoindre. Cette volonté peut s'expliquer par le fait que, pour eux-mêmes, la socialisation secondaire a joué un rôle déterminant et leur a apporté de nombreuses gratifications symboliques. Ils estiment, par conséquent, qu'il est important que d'autres personnes puissent partager cette expérience et même la tenter. Cette hypothèse du partage est aussi celle de la transmission.

2.4.3 Les « carriéristes »

Trois entretiens contribuent principalement à l'élaboration de ce type: (Julien, Charles, Marion). Les membres « carriéristes » ont grandi dans des milieux fortement politisés sur un mode partisan. Contrairement aux « apprentis », l'« héritage » familial est accepté et même revendiqué. Ils sont tous engagés dans des formations partisans et disposent de réseaux relationnels très riches. Leur vision de la politique est positive. Pour eux, l'activité politique en ce qu'elle suppose débats, confrontations, stratégies est une activité hautement valorisée. Ils ont rejoint le CPJ pour rencontrer du monde et mettre en pratique leurs idées mais aussi pour connaître l'envers du décor. L'expérience du CPJ est, pour eux, un premier pas dans le cercle fermé des responsables. Ils veulent travailler plus tard dans la politique ou devenir haut-fonctionnaires. Parmi les rétributions symboliques, la constitution d'un réseau de relation est très présente. Ils sont très intégrés et actifs dans le CPJ. Le CPJ leur apporte une dimension autre de l'action politique en ce que cela implique une participation nécessairement apolitique. Ils obtiennent un complément à leur engagement partisan qui s'exprime dans d'autres contextes. Ils distinguent clairement engagement partisan et action au service de la collectivité. Aux débats d'idées, au national et à l'inaction s'opposent l'efficacité, le local et l'action. Les aspects consensuels du CPJ sont donc ce qu'ils retirent en

premier lieu de leur expérience au CPJ. Ils étoffent ainsi leur expérience au sein des formations partisans d'une expérience davantage basée sur une citoyenneté active et immédiate, d'ailleurs, ils suspendent leurs étiquettes lorsqu'ils sont au sein de l'instance. Logiquement, ils mentionnent leur engagement politique une fois le magnétophone éteint. D'une certaine manière, l'expérience du CPJ se présente comme un tremplin, un capital supplémentaire pour une carrière politique et militante.

La plupart parle beaucoup de cet engagement à l'extérieur : avec les parents qui en dégagent une certaine fierté et avec leurs pairs qu'ils incitent à venir au CPJ.

Conclusion

« Qui sont les membres du CPJ ? » était notre question de départ. Ce travail a permis d'apporter des éléments de réponses à cette vaste interrogation. En examinant l'origine sociale des membres, nous avons mis en évidence que les militants proviennent essentiellement de la classe moyenne et supérieure. Ainsi l'hypothèse d'une homogénéité socioculturelle comme condition nécessaire pour l'engagement est validée. Les membres se distinguent par la détention de compétences politiques et culturelles préalables à leur engagement au CPJ. Pour les uns, ces compétences sont le fruit d'une socialisation politique primaire dense, pour les autres, elles proviennent d'une socialisation secondaire riche : à deux exceptions près tous les membres ont été délégués de classe.

Néanmoins cette homogénéité n'est pas totale. L'expérience vécue diffère selon le type de socialisation qu'ont connu les membres du CPJ. Il semble en effet que plus les membres ont connu une politisation forte et précoce, plus ils sont intégrés au CPJ. Or l'intégration, qu'elle se fasse à travers des relations amicales pour certains, ou à travers des relations professionnelles pour d'autres, est un élément déterminant de l'intensité de l'engagement. L'importance de l'engagement dans la vie du membre va, en retour, et sous certaines conditions que nous avons mis en évidence dans la partie 2, déterminer la façon dont l'expérience vécue est partagée avec les proches et les intimes. Ce partage de l'expérience vécue reste cependant limité par les représentations qui sont associées au CPJ : la faible notoriété de l'instance freine le partage.

Une dimension essentielle de la question de l'engagement est celle des rétributions offertes par l'activité militante. Or la littérature sur le sujet a bien mis en évidence que ces rétributions sont fonction des ressources préexistantes (comme la formation intellectuelle, la densité des réseaux sociaux dont on est doté). Nous avons montré ici que les rétributions qu'offre le CPJ ne diffèrent en rien de celles offertes par l'engagement dans des formations partisans traditionnelles. Cependant il s'y ajoute un ensemble de satisfactions plus proches de l'engagement associatif, comme le plaisir lié à l'action de terrain et au développement de soi (autonomie, responsabilité, etc.). La nature hybride du CPJ propose donc un vaste ensemble de rétributions auquel s'ajoute celui du cadre, du décor de l'instance et de sa dimension institutionnelle. Du point de vue des rétributions offertes le CPJ semble ainsi combiner les

ressources des formations partisans et des associations. Les militants du CPJ sont-ils donc à la fois militants associatifs et militants politiques ?

Les membres du CPJ se battent pour une cause dont ils ne seront pas les principaux bénéficiaires et ils pourraient donc en cela être qualifiés de militants altruistes. Cependant il serait erroné de limiter à cela le constat d'un lien entre CPJ et politique. L'importance la politique n'apparaît pas sous une forme partisane mais sous la forme de la « cause des jeunes ». Cette cause est constituée au sein du conseil de la jeunesse, il s'agit, pour les membres, de penser la place des jeunes dans la société et la manière dont ils peuvent influencer la société tout en présentant la jeunesse comme une ressource, une alternative à la politique telle qu'elle est faite par les responsables élus. Ainsi ils tentent de réhabiliter l'image de la jeunesse et d'en véhiculer une image plus positive. Les hommes politiques ne seraient donc pas les seuls « entrepreneurs en représentations » pour reprendre l'idée d'A. Collovald¹, le citoyen ordinaire le serait aussi.

Par ailleurs le CPJ réunit également des militants engagés dans des formations politiques ou associatives et qui acceptent de « suspendre leurs étiquettes partisans ». La nature apolitique de l'instance garantit en effet fortement la cohésion des membres. Pour eux, afficher sa proximité, individuellement ou collectivement, avec une couleur politique conduirait inéluctablement à leur perte de crédibilité et modifierait le sens même de l'instance et de leur action. Cette dimension apolitique dont l'objectif est la construction d'un consensus favorise leur rencontre puisqu'elle se noue autour de leur statut de jeune, statut considéré comme une compétence. On peut toutefois s'interroger sur cette compétence. En effet cette dernière est labile et sa légitimité est faible en comparaison de celle des interlocuteurs des membres. De fait c'est une compétence biologique qui disparaît avec le temps alors qu'une compétence relève de l'acquis. La nature de cette compétence affaiblit par conséquent l'importance de la parole véhiculée et diminue la crédibilité des interventions des jeunes, population dont la compétence politique est déjà socialement déniée.

Nous pouvons donc nous demander si nous sommes face à un militantisme dont la diversité est effacée par une valorisation consensuelle de l'apolitisme du CPJ ou si, au contraire, il existe une réelle diversité dans les pratiques militantes des membres du CPJ. Dans un cas

¹ Collovald, A. « Identités stratégiques » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°73, 1988, p29-40.

comme dans l'autre il s'agit de savoir si le militantisme des jeunes membres du CPJ est un militantisme atypique, s'il s'agit d'une forme d'action inédite, ou si, au contraire, nous retrouvons là les formes traditionnelles de l'engagement militant. C'est en travaillant sur la nature de la participation à l'instance, ainsi que sur la façon dont sont mobilisées les ressources symboliques qu'offre le CPJ que l'on peut se donner les moyens de faire ressortir la singularité de l'engagement dans le CPJ. Les ressources mobilisées varient en fonction du type de membre et impliquent des attitudes différentes, et c'est pourquoi nous nous sommes proposés d'illustrer cette diversité par une typologie. Ainsi certains membres vont mobiliser ces ressources pour servir leur idéal altruiste (« les altruistes »), d'autres pour servir une carrière politique (« les carriéristes ») et d'autres encore pour se chercher une identité politique (« les apprentis »). En conséquence, si le type des « altruistes » et le type des « carriéristes » correspondent à un militantisme classique, le type des « apprentis » désigne un type de militantisme spécifique à la structure du CPJ. Ce militantisme ne peut en effet exister et prendre sens qu'à l'intérieur même des frontières du CPJ. Ce militantisme pourrait être qualifié d'« identitaire » en ce sens qu'il articule un « je » en devenir, en construction politique et un « nous » qui incarne un collectif dont l'enjeu est de prendre une place et de jouer un rôle actif dans la société. A ce titre, la jeunesse apparaît comme une catégorie qui cherche une reconnaissance politique. La spécificité du CPJ est donc d'amener à l'expérience militante des personnes qui, naturellement, n'y seraient pas venues, si ce n'est avec craintes et appréhensions. La relation entre ce militantisme et la nature participative et locale de l'instance explique, sans doute, que le type « apprentis » regroupe sept des treize personnes de notre échantillon. Nous pensons avoir mis en évidence un trait particulièrement saillant de la spécificité de l'engagement dans une instance comme le CPJ. Ce « militantisme d'initiation » ne disqualifie pas pour autant les militantismes plus classiques. Au contraire, la coexistence de ces divers militantismes est le préalable à la constitution d'un militantisme propre à la structure du CPJ : cette diversité permet le développement d'une véritable socialisation transitionnelle et transversale.

Les membres du CPJ retirent donc de leur expérience une sensibilité citoyenne exacerbée. Ils sont devenus des citoyens attentifs et actifs. Cette instance leur a permis de découvrir toute l'offre d'engagement. Cependant, à la sortie de cette instance, on peut se demander s'ils vont reconvertir leur potentiel dans une autre structure. Cette question se pose particulièrement pour les « apprentis », personnes pour qui, le CPJ est un moyen d'explorer l'offre d'engagement et d'obtenir une première expérience politique. Vont-ils la réinvestir dans d'autres structures plus classiques et ainsi prolonger leur carrière militante ? Cette

question mériterait d'être traitée dans quelques années pour évaluer l'influence de cette expérience sur le long terme.

Bibliographie thématique

- *Methodologie*

- Démarche de recherche :

Quivy, R., Van Campenhoudt, L., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris : Dunod, 1988, 271p.

Mucchieli, A., (dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin, 1996, 275p.

- Sur l'entretien :

Blanchet, A., Gotman A., *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris : Nathan, coll. 128, 1992, 123p.

Bourdieu, P., « l'illusion biographique », in *Actes de la recherche en science sociales*, n°62-63, juin 1986

Gotman, A., « La neutralité vue sous l'angle de l'E.N.D.R » in Blanchet, A. (dir.), *L'entretien dans les sciences sociales*, Paris : Dunod, 1985, p149-182.

Kaufman, J.-C., *L'entretien compréhensif*, Nathan, coll. 128, 1992, 123p.

- *Sur le militantisme :*

« Capital Militant [1], engagements improbables, apprentissages et techniques de lutte.» in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°155, Paris : Seuil, Décembre 2004, 119p.

« Capital Militant [2], trajectoires militantes.» in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°156, Paris : Seuil, janvier 2005, 119p.

Barthélémy, M., *Associations : un nouvel âge de la participation ?*, Paris : Presses de Sciences-Po, 2000, 286p.

Barthélémy, M. (1994), « le militantisme associatif » in P. Perrineau (dir.), *L'engagement politique, déclin ou mutation ?*, Paris : Presses de Sciences po, 1994, p.87-114.

Bourdieu, P. « Culture et politique » in *La Distinction*, Paris : Minuit, 1979, p463-541.

Broqua, C., Fillieule, O., *Trajectoires d'engagement : AIDES et Act Up*, Paris : Textuel, 2001, 94p.

Collovald, A. (dir.), *L'humanitaire ou le management des dévouements*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2002, 229p.

Collovald, A. « Identités stratégiques » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°73, 1988, p29-40.

Collovald, A., Gaïti, B. « Des causes qui parlent » in *Politix*, n°16, 1991, p7-22.

Corcuff, P., Sintomer, Y. (coordonné par), « Crise de la politique et nouveaux militants » in *Mouvements*, n°3, 03-04 1999, Paris : La Découverte, 191p.

Gaxie, D. « Economie des partis et rétributions du militantisme » in *Revue française de science politique*, n°27, vol. 1, février 1977, p128-154

Hirschman, A. O., *Bonheur privé, action publique*, Paris : Fayard, 1983, 255p.

Ion, J., *Militer aujourd'hui*, Paris : Autrement, 2005, 138p.

Ion, J., « engagement associatif et espace public » in *Mouvements*, p67-72, n°3, 03-04/1999

Ion, J., *La fin des militants ?*, Paris : Ed de l'Atelier, 1997, 124p.

Jordan, T., *S'engager. Les nouveaux militants, activistes, agitateurs...*, Paris : Autrement, 2003, 136p.

Joseph, I., *La ville sans qualités*, La Tour d'Aigues : Ed. De l'Aube, 1998, 209p.

Passy, F., *L'action altruiste, contraintes et opportunités de l'engagement dans les mouvements sociaux*, Genève : Droz, 1999, 270p.

Reynaud, E., « Le militantisme moral » in Mendras, H. (dir.), *La sagesse et le désordre*, Paris : Gallimard, 1980, p. 271-186.

Siméant, J. « un humanitaire « apolitique » ? Démarcations, socialisations au politique et espaces de la réalisation de soi » in Lagroye, J. (dir.) *La politisation*, Paris : Belin, 2003, p.163 - 196.

Sommier, I., *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris : Flammarion, coll. Champs, 2003, 341p.

Sommier, I., Agrikoliansky, .E. (dir.) *Radiographie du mouvement altermondialiste*, Paris : La dispute, 2005, 317p.

- *Sur la jeunesse :*

Bourdieu, P., « la « jeunesse » n'est qu'un mot », in *Questions de sociologie*, Paris : Minuit, 1988, p.143-160.

Erikson, E. H., *Adolescence et crise, la quête de l'identité*, 1968, pour la traduction française, Paris : Flammarion 1972, 348p.

Galland, O., *Sociologie de la jeunesse*, Paris : A. Colin, 3° ed., Coll. U, 2004, 247p.

Galland, O., *Les jeunes*, Paris : La Découverte, 6° ed., Coll. Repères, 2002, 124p.

- *Sur les conseils de jeunes :*

Blatrix, C., « Les conseils municipaux d'enfants et de jeunes » in Darras, E. (Dir.), *La politique ailleurs*, Paris : P.U.F, 1998, p72-84

Becquet, V., « autrement c'est possible : les conseils de la jeunesse » in *Agora*, n°30, Paris : L'harmattan, 2002, p46-58.

Becquet, V., *Les conseils de la jeunesse. Intuition politique, réalités territoriales*, Marly-le-Roy : INJEP, n°60, décembre 2002, 80p.

Gallet, G., *Les conseils municipaux d'enfants et de jeunes : l'intégration, par la participation*, Paris : L.G.D.J, 1997, 211p.

Koebel, M., *Le recours à la jeunesse dans l'espace politique local, les conseils de jeunes en Alsace*, Thèse de doctorat, Université de Strasbourg 2, sous la direction de B. Michon, 1997, 1329p. Disponible en ligne à l'adresse : www.perso.wanadoo.fr/koebel

Publié : le recours à la jeunesse dans l'espace politique local. Les conseils de jeunes en Alsace, Lille : Presses universitaires du Septentrion, 1998.

Koebel, M., « La préoccupation de la jeunesse comme ressource politique » in Vulbeau, A. (dir.), *La jeunesse comme ressource. Expérimentations et expérience dans l'espace public*. Paris : Oves/eres, 2001, p41-63.

Mabileau, A., *Le système local en France*, Paris : Monchrestien, 2° ed., coll. Clefs politique, 1995, 157p.

Rossini, N., *Les jeunes conseillers*, Publication de l'INJEP, n°63, 2003, 125p.

Rossini, N., Vulbeau, A., *les conseils municipaux d'enfants et de jeunes : à la recherche d'un dispositif de participation*, Paris : Idef-Anacej, 1993, 252p.

Rossini, N. avec la collaboration de Bazin, H., *De l'aventure à l'expérience : les conseils forment-ils de nouveaux acteurs ?*, Marly-le-Roy : Document de l'INJEP, n°36, août 1998, 80p.

Tetard, F., « L'histoire d'un malentendu : les politiques de la jeunesse à la libération » in *Les cahiers de l'animation*, n°57-58, Marly-le-Roy : INJEP, 1986, p81-99.

Veyer, S. (1994) *S'engager à 17ans, le conseil municipal des jeunes : une nouvelle modalité d'engagement*, Mémoire de DEA, Paris : IEP, 104p.

Vulbeau, A. (dir.), *La jeunesse comme ressource. Expérimentations et expérience dans l'espace public*, Paris : Oviés/eres, 2001, 227p.

Vulbeau, A. (2002) *les inscriptions de la jeunesse*, Paris : L'harmattan, coll. Débats jeunesse, 2002, 186p.

- *Sur la socialisation politique :*

Muxel, A., *L'expérience politique des jeunes*, Paris : Presse de Sciences Po, 2001, 190p.

Muxel, A., *Les jeunes et la politique : débat avec Pascal Perrineau*, Paris : Hachette, 1996, 137p.

Muxel, A., « le moratoire politique des années de jeunesse » in Percheron, A., Remond, R. (dir.) (1991), *Age et politique*, Paris : Economica, p. 203-232

Percheron, A., « les jeunes et le politique ou la recherche d'un nouveau civisme » in *Jeunes d'aujourd'hui, regards sur les 13-25ans en France*. Paris : La documentation Française, 1987, p118-127.

- *Sur l'engagement des jeunes :*

« Jeunes, engagement et démocratie » in *Agora*, n°30, Paris : L'harmattan, 2002, 199p.

« L'engagement syndical et associatif des jeunes » in *Agora*, n°31, Paris : L'harmattan, 2003, 181p.

Bréchon, P. « une jeunesse globalement peu contestataire » in Galland, O., Roudet, B., (dir), *les valeurs des jeunes. Tendances en France depuis 20 ans*, Paris : L'harmattan, 2001, p135-148.

Lagrée, J.-C. « Les jeunes se désintéressent-ils de la politique » in *Agora*, n°30, Paris : L'harmattan, 2002, p94-107

Loizeau, M., Gianada, J-P. "les 15-25 ans et le devenir citoyen ou entre risque et désir de "prendre à son compte" une place d'acteur dans la cité" in Berlioz, G., Richard, A. (dir.) *Les 15-25 ans, acteurs dans la Cité*, Paris : Syros, 1995, p157-163.

Neveu, C., *Citoyenneté et Espace public. Habitants, jeunes et citoyens dans une ville du Nord*, Lille : Septentrion, 2003, 246p.

Neveu, C (dir.), *Espace public et engagement politique*, Paris : L'harmattan, 1999, 307p.

Poujol, G., *Des élites de société pour demain*, Ramonville St Agne : Eres, 1996, 190p.

Quéniart, A., Jacques, J., « L'engagement politique des jeunes femmes au Québec : de la responsabilité au pouvoir d'agir pour un changement de société » in *Lien social et politique* « la responsabilité : au-delà des engagements et des obligations » RIAC, n° 46, Automne 2001, p45-53.

- *Sites Internet :*

www.anacej.asso.fr

Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes

www.cpj.paris.fr

Site du conseil parisien de la jeunesse

www.conseilsdelajeunesse.org

Site national des conseils de la jeunesse

www.place.publique.fr/espacesjeunes/

Site sur la citoyenneté des jeunes

Annexes

Annexe 1 : Guide d'entretien

Annexe 2 : Charte de fonctionnement du Conseil Parisien de la Jeunesse

Annexe 1 : Guide d'entretien

Avant de débiter l'entretien, l'enquêteur demandait si l'on employait le tutoiement ou le vouvoiement pour mettre à l'aise l'interviewé. De plus, l'usage spontané du tutoiement aurait pu être perçu comme un manque de respect notamment lié à l'âge.

Présentation : « Bonjour, je m'appelle Guillaume, je suis étudiant et je fais une étude sur les jeunes et la politique. J'ai quelques questions à te/vous poser. Tu/vous n'avez pas à tu/vous inquiéter, cela reste confidentiel et anonyme »

Consigne de départ : j'aimerais que tu me parles du Conseil Parisien de la Jeunesse...

Ca fait combien de temps que tu es au CPJ ?

Avant le CPJ, est ce que tu t'étais déjà engagé ? (si oui) où ? l'idée était venue de toi... Pourquoi tu avais choisi ou accepté d'y participer ?

Ensuite, pourquoi tu as décidé de devenir membre du CPJ ?

Comment as-tu su qu'il existait un Conseil de la jeunesse à Paris ?

Est ce que tu pourrais me décrire comment se déroule le travail au CPJ ?

Quelle place occupe le CPJ par rapport à tes autres activités ?

Est ce que tu t'y sens libre ?

Pourquoi le CPJ plus qu'une association ou un parti ?

Est ce que la politique que les membres du conseil font ressembler à celle des hommes politiques ?

Avec les autres conseillers, cela se passe comment ?

Est ce qu'il y a une action dont tu veux me parler ?

Est ce que tu as l'impression d'avoir changé grâce à ton passage au CPJ ?

Est-ce que tu crois que ton passage au CPJ t'as apporté des choses? Et toi, tu penses lui avoir apporté quoi ?

Est-ce que tu as eu l'impression d'être entendu ?

Est-ce que tu en parles autour de toi ? (parents, amis, camarades (à l'école)) ? A quelle occasion ? Généralement qu'est ce que tu leur racontes ?

Les gens réagissent comment ? (intérêt/désintérêt, encouragement/découragement, moqueries)

Est-ce que tu essaies de leur expliquer ce que c'est ; voire de les convaincre de la légitimité de ce conseil ?

Je sais que ton mandat se termine bientôt, est ce que tu penses t'engager dans une autre structure ? (si oui) laquelle ? Pourquoi ? (si non) pourquoi ?

Au niveau étude, comment cela se passe ?

Quelle profession tu voudrais exercer plus tard ? Et tes parents qu'est ce qu'ils font ?

Parfois tu parles politique avec eux ?

Et, sinon, tes parents parlent de politique entre eux, avec leurs amis?

Est ce qu'ils sont engagés ? (si oui) dans des partis, des associations, des syndicats ou dans une autre structure ?

Quand tu étais plus petit est-ce qu'ils en parlaient avec toi ?

Est-ce que tu as des frères et sœurs ? (si oui) vous en parlez ensemble ?

Quand tu étais plus jeune, est ce qu'il y a des événements politiques qui t'ont marqué ?

Et la religion ?

Quel regard tu portes sur les hommes politiques et sur l'ensemble du système politique ? Et toi, quelle est ta conception personnelle de la politique ?

Annexe 2 : Charte de fonctionnement du Conseil Parisien de la Jeunesse

Table des matières

Introduction	1
Partie 1 : Politique de l'expérience :	17
Chapitre 1 : Approche contextuelle	18
1.1 Jeunes, jeunesse et politique	18
1.1.1 L'invention de la jeunesse	18
1.1.2 Première prise en compte politique	19
1.1.3 Les politiques de la jeunesse à la Libération	20
1.2 Emergence et développement des conseils de jeunes	22
1.2.1 Les premiers conseils de jeunes en France	22
1.2.2 Essor des conseils de jeunes	23
1.3 Les conseils de jeunes en France	24
1.3.1 Une structure flexible	25
1.3.2 Attitudes des politiques et conseil de jeunes	27
1.4 Objet de l'étude : le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ)	30
1.4.1 Historique	30
1.4.2 Fonctionnement	33
1.4.3 Les commissions	35
1.4.4 Réalisations	35
Chapitre 2 : Approche théorique	38
2.1 Les jeunes et l'expérience politique	38
2.1.1 Regard sur la politique	38
2.1.2 Un idéalisme pragmatique	39
2.1.3 Une approche expérimentale	40
2.2 Sur le militantisme	42
2.2.1 Qu'est-ce que l'engagement ?	42
2.2.2 Historique	42
2.2.3 « Le militantisme moral »	44
2.2.4 « Carrière militante », une approche dynamique	44
2.2.5 Militant « affilié » vs militant « affranchi »	45
2.2.6 Critique de cette distinction	48
Partie 2 : Expérience de la politique :	52
Chapitre 1 : Expérience vécue	53
1.1 Socialisation	53
1.1.1 De l'inégal rôle des parents...	55
1.1.2 ... Au rôle homogénéisant de l'école	62

1.2 Les modalités d'engagement	65
1.2.1 Découverte du CJA	65
1.2.2 Arrivée au CPJ	68
1.2.3 Comparaison CJA/CPJ	70
1.3 Motivations	72
1.3.1 « C'est dans ma nature »	72
1.3.2 Une visée stratégique	73
1.3.3 Altruisme	73
1.4 Apprentissage	75
1.4.1 Des connaissances institutionnelles	76
1.4.2 Des compétences techniques	77
1.4.3 Des « compétences de rassemblement »	78
1.4.4 Apprentissage de l'altérité et ouverture	79
1.5 Un engagement différencié	84
1.5.1 Des relations professionnelles...	85
1.5.2 ... Aux relations amicales	87
1.5.3 Désengagement	88
1.5.4 Des Relations partenariales avec l'administration	89
1.5.5 Un rapport ambivalent avec les élus	91
1.6 Et la politique ?	94
1.6.1 Une vision identique à celle des jeunes	95
1.6.2 Mais un regard moins sévère	96
1.6.3 Apolitique	98
1.7 Politique et apolitique : le CPJ un tremplin vers l'engagement ?	105
1.7.1 L'offre d'engagement	105
1.7.2 Renouvellement de l'engagement	110
1.7.2 La publicisation de la jeunesse	112
Chapitre 2 : Expérience partagée	115
2.1 Rétributions	115
2.1.1 Réseaux et sociabilité	115
2.1.2 Une temporalité modifiée	116
2.1.3 Des compétences nouvelles	117
2.1.4 Une expérience humaine enrichissante	118
2.4.5 La symbolique du Conseil de Paris	119
2.2 Le développement de soi	119
2.2.1 Autonomie et responsabilité	119
2.2.2 Le plaisir d'agir	121

2.2.3 Le sentiment d'être utile	121
2.2.4 Une rencontre émotionnelle	122
2.3. Expérience intime	123
2.3.1 Les parents	124
2.3.2 Les amis	128
2.3.3 Le difficile partage.	133
2.4 Résultats	135
2.4.1 Les « altruistes »	136
2.4.2 Les « apprentis »	136
2.4.3 Les « carriéristes »	138
Conclusion	140
Bibliographie thématique	144
Annexes	150
Annexe 1 : Guide d'entretien	151
Annexe 2 : Charte de fonctionnement du Conseil Parisien de la Jeunesse	154